

ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN

OU CHRONIQUE
DE L'ESPRIT NATIONAL

Quid pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non.
HORACE

TOME IV

1766



INSTITUT COPPET

ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN

OU CHRONIQUE
DE L'ESPRIT NATIONAL

Quid pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non.

HORACE

1766

TOME IV

Institut Coppet
2025

AVIS DU LIBRAIRE

Les ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN sont un ouvrage *périodique, critique et moral, historique et politique*, à peu près dans le goût du *Spectateur Anglais*, petit in-8°. Les feuilles se distribuent deux fois par semaine, les lundi et vendredi, et ont commencé le lundi 4 novembre 1765. Elles sont toujours semblables à la première, pour le format, le papier et le caractère : on les envoie, franchises de port, par la petite ou par la grande poste, aux personnes de Paris ou de province qui le désirent, en payant les feuilles de quatre mois, à raison de 7 liv. pour Paris, et de 9 liv. pour la province.

Chaque feuille séparée coûte 5 sols.

On souscrit à Paris, chez DELALAIN libraire, rue Saint-Jacques, à Saint-Jacques, où l'on trouvera les *Idées d'un citoyen, sur l'administration des finances, et le commerce de l'Orient*, 4 chapitres ; *Idées d'un citoyen, sur les besoins, les droits, et les devoirs des vrais pauvres*, un volume in-8°. du même auteur.

ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN,
OU CHRONIQUE DE L'ESPRIT NATIONAL.

2 Mai 1766.

N°. I.
RÉPONSE À LA LETTRE
SUR LES ÉPHÉMÉRIDES

(Suite du N°. précédent.)

Interdum vulgus rectum videt ; est ubi peccat.

HOR.

Monsieur,

Pour nous rendre dignes de votre suffrage, et pour témoigner notre reconnaissance aux auteurs du Journal du commerce, de l'agriculture et des finances, dont vous êtes un des plus zélés correspondants, nous embrassons le premier des partis que vous nous avez proposés, celui d'approfondir nous-même, « cette *nouvelle* science, qui vient avec tant d'assurance combattre les notions adoptées généralement » ; mais nous ne nous chargeons point du rôle d'arbitre.

Le but principal de nos feuilles est de peindre *l'esprit national*, tel qu'il est, tel qu'il fut, tel qu'il pourrait être. Nous tâchons de faire connaître les mœurs de la nation, le gouvernement, la politique, la législation ; nous détaillons les principes reconnus, les préjugés, et quelquefois les erreurs du public français.

Nous ne sommes jamais tentés d'attribuer à nos sentiments une espèce d'infailibilité, dont ils sont bien éloignés.

Quel est l'homme qui ne se trompe pas souvent, surtout à notre âge, surtout dans des matières si délicates et qui demandent une si grande variété de connaissances, une justesse d'esprit si supérieure ? Mais nous croyons que les opinions, même erronées, proposées de bonne foi, sans faste et sans prétention, loin d'être nuisibles, sont au contraire très utiles à l'éclaircissement des vérités intéressantes pour le bien public. C'est le propre de l'esprit humain de s'égarer longtemps, de tâtonner souvent, et de ne parvenir aux vraies maximes qu'après un grand circuit d'illusions et de sophismes ; c'est par les essais de ceux qui proposent modestement, et par la sagacité des contradicteurs, que la lumière naît enfin du choc des opinions.

« Le Journal de l'agriculture, du commerce et des finances est un champ clos où les partisans de la *nouvelle* science économique luttent corps à corps avec leurs adversaires ». Nous

nous garderons d'attirer ces illustres combattants dans nos *Éphémérides* ; nous nous contenterons d'être spectateurs de cette guerre patriotique, et d'applaudir à tous les contendants, jusqu'au moment de la décision solennelle ; alors nous annoncerons les principes victorieux, surtout dès qu'ils auront été mis en pratique avec succès.

Quelque soit le jugement, il ne pourra pas s'écarter beaucoup des opinions que nous avons soutenues jusqu'ici dans les discussions politiques des *Éphémérides*, qui sont entrelacées, suivant notre méthode, avec la critique, l'histoire et la morale.

Il s'en faut beaucoup en effet que nous soyons contraires à la plupart des maximes qui forment la théorie d'administration, que vous appelez *nouvelle*, et qui ne l'est point pour nous, en plusieurs points fondamentaux, peut-être les plus importants, comme les plus certains.

C'est l'ordinaire des ouvrages polémiques de débiter presque toujours par les deux extrêmes opposés ; et c'est dans le feu même de la dispute que les partis divers se rapprochent insensiblement, sans s'en apercevoir. Les simples spectateurs comme nous, qui ne disputent point, mais qui suivent avec intérêt la marche des contendants, saisissent d'ordinaire le juste milieu des opinions débattues.

Le moment favorable pour exposer les vrais principes de neutralité n'est peut-être pas encore arrivé ; la discussion paraît encore être dans la plus grande fermentation, de votre part et de celle de vos adversaires. Si nous avions eu le choix des circonstances, nous aurions attendu à nous expliquer sur ces matières intéressantes pour le patriotisme. Les opinions qui se tiennent dans un juste milieu, lorsqu'elles sont annoncées trop tôt, commencent par effaroucher les partisans des avis extrêmes, qui finissent par y revenir dans la suite de leurs disputes.

Nous ferons néanmoins, dès à présent, puisque vous l'exigez, notre profession de foi sur les articles proposés dans votre lettre. Commençons par la première de vos maximes fondamentales. « L'argent (dites-vous, Monsieur), n'est que le gage des échanges, et il ne sert lui-même qu'à échanger : les nations qui n'en possèdent pas les sources l'achètent avec des productions ; *elles ne s'appauvrissent pas en laissant sortir cet argent qu'elles ont acheté par les mêmes voies qui le leur a procuré* ; parce qu'échanger l'argent pour des biens usuels, c'est s'en servir, et qu'il n'est bon qu'à cela ».

Après avoir bien réfléchi sur ce principe, et sur toutes les conséquences qu'il entraîne, voici notre sentiment actuel, et les raisons qui nous le font embrasser. Jugez-en vous-même ; nous sommes parfaitement disposés à le rectifier dès que nous en sentirons l'illusion.

Une nation s'appauvrit quelquefois en réalité, quand elle échange son argent pour des biens usuels que lui fournit un autre peuple. C'est précisément la maxime dont nous faisons l'application dans les numéros III et IV du second tome des *Éphémérides*, en traitant de nos colonies américaines : il s'agit d'en faire le développement, et d'en donner des preuves.

Nos lecteurs ne regarderont point, sans doute, cette discussion comme étrangère au but principal de cet ouvrage. Le principe, une fois établi dans la théorie, trouvera fréquemment son usage dans nos discussions politiques sur le commerce extérieur et sur l'économie intérieure de l'État, qui sont évidemment les principaux objets d'une *chronique* de l'esprit national.

Commençons par nous fixer des idées nettes et précises ; tâchons de donner aux expressions principales une signification déterminée, qui ne soit sujette à nulle contestation, et qui ne puisse causer aucune équivoque.

Un peuple *s'appauvrit*, selon nos idées, lorsqu'il voit diminuer sa population, son agriculture, ses arts utiles ; lorsqu'il voit ternir la pureté de ses mœurs, affaiblir les ressorts de son gouvernement, et gêner toutes les opérations d'une administration paternelle. Vous êtes, Monsieur, trop bon et trop honnête citoyen, pour nous contester cette définition de *l'appauvrissement des États*.

Peut-être, Monsieur, n'avez-vous pas encore examiné profondément s'il est possible que tous ces maux qui forment la vraie *pauvreté* des empires aient pour cause primitive la sortie de l'argent national, qu'on aura été obligé de prodiguer mal à propos, en échange d'autres denrées étrangères ; c'est là précisément ce qui mérite votre attention et celle de tout citoyen curieux de connaître à fond les règles de l'économie publique.

Il est certain, Monsieur, « que l'argent, considéré comme monnaie, n'est que le gage des échanges, et qu'il ne sert lui-même qu'à échanger ». Mais il faut considérer en même temps que tout est échange dans les systèmes actuels, non seulement pour les opérations du commerce, mais encore pour celles de l'agriculture, de l'administration et de toute espèce de relation civile entre les hommes. On vend ses fonds, ses denrées, son temps, ses talents, ses soins, ses peines, jusqu'à son sang et sa vie même. L'argent est l'évaluation commune, et ceux qui l'ont acquis par un premier échange le livrent par un second à d'autres qui leur procurent le nécessaire, ou le superflu, qu'ils désirent.

De cette première observation nous devons conclure qu'il est nécessaire aujourd'hui, pour un empire, de posséder dans son sein la quantité d'argent monnayé qu'exige la facilité et la liberté des évaluations et des échanges. C'est un

principe fondamental, et de la plus extrême importance.

La présence de l'argent monnayé n'est pas toujours nécessaire à chaque marché particulier qui se conclut entre les citoyens ; c'est une vérité sensible : aussi ne disons-nous pas que les richesses métalliques de l'État doivent être précisément égales aux sommes totales que formeraient le prix des marchés ou des échanges particuliers ; il est des moyens de suppléer aux métaux par les monnaies représentatives, tels que les billets de commerce. Tout le monde connaît ces ressources ; mais vous êtes trop instruit pour ne pas savoir, premièrement qu'elles n'équivalent jamais parfaitement aux espèces, quant à l'usage de détail et journalier ; secondement qu'elles n'ont elles-mêmes de crédit, c'est-à-dire d'efficacité pour leur représentation, qu'autant qu'elles sont accompagnées et soutenues d'une certaine somme de vraies monnaies, qui circule avec la liberté requise, pour les détails et les volontés arbitraires, qui demandent de l'argent réel et sonnante.

Vous convenez vous-même que l'argent peut devenir *trop commun* dans une nation, par la suite d'une fausse opération, et vous faites sentir les dangers de cette multiplication excessive des richesses métalliques. Par la raison contraire, l'argent ne pourrait-il pas devenir *trop rare*, et les inconvénients ne seraient-ils pas

peut-être plus funestes encore ? C'est le problème que nous nous sommes proposé.

Supposons d'abord la trop grande rareté d'espèces dans un vaste État, et voyons quel en serait le résultat.

Vous le savez, Monsieur, et quel est aujourd'hui l'homme éclairé qui l'ignore ? C'est alors que l'usure seule triompherait et travaillerait sans cesse à tout envahir ; que tout le reste des citoyens serait dans l'embarras et dans la détresse. Tandis que les marchands d'argent ou du moins les héritiers de leurs richesses mal acquises introduiraient dans l'État le luxe et la dissolution des mœurs, l'antique noblesse de robe et d'épée se verrait forcée d'imiter un faste ruineux, et de sacrifier au ridicule étalage des villes, un revenu que ses ancêtres consacraient à l'amélioration de leurs terres, à la noble bienfaisance et au vrai patriotisme.

Le commerçant, le manufacturier seraient gênés et rançonnés impitoyablement, dans les moments où le bien de leur négoce et le succès de leur industrie leur rend nécessaire la présence des espèces sonnantes. Le cultivateur serait subjugué par le besoin pressant et par la dureté de l'acheteur pécunieux, qui magasinerait à bon marché pour vendre chèrement dans le temps favorable ; l'impôt, qui s'exige toujours en argent, deviendrait de jour en jour plus onéreux pour lui, sans être plus profitable pour l'État.

Il est aisé, Monsieur, de voir à la suite de ce premier tableau la dépopulation des campagnes, la langueur du commerce et de l'industrie, et tous les autres traits qui caractérisent *l'appauvrissement* d'un État. La trop grande rareté des espèces y peut donc occasionner tous ces désordres, qui ne font que croître très subitement, et dans une proportion effrayante, dès qu'ils ont une fois commencé de s'introduire.

Il n'est pas moins évident, ce semble, qu'un peuple considérable, privé dans son propre territoire des riches métaux qui sont transformés en monnaie, sentira bientôt cette rareté d'argent s'il fait un commerce extérieur dont le résultat est de faire sortir de ses mains plus d'argent d'une part qu'il n'en entre de l'autre.

Vous observez très bien que la même opération fait rentrer dans cet État la valeur de l'argent sorti. Mais, Monsieur, si cette valeur est en denrées, souvent même en denrées de luxe, de pure ostentation et de frivolité, qui se consomment par les nouveaux riches, embarrassés de leur superflu, ces denrées quelconques ne représentent point l'argent dans la totalité du commerce ; elles n'ont aucun des effets que produit, comme tout le monde sait, une somme de métal monnayé, mise en circulation ; et c'est là précisément ce qui mérite vos attentions.

Posons donc pour principe avoué qu'une grande nation agricole, industrielle, commer-

çante, a besoin d'une quantité d'argent qui circule avec la plus grande liberté et la plus forte activité possible : cette masse doit être proportionnée aux relations journalières qui naissent sans cesse en si grand nombre entre les citoyens de ces trois classes, les cultivateurs, les manufacturiers et les agents du commerce ou des échanges. Vous avez conçu qu'elle pouvait être surabondante, dans le cas où l'État recevrait pendant longtemps beaucoup plus d'argent d'une main qu'il n'en rendrait de l'autre.

Par la même raison, ne concevez-vous pas, Monsieur, que cette masse pourrait devenir inférieure aux besoins, si l'État rendait pendant quelque temps plus de riches métaux qu'il n'en recevrait ?

En ce cas circonscrit, nous croyons que la nation *s'appauvrirait*, non pas précisément parce qu'elle perdrait de l'argent qui n'est pas *richesse* par lui-même, comme vous avez très bien observé, mais par la raison qu'en rendant l'argent trop rare, elle se livrerait à l'usure, et verrait d'un côté multiplier et accroître la fausse opulence d'un petit nombre d'inutiles, fatale aux mœurs, mère du luxe et de la dissolution, qui perdent les empires ; de l'autre, la gêne, la contrainte et l'asservissement des cultivateurs, des manufacturiers, des commerçants, fléau de la population, de l'industrie et de la prospérité nationale.

Voilà, Monsieur, notre profession de foi sur cet article ; nous ne refuserons jamais, ni de l'expliquer, ni de la réformer, toujours sensibles à vos bontés, toujours sincères admirateurs de vos talents, et de l'usage auquel vous les employez.

5 Mai 1766.

N° II
LETTRE DU QUESTIONNEUR
SUR LES SPECTACLES.

Quem tulit ad scenam ventoso gloria curru
Examinat lentus Spectator...

HOR. *Ep.*

Monsieur le citoyen,

Je vous avais envoyé de la foire Saint-Germain quatre questions politiques et morales ; vous n'avez satisfait qu'aux deux premières. Croyez-vous en être quitte à si bon marché ? Non assurément. Vous répondrez ou ferez répondre aux deux autres par quelqu'un de vos correspondants. C'est moi qui en suis caution à vos lecteurs. Je ne questionne jamais en vain.

Le troisième de mes problèmes, qui roule sur les *spectacles*, est des plus intéressants ; et votre ouvrage restera toujours imparfait tant que vous ne l'aurez pas traité. Comment pourriez-vous faire une vraie chronique de l'esprit national sans parler de nos divers théâtres ? Un homme de lettres, qui vous connaît, m'a soutenu que vous aviez des raisons personnelles et

très fortes pour garder sur cet objet le silence dont je me plains avec beaucoup d'autres. Mais je ne suis pas assez bon pour me payer de ces excuses ; vous avez des amis et des associés, engagez-les à s'en occuper.

Je veux donner l'exemple, et vous communiquer mes réflexions sur le théâtre français dont je suis amateur : elles seront simples, naturelles et impartiales. En voici les objets : *premièrement*, le théâtre lui-même, la salle et tous les accessoires. *Secondement*, les auteurs, les ouvrages et le goût du public. *Troisièmement*, les acteurs et les représentations. Je laisse à vous et à vos correspondants à discuter l'utilité politique et morale des spectacles en général ; pour moi je la suppose.

Mais afin de n'être pas suspect, j'avertis vos lecteurs que je n'ai jamais vu les acteurs ni les actrices que de loin sur la scène ; que je ne connais aucun des auteurs dramatiques, si ce n'est peut-être deux ou trois seulement de vue, sans nulle espèce de relation d'amitié, d'intérêt ou de rivalité.

Je ne suis pas fait pour chausser le brodequin ni le cothurne, et jamais mon nom ne paraîtra sur aucune pièce de théâtre. J'aime le spectacle et je suis sincère ; on va voir que mon dessein n'est pas de nuire, mais de m'amuser, et d'être utile, si je puis. Il est si agréable de dire vrai, et d'être bon à quelque chose !

Premièrement. On me dispensera sans doute aisément de prouver que l'hôtel affecté au spectacle français n'est pas avantageusement situé dans notre immense et superbe capitale ; peut-être trouverait-on difficilement dans tout Paris à le placer plus mal, à tous égards. Il ne faut que des yeux pour s'en convaincre, surtout lorsque la foule des spectateurs et des spectatrices descend à grand flots par l'escalier unique des secondes et troisièmes loges ; lorsque toute la jeunesse du parterre se précipite en un clin d'œil, par une seule issue ; lorsqu'au même instant l'orchestre, l'amphithéâtre et les premières loges remplissent une autre porte ; un tas de valets et de savoyards, une double file de voitures, quelques citoyens occupés, qui cherchent à s'échapper, un grand nombre de désœuvrés qui s'arrêtent pour contempler, et une troupe de soldats, remplissent déjà toute la rue : environ deux mille spectateurs n'ont que vingt toises d'espace et trois guichets pour déboucher à travers les armes, les chevaux, les roues, les paniers, les cris, les flambeaux, l'eau, la fange et les embarras de toute espèce.

Pour augmenter l'ordre et la commodité, cette inévitable rue aboutit à deux carrefours, les plus périlleux et les plus fréquentés de Paris, qu'on laisse garnir, l'un de brouettes et de chaises à porteur, l'autre de fruits et de menues denrées, que les revenderesses étalent sur leurs boutiques portatives.

Le théâtre, quoiqu'embelli par un amateur libéral, quoique délivré par ses soins, d'une foule ridiculement incommode, est encore évidemment trop resserré, trop mesquin et trop uniforme. La salle antique, lugubre et enfumée, est d'une forme bizarre qui met à la torture presque tous les spectateurs.

Dans les trois étages des loges, si vous occupez les places de devant, vous en êtes quitte pour avoir pendant quatre heures la tête absolument tournée sur l'une de vos épaules, les genoux pliés et très étroitement serrés ; mais si vous êtes au second rang, il faut encore vous résoudre à demeurer debout, à demi-penché ou totalement suspendu, sous peine de rien voir et de rien entendre.

À tous les bancs de l'orchestre, vous pouvez demeurer assis, et vous voyez de face ; mais la trop grande proximité du théâtre vous oblige à renverser la tête, d'une manière incommode, pour envisager les acteurs. On serait beaucoup mieux à l'amphithéâtre, si le murmure du parterre qui précède, celui des loges qui l'environnent, et du corps de garde placé dessous, n'empêchait très souvent d'entendre assez distinctement.

Quant au parterre, il est presque impossible d'imaginer un exercice plus pénible que la corvée d'un spectateur de moyenne taille forcé de rester quatre heures en faction sur la pointe des pieds, s'élevant et s'abaissant sans cesse ;

poussé en avant, en arrière, à droite et à gauche, par des vagues aussi tumultueuses que celles de la mer dans une tempête ; recevant mille assauts des pieds et des coudes de tous les voisins ; couvert de sueur et de poussière, noyé dans un atmosphère très désagréable, et souvent assommé par les indiscrets, qui toussent, qui se mouchent, qui trépignent et qui bavardent à ses côtés ; ajoutez à tous ces traits la crainte continuelle d'être volé, et jugez si cette foule de curieux est à son aise.

Le tableau de ces incommodités n'est point exagéré ; de deux ou trois mille auditeurs, il n'en est pas trois cents qui soient placés dans une situation naturelle et avantageuse dans la salle du spectacle national.

Examinons d'abord en spéculation l'emplacement et la forme qui conviendrait au théâtre français. S'il ne s'agit que d'imaginer, tout le monde va, je crois, s'accorder avec moi. Je voudrais qu'il fût situé précisément au milieu de quatre places publiques, dans lesquelles s'ouvriraient plusieurs rues différentes vers les quartiers divers de cette vaste capitale. Qu'il fût placé de manière à se présenter en évidence pour servir de décoration à la ville ; mais sans nuire à la communication ordinaire et sans causer d'engorgement dans quelque rue déjà trop fréquentée.

Je voudrais quatre issues différentes, larges et totalement séparées l'une de l'autre ; que le

spectateur à pied n'eût rien à démêler avec les roues et les chevaux, ni avec les voitures de place, ni avec les carrosses bourgeois.

J'imagine qu'une salle de spectacle devrait être totalement en fer à cheval, la scène au centre même, en sorte que tous les spectateurs pussent voir de face et sans torture ; je voudrais que le parterre fût un premier amphithéâtre, où les hommes seraient assis sur des bancs en demi-cercle, jusqu'aux deux tiers de la salle, l'autre tiers réservé pour les spectatrices.

Les loges pourraient être à quatre étages, et servies par un large corridor ; chacune devrait être de quatre places seulement, et fermée par les côtés. Il me semble qu'une décoration en mosaïque conviendrait à merveille au pourtour de la circonférence.

Afin que la salle soit en même temps vaste et sonore, il faudrait une voûte parabolique au lieu d'un plafond de bois : qu'elle fût éloignée de tout bruit extérieur, et partout ornée des matières les plus retentissantes, comme le pratiquaient les Anciens dans leurs théâtres immenses. Au reste, il serait absurde et nuisible de placer comme on fait l'avant-scène sur laquelle parlent les acteurs, hors de la voûte qui couvrirait la salle ; elle devrait être située sous un des foyers de la parabole, que je croirais excellente en briques plates, bien cuites et par là bien sonnantes.

On va me demander à présent à quoi sert cette brillante théorie. Voici ma réponse : En réfléchissant un peu, j'ai conçu des idées qui ne sont peut-être pas absurdes sur la manière de réaliser ce plan : d'autres plus habiles, en s'y appliquant mieux, pourraient donc le conduire à la perfection. Voici mes vues et mes avis.

Je propose qu'on destine au spectacle de la nation une partie du Louvre qui regarde la Seine, dominant sur une petite terrasse en jardin, sur le quai et sur la rivière. Les murailles sont faites et tout l'intérieur est absolument vide ; si le Roi jugeait à propos de gratifier ses comédiens de cette libéralité, je crois que le théâtre français y serait à merveille. La grande cour du vieux Louvre contiendrait tous les carrosses bourgeois, la place qui est à l'occident vis-à-vis le grand conseil serait pour les voitures de louage ; les spectateurs à pied passeraient du côté de Saint-Germain l'Auxerrois et le long du mur de la terrasse, pour gagner les trottoirs des quais.

On voit que la situation est précisément telle que je l'avais dépeinte. Il en coûterait sans doute, pour achever les deux façades, et pour arranger tout l'intérieur ; mais j'ai aussi mes systèmes sur la dépense.

Premièrement, les comédiens français ont un hôtel qui vaut son prix. Secondement, je suis persuadé que le public se porterait volontiers à une petite augmentation, presque insensible,

dans le paiement des places : on donnerait par exemple vingt-quatre sols au parterre pour le plaisir d'y être assis commodément. Nous en voyons tous les jours la preuve, puisqu'il se forme dès trois heures et demie un concours pour obtenir la préférence de quelques malheureuses sellettes attachées à la cloison de l'orchestre, qu'on paie six sols au garçon de la salle.

Les quatrième loges pourraient se louer trente-six sols, et seraient fréquentées ; on donnerait tous les jours sans exception quarante-huit sols des troisièmes ; trois livres douze sols des secondes et de l'amphithéâtre ; sept livres quatre sols des premières et des balcons, qui se paient davantage à l'opéra. Ces augmentations feraient une somme chaque année.

Mais il faut encore attribuer un autre revenu à cette construction ; je crois l'avoir découvert : la place qu'on a déblayé vis-à-vis de la magnifique colonnade du vieux Louvre est aujourd'hui le rendez-vous de plusieurs petits marchands et revendeurs, dont plusieurs commencent à y établir des baraques et de petites boutiques ; le dessous du pavillon qui regarde la Seine est plein de loges pour quelque bateleurs et pour des gens qui montrent au bas peuple ce qu'ils appellent des curiosités. C'est ma première observation. J'en ai fait une seconde : les démolitions de la rue des Poulies laissent vide un assez grand emplacement au-delà de l'autre pavillon qui regarde la rue Saint-

Honoré. Là-dessus, voilà mon système : il est bien simple.

Un marché sédentaire et privilégié à cause du Louvre, qui ne serait composé que de boutiques en baraques, basses, dirigées sur des rues bien alignées et tirées au cordeau, ne nuirait point du tout à la découverte de la fameuse colonnade. L'amas des loges ne pourrait dérober la vue que des guichets du rez-de-chaussée, qui sont indignes du chef-d'œuvre supérieur au jugement des connaisseurs. Je voudrais donc laisser subsister seulement la rue qui est actuellement pavée, le long des maisons qui font face ; en tirer une seconde parallèle, entre celle-ci et la colonnade, une troisième qui règnerait au pied de l'édifice, et une autre très large vis-à-vis l'entrée du milieu. Le reste de l'emplacement serait en jolies baraques basses, adossées l'une à l'autre, et ouvertes sur plusieurs petites rues perpendiculaires à la colonnade. Ces baraques, prolongées jusqu'au niveau du quai, se loueraient au profit des comédiens, et paieraient, avec le produit des augmentations, le capital et les intérêts des sommes empruntées pour former leur théâtre et pour lui donner à l'extérieur la forme projetée dans le plan du Louvre.

Au fond de cette même place, dans l'espace qui resterait au-delà du pavillon de la droite, on élèverait une grande et haute maison, dans laquelle pourraient habiter les petits marchands

qui loueraient les boutiques de la place. Ces deux objets feraient un revenu considérable.

C'est ainsi qu'on pourrait peut-être remplir au meilleur marché possible et de la manière la plus agréable tous les vœux des citoyens éclairés. Le principal est d'avoir trois ou quatre grandes places différentes pour le débouché du spectacle, une salle vaste et sonore, des places commodes pour les spectateurs.

Voilà toutes mes imaginations sur l'emplacement du Théâtre Français ; une autre fois je vous entretiendrai des autres points.

Je suis, Monsieur le citoyen, etc.

N. B. Celui de nos correspondants qui se cache ainsi sous le nom de questionneur a été bien informé ; les raisons qui nous empêchent de raisonner sur les divers spectacles nationaux sont très réelles. Nous le prions lui-même, ou quelqu'autre de nos lecteurs, de suppléer à notre impuissance. Il s'agirait d'examiner les raisons politiques et morales pour et contre leur utilité et leur nécessité vraies ou supposées.

9 Mai 1766.

N° III
DE PARIS.

(Suite. Voy. Tom. II. N°. IX. p. 192.)

Hæc tantum alias inter caput extulit urbes,
Quantum lenta solent inter viburna cupressi.
VIRG.

Nous avons soumis à la censure des lois politiques et morales cette foule effrayante de citadins désœuvrés qui vivent dans la capitale uniquement occupés de leurs plaisirs. Le résultat d'un examen si facile doit être, dans l'esprit de nos lecteurs pénétrés des vrais sentiments de l'honneur et du patriotisme, que la secte des égoïstes, qui se multiplie tous les jours, est déjà cent fois trop nombreuse dans la France ; que la sensualité, le luxe et l'oisiveté de ses partisans sont funestes à tout bien public, en quelque endroit du royaume qu'ils traînent leur inutile et scandaleuse existence ; mais qu'ils ne causent nulle part des désordres plus préjudiciables aux mœurs et à la prospérité de l'État que dans l'immense capitale où les attire par prédilection le goût de l'indolence et des plaisirs.

La seconde classe d'habitants qui grossit encore sans cesse à Paris, ne mérite pas moins l'attention des vrais citoyens zélés pour les intérêts de la chose publique. Ces ambitieux qui viennent de toutes parts sacrifier à la fortune, vont éprouver aujourd'hui la sévérité de nos réflexions patriotiques. Nous examinerons le but qu'ils se proposent, les moyens qu'ils emploient, les succès qu'ils obtiennent : on verra s'ils s'accordent avec les règles qu'une sage politique doit employer pour établir ou conserver la gloire et le bonheur des empires

Premièrement, *le but qu'ils se proposent est la fortune*, c'est-à-dire l'immense richesse, mère du luxe effréné et de tous les autres excès qu'il entraîne à la suite. Pour concevoir combien cette première idée d'une imagination séduite, ce premier vœu d'un cœur qui brûle de la soif des richesses, est contraire aux vrais principes de tout bien public, il faut d'abord se persuader que le plus grand art d'une administration paternelle, fondée sur la justice et sur le zèle, doit être d'entretenir autant qu'il est possible l'empire de l'heureuse *médiocrité*, et de fuir tout ce qui tend à l'introduction des deux extrêmes ; de l'excessive opulence, idole qu'on encense sous le nom de fortune, et l'excessive pauvreté, fléau terrible, qui marche toujours à la suite de l'autre.

Tâchons de pénétrer nos lecteurs de cette maxime fondamentale ; elle est peut-être une

des plus importantes et des plus souvent oubliées, de la vraie politique. Les citoyens qui réfléchiront attentivement sur les motifs qui peuvent avoir inspiré plusieurs opérations du ministère, verront avec plaisir qu'ils ont leur source dans cette règle d'administration trop longtemps négligée sous d'autres règnes.

Le système brillant qui sacrifie les intérêts de la *médiocrité* peut en imposer quelque temps aux esprits bornés et superficiels, qui sont toujours le plus grand nombre ; mais il ne fait jamais illusion à l'esprit des sages, et répugne toujours au cœur des honnêtes citoyens. D'ailleurs il se détruit par lui-même ; plus ses progrès sont rapides et ses succès multipliés, plus se développent les erreurs qui le fondent et les maux terribles qu'il entraîne à sa suite.

En détruisant la médiocrité pour accumuler dans les grandes villes, sur quelques têtes, les richesses de l'État, on réussit pendant quelque temps à faire de grandes et brillantes entreprises : on bâtit de superbes édifices dans les villes ; on décore splendidement quelques grandes routes, on entretient des troupes nombreuses : on peut guerroyer et conquérir au loin. C'est là ce qu'on appelle en bonne politique le faste et le luxe des empires.

Mais il ne faut ni beaucoup de temps, ni beaucoup de lumières, pour voir à la suite de cette ostentation les campagnes dépeuplées ; les cultivateurs transformés en artisans de pur luxe,

en soldats moissonnés par le fer, en valets de parade, dont l'existence inutile aux maîtres est à charge à l'État ; l'industrie des arts et du commerce gênée, rançonnée, anéantie par degrés, à mesure que les richesses s'accroissent et se concentrent.

Laissez encore faire quelque progrès aux préjugés et aux abus, et vous verrez la nation consternée, sentir le mal intérieur qui la dévorait ; ses ennemis redoubler leurs efforts pour profiter du moment et l'empêcher de recourir au remède ; l'administration, forcée de tout sacrifier au besoin pressant, ne s'occuper que de rétablir l'équilibre, méprisant les vaines clameurs de la multitude aveugle qui se passionne toujours pour les faux systèmes et qui préfère en tout l'éclat du moment à la solidité.

En donnant tous leurs soins au maintien de l'heureuse *médiocrité*, à la répartition plus égale, à la circulation plus libre des richesses nationales entre tous les citoyens, suivant le vœu de la justice et de la sagesse qui règlent aujourd'hui les projets du ministère, les États n'éblouissent point par le faste extérieur ; mais ils se soutiennent, se réparent, se fortifient par la prospérité intérieure : ils ne sont point un objet d'envie pour leurs voisins, mais un objet de respect et d'émulation.

La *médiocrité*, qui remplit en tout le vœu de la raison et de la nature, est amie de l'équité, des mœurs et du patriotisme : les partisans des

opinions extrêmes, qui tendent à la détruire, n'auraient qu'à réfléchir un moment pour sentir les inconvénients de leur politique prétendue. Il est aisé de voir que tous les embarras, tous les dangers, toutes les infamies qui déshonorent et qui détruisent un État mal administré, n'ont pour but ou pour cause que l'excessive richesse, ou l'extrême pauvreté : c'est la médiocrité qui observe les lois, qui fait plus, qui les aime, et qui a mille raisons de les aimer : l'opulence les méprise et les viole impunément.

La *médiocrité* est active et laborieuse, elle a besoin d'un travail continuel pour se soutenir. Plus vous avez dans un État de fortunes médiocres, plus vous avez de citoyens occupés, et par conséquent, plus vous avez de richesses. L'opulence dédaigne le travail, et la pauvreté qui lui vend ses services devient le stérile instrument de son orgueil et de ses vices. La *médiocrité*, toujours innocente et toujours industrieuse, ne craint point de se reproduire dans une postérité qui fait son plaisir et sa consolation, bientôt même une des sources de son aisance : le riche fastueux, et le misérable, se refusent également aux mariages et à leur fécondité.

La *médiocrité* connaît le vrai bonheur, elle peut se procurer le plaisir pur, honnête et tranquille après l'exercice et le travail : l'opulence rassasiée de délices est excédée de voluptés ; à force de fuir toute espèce de mal, elle se rend insensible au vrai bien-être : la misère n'a que

la peine et le désespoir, souvent fatal au bien public : l'une cherche des raffinements qui font gémir la raison et les bonnes mœurs ; l'autre se venge souvent par des excès affreux.

On ne nous accusera pas sans doute d'avoir cherché dans ce parallèle à faire illusion à nos lecteurs, par un portrait de la médiocrité dont l'original n'existe nulle part : sans sortir des limites du royaume, sans quitter l'enceinte des villes, ni même celle de la capitale, on peut encore jouir de ce spectacle vraiment intéressant pour les âmes vertueuses. Il reste encore un petit nombre de familles assez fortunées pour se soutenir dans cet état ; la candeur et la bonne foi, le plaisir honnête et paisible, l'amour du travail, de la vertu, du bien public, n'ont presque plus d'autre asile que ces demeures tranquilles et riantes, où le luxe et l'orgueil n'ont point encore pénétré, mais où la triste nécessité n'a point encore étendu son empire.

Le nombre de ces familles heureuses et respectables diminuait sans cesse ; la *médiocrité* paraissait en quelque sorte anéantie sous l'empire des erreurs brillantes et fastueuses ; mais la vérité reparaît, elle a repris ses droits et son autorité dans le Conseil du meilleur des princes. Le système actuel d'administration, fondé sur les maximes plus heureuses d'une tendresse paternelle, tend à faire goûter de nouveau les charmes de la *médiocrité* aux classes les plus utiles et les plus laborieuses de l'État,

qu'une fausse politique trop longtemps écoutée semblait dévouer à la misère pour favoriser un luxe pernicieux.

Plus vous verrez assurer et multiplier les succès de cette économie bienfaisante, plus l'État acquerra de force intérieure, de vraie, de solide grandeur. Les citoyens occupés, qui sont eux-mêmes la première richesse, et qui procurent toutes les autres, n'étant plus menacés par l'indigence, opéreront à qui mieux, en faveur du bien public, et jouiront les premiers du fruit de leurs soins. Le cultivateur, le manufacturier, le négociant qui vivent dans l'aisance médiocre, perfectionnent sans cesse l'agriculture, les arts et le commerce ; ils ne brillent pas, mais ils travaillent, jouissent et enrichissent l'État.

L'opulence est quelquefois la suite d'un travail plus heureux, et le fruit d'un talent plus distingué : la source en est alors très pure et très respectable ; mais l'emploi n'en est que trop souvent aussi fatal au bien de l'État que les moyens de l'acquérir lui furent favorables, lorsque l'héritier d'un citoyen enrichi par son industrie vraiment utile, ne devient qu'un consommateur oisif et fastueux, abus qui n'est pas rare.

Qu'elles sont bien plus dignes de la vénération de tous les vrais patriotes, ces antiques familles de riches négociants, fabricants et cultivateurs, qui restent attachés par honneur, par

inclination, par l'intérêt personnel le mieux entendu, aux professions qui les ont élevées jusqu'à l'opulence, au lieu de s'introduire dans les états plus brillants de la société, pour s'y consumer par le luxe et par la dissolution qui naît à sa suite : nous les voyons se multiplier dans une postérité nombreuse ; les trésors d'un père heureux et digne de l'être se partagent entre tous ses enfants, avec cette égalité qui répugne aux classes supérieures : une seule tige produit une foule de branches vigoureuses qui s'étendent et fortifient avant de se diviser elles-mêmes en rameaux.

C'est alors que la vraie politique peut applaudir, au lieu qu'elle devrait être pénétrée d'indignation lorsqu'elle voit la fortune, même la plus légitime et la mieux acquise, se concentrer sur la tête d'un seul héritier, qui méprise l'état et le nom de ses pères, et qui tâche de les faire oublier par des profusions fatales aux mœurs et à l'antique simplicité de la vraie noblesse, à laquelle il voudrait être incorporé.

Ces *fortunes* immenses et rapides, qui mettent une si grande fermentation dans nos mœurs, et qui font arriver à grands flots de toutes les provinces dans la capitale des aspirants avides et insatiables, ont causé sans doute à l'agriculture, aux arts, au commerce, des plaies sanglantes et profondes ; mais la noblesse ancienne de la robe et de l'épée n'en a pas moins souffert à la cour,

à la ville, et jusque dans nos armées. C'est principalement de cette source que sont nés le faste, le luxe effréné, les excès de toute espèce, qui forment aujourd'hui des usages et des maximes reçues dans le monde : à peine le sage lui-même peut-il se dispenser de les suivre ; l'empire de la mode et des préjugés le subjugué.

Nous ne détaillerons pas davantage les effets que produit chaque jour ce levain de corruption dans la portion la plus respectable de la nation française. Il est peu de citoyens qui les ignore ; nous nous contenterons d'en conclure que tous les systèmes qui produisent les grandes *fortunes* sont contraires aux vrais principes de l'économie publique, et que le vœu de parvenir promptement à l'excessive opulence est condamnable par lui-même.

Il est trop vrai cependant que jamais la soif des richesses ne fut plus ardente ni plus universelle parmi nous ; qu'elle infecte tous les états, toutes les conditions de la société civile, sans excepter les plus élevées, qui dédaignaient autrefois la fortune, ni les plus viles qui ne se croyaient pas capables d'y parvenir. L'expérience nous montre tous les jours que les désirs les plus indiscrets ne sont plus téméraires ; qu'on peut tout entreprendre et tout obtenir dans cette carrière.

Notre immense capitale se remplit ainsi chaque jour de troupes nombreuses, attirées des provinces par ces idées de fortune et par ces

espérances trop communément réalisées, quoique trop rares encore au jugement des aspirants. Nous examinerons les moyens qu'on emploie pour parvenir à ce but si désiré ; mais quand même ils seraient aussi véritablement innocents qu'ils sont souvent criminels au jugement de la probité et de l'ancien honneur français, le motif seul et le projet d'accumuler une richesse excessive n'en serait pas moins par lui-même condamnable et funeste au jugement du patriotisme.

L'excessive opulence de quelques-uns, toujours accompagnée de l'excessive misère de plusieurs autres, sont des fléaux dans un État : la médiocrité seule en fait le soutien, la gloire et le bonheur.

Les richesses de l'État sont toujours proportionnées aux travaux de ceux qui concourent à leur production, c'est-à-dire qui conservent l'industrie, l'émulation et les moyens. L'opulent, qui rassemble en lui seul assez de biens pour mettre dans l'aisance des milliers de familles vraiment utiles, dédaigne toute occupation profitable au bien public ; il est assez occupé de ses plaisirs : la légion de valets, d'artisans de luxe, de fantaisie et de frivolité, qu'il occupe par son désœuvrement licencieux, est perdue pour les arts vraiment patriotiques. Les misérables qui sont ruinés de proche en proche, lorsqu'il se fait *une fortune*, manquent de moyens et d'émulation ; seconde perte pour le travail public.

Nous prions les vrais citoyens de méditer sur cette importante spéculation ; plus ils approfondiront un objet si digne de leur attention, plus ils seront persuadés que le désir de faire *fortune* à Paris, dans le sens qu'on y attache aujourd'hui parmi nous, est en lui-même une vraie conjuration contre le bien public.

La suite à d'autres ordinaires.

12 Mai 1766.

N° IV
DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

(Suite. Voy. Tom. III. N°. II. p. 17.)

Nullum munus Reipublicæ afferre majus meliusve possumus, quàm si doceamus atque erudiamus juventutem, iis præsertim moribus atque temporibus quibus ita prolapsa est, ut omnium opibus refrenanda atque coërcenda sit.

CIC. DE DIVIN.

Nous croyons avoir démontré que tous les citoyens doivent recevoir des leçons publiques dans les écoles nationales, et qu'il n'est aucune exception à cette règle, depuis les enfants qui naissent à la cour, dans les familles les plus illustres de la nation, et qui forment la première classe d'élèves, jusqu'aux fils du plus pauvre des villageois, qui font la cinquième dans l'ordre que nous avons suivi. De vrais patriotes également instruits et zélés, dont nous cherchons en tout les suffrages avec empressement, ont approuvé la distinction que nous avons établie entre les états de la société civile, comme le principe fondamental de toutes nos recher-

ches sur les règles de l'éducation nationale ; et nous avons appris avec plaisir que notre apologie de l'institution rustique avait dissipé le préjugé contraire dans l'esprit de quelques bons citoyens, qui s'étaient laissé séduire par le nombre et le poids des autorités.

Il ne nous reste plus qu'un seul objet à discuter, pour la pleine solution du premier de nos six problèmes ; mais on doit le regarder comme un des plus intéressants pour les mœurs, pour la perfection de l'esprit national et pour la félicité publique. Nous n'avons traité jusqu'ici que des enfants de notre sexe ; il est temps de s'occuper de l'éducation nationale des filles françaises. Nous ne ferions qu'un ouvrage imparfait à tous égards sur l'institution publique, si nous abandonnions aux préjugés, à la routine et aux abus, la moitié de l'État. Celle qui va nous occuper a peut-être beaucoup plus d'influence que l'autre, sur la tournure de l'esprit français, sur le caractère national, et par là même sur les intérêts publics et sur le sort des citoyens. Les effets en sont sensibles ; et pour en trouver la première origine, il faudrait probablement remonter jusqu'au-delà de celle de la monarchie française.

Les anciens législateurs de la Grèce avaient regardé l'éducation nationale comme le premier objet de leurs soins, et l'institution des filles comme une de ses parties les plus essentielles. Les Romains, qui n'eurent jamais à pro-

prement parler une législation, avaient négligé les idées précieuses et sublimes de Lycurgue, de Platon et des autres philosophes : notre nation, qui ne les a que trop imités pendant plusieurs siècles, dans la confusion des lois incomplètes, obscures et contradictoires, ne connaît point encore de code entier des écoles publiques ; nous n'avons que des règlements épars et des ouvrages particuliers sur l'ensemble de l'institution, dont quelques-uns seulement se rapportent à celle de nos Françaises. On y trouve cependant des vues très utiles et d'excellents principes. Ils sont analysés avec beaucoup de précision dans le dernier ouvrage qui parut en 1764 sur l'éducation des demoiselles.

Mais le plan que propose, dans ce traité, Mademoiselle Despinassi, n'est que celui d'une éducation domestique et privée, convenable aux filles qui sont nées dans les deux premières classes de la société. Toutes les autres demandent aussi leur institution, et peut-être une institution publique. C'est précisément la question qui se présente à décider en ce moment.

Remettons donc à l'examen le premier de nos six problèmes : *Quelles citoyennes* doivent recevoir une éducation publique dans les écoles nationales ? Nous ne balancerons pas de donner la même réponse. Dans la monarchie française, toutes les filles de la nation devraient recevoir une institution commune et publique, sans aucune exception, depuis la pourpre jus-

qu'à la houlette. Pour établir cette opinion, qui trouvera certainement beaucoup de contradiction, surtout de la part de nos lectrices du premier rang, nous devons expliquer nos principes avec plus de clarté, et les appliquer avec plus de force.

Nous nous sommes déclarés les ennemis de toute éducation privée pour les enfants de notre sexe dans quelque rang que le ciel les ait fait naître ; nous croyons devoir l'interdire de même à toutes nos jeunes citoyennes, et voici nos raisons. Il est juste de les soumettre à la censure la plus sévère.

Quelques Anciens avaient poussé leur zèle en faveur de l'éducation publique jusqu'à n'établir que des exercices communs entre les deux sexes : c'était l'usage de Lacédémone, si souvent critiqué, tantôt sur des raisons et des motifs très respectables, tantôt sur des erreurs ou même des préjugés. Nos mœurs ne permettent pas un pareil assemblage, et la religion chrétienne répugne encore plus aux suites que Lycurgue paraissait désirer, et que nous devons craindre. Cependant, l'esprit imitateur, qui devient ici chaque jour plus à la mode, pourrait bien ramener à leur tour les principes de ce législateur, et il faudrait mal connaître notre siècle pour croire que le christianisme fût un obstacle à leurs progrès. On doit s'attendre à toute espèce de paradoxes sur l'éducation pu-

blique et privée : ceux que nous avons vu paraître doivent nous aguerrir contre les autres.

Disons donc pour l'apologie de Lycurgue, dont nous sommes les sincères admirateurs, que son système d'institution publique fut parfaitement assorti à tout le reste de sa législation, et c'est en cela qu'il mérite des éloges : mais ajoutons contre les partisans de l'imitation servile, que c'est en cela même qu'il ne doit point nous servir d'exemple ; par la raison bien simple et bien essentielle que notre gouvernement qui diffère en tout de la constitution spartiate exige une éducation nationale entièrement différente.

La république de Lacédémone était concentrée dans le territoire d'une seule ville, ou pour mieux dire, de cinq ou six cents familles nobles qu'elle renfermait : tout le peuple était esclave dans la plus grande rigueur possible ; tous les nobles étaient soldats, sans exception, pendant leur vie. Le génie spartiate méprisait tout, excepté la force, le courage et le plaisir de commander. Les vertus guerrières étaient les seules honorées ; Lycurgue n'avait songé qu'aux moyens de les imprimer fortement dans l'âme des jeunes citoyens.

La présence continuelle des Lacédémoniennes de leur âge, leur concours à tous les exercices, le désir d'obtenir l'estime de toutes, et la tendresse de celle qu'on préférait, était sans doute un puissant aiguillon sur ces âmes fières

et impétueuses, que tout enivrait d'orgueil, à qui tout inspirait sans cesse l'envie de plaire. Nos pères, bien plus philosophes que nous, dans leur ignorance tant dédaignée de nos jours, avaient trouvé l'art d'adopter à nos mœurs et à notre gouvernement ce secret important de la politique spartiate.

Les lois de notre ancienne chevalerie ne tendaient qu'à nourrir, exciter, enflammer sans cesse par un semblable artifice le courage de la noblesse française. Nos preux s'exposaient aux plus grands dangers, et soutenaient les fatigues les plus incroyables, pour mériter avec le titre de brave chevalier l'estime des dames, quelques marques d'honneur de la part du prince, et un gage de la main de celle qu'ils avaient choisie pour souveraine de leurs pensées. C'est ainsi qu'on s'approprie les vrais principes sans copier servilement des usages qui ne sont point applicables à d'autres peuples, qu'à ceux qui les ont pratiqués, comme faisant partie de leur administration générale.

Mais en évitant de donner dans l'extrémité d'une éducation publique commune aux enfants des deux sexes, il ne faut pas oublier que l'une et l'autre institution doivent tendre au même but, et concourir au bien de l'État, suivant la distinction des devoirs attachés aux différentes classes des citoyens. Il faut poser pour maxime fondamentale que les filles de la nation sont destinées à devenir, chacune dans leur

condition, citoyennes, épouses et mères. Ces trois idées doivent servir de boussole aux spéculateurs qui voudront s'occuper du système d'études et d'exercices qui leur convient.

Dans chaque état de la vie civile, les femmes ont des devoirs à remplir, des talents et des vertus qu'elles doivent acquérir, pour servir utilement la chose publique et concourir à la prospérité nationale. Il faut donc, pour chacune des cinq classes qui composent la nation française, un plan d'éducation qui soit assorti le mieux possible aux obligations que chacune doit s'imposer, et aux services qu'on en peut attendre.

S'il est vrai, comme nous l'avons prouvé, que ce système doive former un corps unique et indivisible, constant et uniforme, nous en devons conclure que l'éducation publique et commune est préférable à l'éducation domestique et privée ; nous avons déduit toutes les raisons de préférence en traitant de l'institution des enfants de l'autre sexe. Les soins maternels en doivent être les surveillants ; mais il ne leur appartient pas toujours d'en régler les détails ; avec la meilleure volonté du monde, les auteurs de nos jours manquent souvent de lumières, ou trop souvent encore, avec les connaissances, on n'a pas la droiture d'intention, les talents de l'âme, qui sont nécessaires pour tourner au bien public les inclinations des jeunes citoyennes.

Les institutrices domestiques doivent être plus suspectes au vrai patriotisme que les insti-

tuteurs ; leur choix et leur conduite exigent trop de combinaisons pour qu'on se flatte d'obtenir du grand nombre un succès désirable.

On nous objectera, sans doute, que les écoles publiques des filles françaises sont encore plus mal organisées que celles de l'autre sexe ; que jamais le génie législatif n'a porté son flambeau sur cet objet important des mœurs nationales, si ce n'est peut-être quelques faibles étincelles sur les établissements de Saint Cyr, près Versailles, et de l'Enfant Jésus, à Paris, bornés par leur objet à l'enseignement de quelques demoiselles issues de la pauvre noblesse de nos provinces.

Nous sommes trop véridiques pour contester un fait malheureusement trop connu. Les couvents de religieuses, qui sont à proprement parler les collèges de nos jeunes Françaises des trois ou quatre conditions supérieures, n'ont de règles et de vues que celles qui s'y sont introduites presque par hasard, dans des temps et des lieux qui ne se prêtaient pas toujours au succès des idées vraiment avantageuses à toute espèce de bien public ; souvent rien n'est moins raisonné, comme nous aurons l'occasion de le prouver dans la suite ; jamais jusqu'à présent rien ne fut moins uniforme : c'est à quoi nous regarderions comme essentiel de pourvoir.

Toujours constants dans nos idées, nous suivons pour les écoles nationales des jeunes Françaises la même distinction qui nous a guidé

dans la première théorie des autres études publiques : la mode, qui fait tout en France, permet que les princesses du sang royal, et même les plus voisines du trône, reçoivent en quelque sorte une institution commune dans quelques-uns de nos plus célèbres monastères de filles. C'est un préjugé de moins que nous avons à vaincre pour établir notre opinion.

Nous désirons qu'un tel exemple soit suivi par tous les parents, comme il l'est par le plus grand nombre ; mais pour obtenir cette uniformité si désirable il serait utile de former un établissement exprès, à portée de la capitale, correspondant au premier des collèges proposés pour notre sexe. Il faudrait un plan d'éducation proportionné aux besoins des femmes destinées à vivre à la Cour, ou dans les premières dignités de l'État. Leur condition et leurs devoirs demandent certainement des vertus, des talents et des connaissances particulières. Si vous leur donnez des institutrices en petit nombre, choisies avec toute l'intelligence et toute la droiture imaginable, pour leur former l'esprit et le cœur, et pour leur communiquer autant de lumières qu'en exigent leur sexe et leur destination, vous en ferez d'excellentes citoyennes ; qualité précieuse dans les femmes de la Cour, quoique les abus et les préjugés semblent les en dispenser. Elles seront de dignes épouses des grands de la nation, et donneront des exemples d'autant plus applaudis, que le contraire aura paru plus

commun dans nos mœurs ; enfin elles deviendront mères, pour la prospérité publique, et pour le bonheur de leurs enfants, dont elles mériteront de surveiller l'éducation, privilège auquel il est si rare aujourd'hui qu'on puisse prétendre sans injustice.

On établirait des collèges pour les demoiselles dans chaque ville ; l'État paierait la dette la plus sacrée à la pauvre noblesse épuisée à son service, en suppléant à son impuissance ; la bourgeoisie aurait de même des écoles publiques pour ses filles, dans toutes les bonnes villes du royaume ; chaque paroisse des mêmes cités en posséderait pour celles des artisans : et le projet que avons déjà soutenu très fortement dans notre écrit sur les pauvres, de donner à chaque bourg sa maîtresse d'école, serait enfin réalisé.

C'est-à-dire, en deux mots, que toutes les citoyennes qui naîtraient dans le royaume sans aucune exception recevraient une institution publique dans les écoles nationales ; nous expliquerons dans la suite quels devraient être les objets des leçons pour chaque état, et surtout quelles maîtresses nous y destinons.

Nous ne manquerons jamais, dans chacune des six questions que nous avons annoncées, de les traiter ainsi successivement par rapport aux deux sexes, et de subdiviser nos réflexions suivant la distinction des cinq états de la condition civile ; nous y regarderons les Françaises

comme citoyennes, comme épouses et comme mères, dans la recherche des vérités qui doivent former la théorie de leur institution.

La suite à d'autres ordinaires.

16 Mai 1766.

N° V

LETTRES CRITIQUES

*sur quelques usages incommodes,
qu'on suit par habitude, parce qu'ils sont anciens.*

Adeo sanctum est vetus omne !

HOR.

AVERTISSEMENT.

L'auteur de ces lettres en promet aux Éphémérides une suite assez longue ; nous croyons pouvoir lui répondre qu'elle ne saurait jamais l'être trop au gré de nos lecteurs.

LETTRE PREMIÈRE.

Monsieur le citoyen,

Vous faites profession de dire franchement votre avis sur les opinions et les usages de nos Français, principalement sur les préjugés souvent absurdes du public parisien ; j'aime cette sincérité et je veux être de la partie. Depuis longtemps je suis dépité contre de vieilles routines, très inconséquentes et très incommodes,

que tout le monde est obligé de suivre ; mais qui n'étant fondées ni sur la raison, ni sur la nécessité, n'ont pour tout mérite que leur vétusté. Votre exemple me détermine, je saisis l'occasion de vos feuilles pour exhaler ma bile.

Au reste ne craignez aucune suite fâcheuse de ce dépit ; les objets qui causent mon impatience ne sont pas de nature à vous compromettre. Les vieux usages que je veux fronder à toute outrance ne tiennent à rien de respectable, et je puis les battre en ruine sans scandaliser personne.

N'allez pas croire cependant que ces rubriques universellement respectées soient indifférentes ; vous verrez bien le contraire. Elles causent vraiment des embarras continuels, que l'habitude rend plus supportables, qu'elle fait même oublier quelquefois, mais qui n'en sont pas moins réels. Ce sont des taches qui m'offusquent ; il faut excuser la vivacité que me causent ces petits ridicules, elle influera peut-être sur mon style, il tranchera mieux avec l'uniforme douceur du vôtre.

Je commence par la bizarrerie de nos monnaies françaises et de leur distribution ; c'est un premier article qui sera bientôt expédié. Sans aller chercher des origines dans les ténèbres de l'antiquité, nous savons tous, depuis longtemps, à quoi nous en tenir sur la manière de compter par livres, sols et deniers ; c'est le principe fondamental de tous nos calculs. Il y a

des siècles que tout le monde le suit en France. Examinez à présent ce que vous dicte le bon sens par rapport aux monnaies qui ne sont destinées qu'à solder ces mêmes comptes.

Il me semble à moi que la valeur de ces espèces courantes devraient être réglée de manière à rendre les paiements journaliers plus faciles et plus expéditifs. Il nous faudrait tout naturellement des pièces d'un sol, de dix sols, d'une livre, de cinq, de dix, de vingt, de cinquante et de cent livres.

Nous avons des deniers qui ne sont presque plus d'usage, et des liards ou quarts de sols qui ne servent qu'aux plus petits détails. Le reste de nos monnaies ne cadrent plus avec nos comptes. On n'a qu'une petite quantité de pièces qui valent un sol ; il en faudrait beaucoup : celles de dix-huit deniers et de deux sols ne sont ni si expéditives, ni si naturelles.

Puisqu'une livre vaut vingt-sols, il fallait faire des espèces de cinq, de dix et de vingt sols, non des pièces de six, de douze et de vingt-quatre. Puisque nous comptons par dix, vingt, trente, quarante, cinquante, cent et mille livres, il fallait des pièces d'argent de cinq et de dix livres ; des pièces d'or de vingt, de trente, de quarante, et même de cinquante et de cent livres, au lieu d'écus de trois et de six livres, au lieu de louis de douze, de vingt-quatre, de quarante-huit et de quatre-vingt-seize.

Rien, ce me semble, n'est plus simple, ni plus frappant que l'utilité de cette correspondance entre les monnaies et le calcul de ces mêmes monnaies ; car tout compte est supposé numération d'espèces : devine qui pourra la raison qui nous a produit des monnaies si singulièrement combinées. Si je veux donner cent liv. il me faut passer en revue presque toutes les différentes espèces françaises : tout au contraire je voudrais pouvoir les payer en une seule, en deux égales, en dix, en vingt, en cent.

Ou je me trompe fort, ou cet arrangement bien plus raisonnable plairait infiniment aux étrangers et aux nationaux ; je ne vois nulle raison qui puisse l'empêcher d'être suivi dans la première fabrication d'espèces, sans introduire brusquement une innovation toujours dangereuse quand elle est subite et forcée.

On regarde aujourd'hui, comme un axiome de la politique la plus éclairée, qu'il ne faut pas changer les monnaies. C'est une maxime salutaire ; ouvrez les annales de la nation, et vous verrez combien elle a eu de peine à s'établir : on a pratiqué le contraire jusqu'à nos jours ; c'était un des expédients de finance pour enrichir le trésor de nos rois dans les temps difficiles. On altérerait la valeur intrinsèque en mêlant à l'or et l'argent des métaux moins précieux en plus grande quantité. Les Juifs et les Lombards en profitaient par un artifice qui n'était pas bien difficile à deviner : ils retiraient des mains du

possesseur les anciennes pièces, plus riches en or et en argent que les nouvelles ; on trouvait plus de profit à les vendre en secret à ces étrangers avides qu'à les porter aux monnaies royales : ce modique intérêt leur assurait la préférence. Maîtres des anciennes, ils introduisaient souvent des nouvelles de leur propre fabrique, et ce commerce les enrichissait d'autant plus au détriment de la nation que la différence était plus grande entre l'ancien titre et le nouveau.

Les administrateurs du temps n'en savaient pas assez pour sentir la suite d'une manœuvre si préjudiciable. Il a fallu toutes les révolutions que le fameux système de l'Écossais Law fit essuyer successivement aux monnaies françaises, pour dégoûter la nation de ces vicissitudes. Les changements dans la valeur des espèces sont unis à présent dans les cervelles françaises avec l'idée des billets de banque et de l'agiotage ; cette union vaut mieux que tous les sermons politiques de dix ou douze habiles citoyens. Ce n'est presque jamais le raisonnement philosophique qui conduit le public ; il lui faut de grands événements, singuliers et frappants qui le déterminent.

Mais aussi, Monsieur le citoyen, vous avez très bien remarqué dans plusieurs de vos feuilles que notre manie française passe tout à coup d'une extrémité à l'autre, et que nous ne manquons jamais en admettant des principes

faux ou vrais d'en outrer les conséquences. Vous verrez que ma proposition sur les monnaies en sera la preuve.

Les révolutions étranges qu'on a souffertes sous la Régence ont persuadé qu'il ne fallait point changer, au moins d'une manière brusque et arbitraire, la *valeur intrinsèque* des monnaies ; c'est un principe que je respecte. Je m'attends qu'un grand nombre de vos lecteurs, même de ceux qui raisonnent, en concluront qu'il ne faut pas même changer l'ordre établi dans la division des espèces d'or, d'argent, de billon, ou même de pur cuivre : c'est presque toujours ainsi qu'on spécule et qu'on agit parmi nous.

Rien n'est pourtant plus différent que ces deux objets, qui seront peut-être encore confondus par le préjugé, malgré tout le soin que je vais mettre à faire voir qu'ils n'ont ensemble aucune espèce de relation ni de correspondance. Vous me pardonnerez ce détail, M. le citoyen ; vos lecteurs le verront peut-être avec plaisir. Puisque vous voulez peindre l'état politique et moral de la nation, tant ancien que moderne, et donner à tous ceux qui vous lisent une idée claire de tous les vrais intérêts de l'État, il vous faudra tôt ou tard leur inculquer les vrais principes de l'administration sur les monnaies. Si vous trouvez les miens suffisants, c'est de l'ouvrage épargné pour vous. La tâche que vous avez entreprise est assez forte, et vous avez

raison de vous applaudir quand on vous aide à la remplir.

La valeur intrinsèque de la monnaie se règle par la qualité du mélange total dont les pièces sont formées. Par exemple, on suppose un prix au marc d'or pur, ou de 24 carats, un autre au marc pur d'argent, ou de 12 deniers ; c'est une affaire de commerce : mais les différentes espèces ne se fabriquent point avec de l'argent ni de l'or pur, on y mêle une certaine quantité de matières moins précieuses, et cet alliage règle la valeur intrinsèque. Supposons que la masse destinée à se convertir en espèces contienne un ou deux marcs de cuivre sur 22 marcs d'or : il est certain qu'elle vaudra moins qu'une autre de même poids, qui ne contiendrait que vingt-quatre marcs de ce même or : la différence entre l'une et l'autre est évidemment celle du prix des deux marcs de cuivre à deux marcs d'or ; il n'est pas moins clair que cette évaluation de la masse entière règle la valeur de chacune de ses parties, une once, une demi-once, un gros de celle qu'on a mélangée, est autant inférieure à l'once et à la demi-once, au gros d'un or pur, que les vingt-quatre marcs le sont par leur alliage aux vingt-quatre qui seraient sans mélange.

Les monnaies respectives ne sont pour les citoyens des pays étrangers que des masses de métaux ; l'empreinte des souverains est inutile

hors de leur territoire, elle n'ajoute rien à la valeur intrinsèque et vénale des parties dont elles sont composées. Une espèce d'argent monnayé de France une fois sortie des limites se décompose en argent et en cuivre ; on paie le prix de ce qu'elle en contient, et rien au-delà : c'est une perte qu'il faut essayer, et voici en quoi elle consiste.

Les frais des opérations indispensables qu'exige la conversion des métaux en monnaie courante sont à la charge de l'État. Quelques nations, comme les Anglais, comprennent cet objet avec tous les autres dans les dépenses générales de leur administration ; les subsides ordinaires y sont employés. Les ouvriers monnayeurs de toute espèce étant à la solde générale du gouvernement et payés d'ailleurs, les monnaies elles-mêmes ne souffrent point d'altération pour cet objet. On vous donne poids pour poids, et titre pour titre, sans aucune diminution ; vous présentez au monnayeur autant de marcs d'argent au titre prescrit que vous voulez avoir d'espèces monnayées, et on vous les délivre par forme d'échange simple, sans bénéfice ni retenue.

On ne doit pas croire que cette forme d'administration si simple et si avantageuse charge beaucoup le Trésor public ; c'est une vraie misère dans un État aussi étendu, aussi peuplé, aussi négociant que les royaumes britanniques : et il ne faut pas être grand calculateur

pour voir que le gouvernement français aurait pu, sans surcharger l'État, adopter une méthode si favorable au commerce ; mais on a cru devoir depuis longtemps suivre un autre système, semblable à celui de plusieurs autres États.

Les frais nécessaires à la fabrication des monnaies se prennent donc, en France, sur la monnaie même, c'est-à-dire qu'on altère d'autant plus la masse primitive d'où se tirent les espèces ; c'est un article fixé par la loi, d'où il arrive qu'un citoyen portant au monnayeur une certaine quantité d'argent brut et de cuivre, ne recevrait point comme en Angleterre même poids et même titre ; mais au contraire un peu moins du métal précieux, et un peu plus d'alliage, sous l'empreinte du souverain ; c'est ce qui diminue d'autant plus la valeur intrinsèque des monnaies courantes.

L'altération consisterait à substituer aux anciennes pièces des nouvelles du même poids et de même valeur numéraire, mais prises dans une masse moins riche, c'est-à-dire plus mélangée : ainsi dans l'exemple cité, supposant qu'on eut mis d'abord vingt-deux marcs d'argent et deux de cuivre pour faire une masse, si le gouvernement ordonnait de n'admettre plus que vingt-et-un marcs du métal précieux, et trois de l'autre, on voit quelle perte en résulterait.

Mais on pourrait opérer même cette altération sans toucher aux monnaies, en leur

donnant tout à coup une plus grande valeur numéraire ou représentative ; c'est ce qu'on a pratiqué, souvent jusqu'au point de faire valoir fictivement un mélange fort corrompu beaucoup plus que la masse la plus pure.

Les effets de ces révolutions sont si funestes que leur proscription doit être considérée comme un des plus grands biens de notre siècle ; mais elles n'ont rien de commun avec l'opération proposée, qui me tient fort à cœur, à cause de la simplicité qui en résulterait.

Je désire que dans les masses combinées sur les mêmes principes, et même s'il se peut sur celui des Anglais, on prenne les divisions de chaque pièce de telle manière que la valeur soit, pour les petites, d'un sol, de cinq et de dix ; pour les moyennes en argent, de vingt sols, de cinq livres, de dix ; pour les supérieures en or, de vingt, de cinquante, de cent.

Opérer ainsi, c'est corriger les monnaies et non les altérer. L'abus consiste à faire valoir en espèces trois livres, ou six, ou douze, ou vingt-quatre, à une portion d'or ou d'argent mélangés de manière qu'en ôtant l'empreinte il ne vous reste en commerce que deux livres et quelques sols, et ainsi des autres. L'*altération* n'est que l'augmentation de cette perte, qui s'opère en portant, par exemple, la valeur du même écu de trois liv. à trois liv. dix sols, ou en substituant une autre pièce de même poids et valeur, mais d'un métal plus mélangé.

Le changement proposé consisterait à prendre dans la même masse évaluée au même prix, le poids requis pour valoir cinq, dix, vingt, cinquante et cent liv.

19 Mai 1766.

N° VI
DU COMMERCE

Hic segetes, illic veniunt felicius uvæ :
Arborei foetus alibi, atque injussa virescunt
Gramina : nonne vides, croceos ut Tmolus odores,
India mittit ebur, molles sua thura Sabæi ?
At Chalybes nudi ferrum, virosaque Pontus
Castorea, Eliadum palmas Epirus equarum ?
Continuo has leges, æternaque foedera certis
Imposuit Natura locis.

VIRG. *Georg.*

AVERTISSEMENT.

Nous avons reçu de Quimper un petit ouvrage sur le commerce, composé dans la vue du bien public ; mais sous une forme qui ne convient pas aux *Éphémérides* : l'auteur nous a permis de le refondre, et d'y joindre nos propres idées, sur un objet si véritablement intéressant. Nous profitons avec empressement de cette liberté qu'il nous laisse, et nous joignons tous nos principes avec les siens, dans un ordre qui nous paraît propre à répandre beaucoup de jour sur les diverses questions politiques et morales que fournit cette vaste matière.

Il importera peut-être assez peu à nos lecteurs de savoir auquel de nous deux appartiendront les vérités ou les erreurs, les bonnes qualités ou les défauts de nos dissertations économiques ; mais notre correspondant de Basse-Bretagne sera plus intéressé à ne pas nous pardonner des fautes qui pourraient retomber sur lui fort injustement. Nous l'exhortons donc plus particulièrement à relever celles qui nous échapperaient dans les feuilles qui rouleront sur le commerce.

Rien n'est plus équitable que de lui payer, avant tout, le tribut d'actions de grâces qu'il mérite ; les citoyens qui nous lisent doivent partager notre reconnaissance : ce nouveau correspondant n'ayant point exigé le secret de notre part, nous nous empressons de le nommer, afin qu'il ne soit point regardé comme un personnage chimérique : nous savons que plusieurs de nos lecteurs, et surtout de nos lectrices, s'obstinent à nous attribuer toutes les lettres qui nous sont adressées pour les Éphémérides.

L'ouvrage manuscrit sur le commerce, dont nous ferons usage en cette partie, est de M. Girard, avocat au Parlement de Bretagne, résident à Quimper, qui s'est fait connaître avantageusement de tous les vrais patriotes par plusieurs écrits répandus dans la Gazette et dans le Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, qui prouvent son zèle et ses lumières.

Il s'est engagé dans une dispute littéraire qui l'avait porté à rédiger toutes ses pensées sous la forme d'un écrit polémique ; les dissertations de ce genre appartiennent au Journal du commerce, et nous nous garderons de les enlever à cet excellent ouvrage périodique, honoré de la protection du ministère, qu'il mérite à tant de titres. Il faut que chacun se tienne dans ses limites : c'est à nous à respecter celles d'un auteur qui nous précède à tous égards dans la carrière que nous courons l'un et l'autre.

Le rôle d'observateur impartial est le seul qui nous convienne, et nous nous y bornerons toujours par goût autant que par devoir.

Nous divisons en quatre objets nos réflexions sur cette matière, fondues avec celles du citoyen de Quimper : nous traiterons premièrement de l'origine du commerce ; secondement, de son utilité ; troisièmement, de ses besoins ; quatrième, de ses dangers.

§ I.

DE L'ORIGINE DU COMMERCE.

Il faut rétrograder jusqu'à l'état primitif de la nature et de la simplicité sauvage pour se faire une juste idée de l'origine et de la nature du commerce. Ne peignons point des chimères : voyons les peuples de l'Amérique septentrionale au moment où nos matelots avides les découvrirent dans leurs antiques forêts : une ca-

bane de feuillages et de gazon, un petit champ de maïs, deux ou trois peaux de bêtes, un arc, des flèches dont la pointe était durcie au feu, un caillou tranchant, une massue d'un bois dur et pesant : voilà toutes leurs richesses. Heureusement ignorants sur tout le reste, ils n'avaient point d'autres besoins, ni d'autres désirs.

L'idée même du commerce n'était point encore entrée dans leur esprit, chaque famille se suffisait à elle-même ; la culture, la chasse et la pêche les nourrissaient, les vétissaient ; la nature faisait les frais du logement et des armes : trop heureux si les passions et les vices qui fermentaient dans leurs petites sociétés n'eussent pas occasionné déjà les dissensions domestiques dans les familles, les inimitiés particulières, et les guerres de nation à nation qui les désolaient ! N'est-il pas triste pour l'humanité que quelques milliers d'habitants si simples, épars dans un pays immense, se fussent dégradés par la fureur guerrière jusqu'à faire des esclaves et à dévorer les prisonniers en vrais anthropophages ? Ils ne connaissaient pas d'autre butin, ni d'autres conquêtes.

C'est de ce premier point qu'il faut partir pour voir établir le commerce, démêler son origine, et apprécier tous ses progrès. Un peuple n'en a pas même l'idée lorsque chaque famille se suffit à elle-même pour satisfaire ses besoins et ses désirs.

Le besoin réel, nécessaire, indispensable, a des bornes très étroites ; nos Américains en sont la preuve. Les philosophes cyniques de la Grèce en étalaient jadis de plus fortes encore au milieu des profusions de toute espèce. Mais le désir, source d'une autre sorte de besoin, n'a peut-être point de limites assignables, et c'est lui qu'on doit regarder comme le premier germe du commerce, qui se développe à mesure que les idées s'accroissent, que les passions agissent, que l'habitude se forme, et qu'elle prend tout l'empire de la vraie nécessité.

C'est en ce sens que les besoins peuvent se diviser en trois espèces différentes : besoins de nécessité première, ou de très grande utilité ; besoins d'agrément et d'aisance ; besoins de luxe et de frivolité. Nous supplions nos lecteurs de saisir ces distinctions ; elles trouveront souvent leur application dans la suite. La politique en a besoin quelquefois pour mettre un frein à l'orgueil ou à la cupidité, qui sacrifient tout à leurs caprices ou à leurs intérêts. Les premiers sont à proprement parler les seuls vrais besoins ; les seconds sont des désirs raisonnables ; les troisièmes sont des fantaisies souvent ridicules.

Il faut observer tous les peuples, suivant cet ordre naturel, à mesure qu'ils se civilisent, qu'ils se polissent, qu'ils s'enrichissent. Du plus strict nécessaire ils passent à l'utile, peu à peu ils atteignent l'aisance, puis ils parviennent aux

agrémens, enfin, ils se livrent à l'éclat, au luxe et aux vanités désordonnées.

D'abord il ne s'agit que de donner plus de solidité aux objets indispensables, d'être mieux nourris, mieux logés, mieux vêtus, mieux meublés, mieux armés, sans passer la règle du besoin ; une maison résiste plus aux injures de l'air qu'une cabane ; des animaux domestiques, des fruits cultivés, des liqueurs faites et conservées avec soin sont une nourriture plus assurée, moins pénible et plus succulente que la chasse et la pêche journalière ; les toiles et les étoffes habillent plus commodément et plus proprement que les simples peaux des bêtes sauvages ; on repose plus mollement sur un bon lit, et sous des couvertures moelleuses, que sur un tas d'herbes sèches, et sous une robe de bœuf ou de castor ; un fusil est préférable à des flèches, et un bon sabre l'emporte encore plus sur un casse-tête. Voilà le premier pas à faire, et le commerce est déjà né.

Il est impossible qu'une même famille, quelque nombreuse, quelque industrieuse que vous la supposiez, puisse se fournir à elle-même tout ce qu'exigent ces besoins de la vie civile, même dans son premier degré. Comment se bâtir une vraie maison, la meubler complètement de tous les ustensiles de ménage, de bois, de métaux, d'étoffes, de poteries, en tirer soi-même la matière première des mains de la simple nature, pour lui donner successivement toutes les fa-

çons requises ? surtout si vous ajoutez les travaux continuels de l'agriculture en l'état où nous la considérons. Il faudrait encore la fabrication et l'usage des instruments rustiques et militaires. Il est inconcevable que tout un peuple puisse demeurer longtemps dans cet état. Il serait nécessaire, pour empêcher la naissance du commerce, que tout le monde y fût propre à tout ; que tous les citoyens sans nulle exception voulussent et pussent également tout faire, tout entretenir, tout réparer.

Quand même vous supposeriez le cas très rare d'une nation isolée, qui n'a de communication avec aucune autre, qui se forme elle-même peu à peu tous ses arts d'utilité, d'agrément et de luxe, telle par exemple qu'on nous a représenté la nation chinoise, peut-être à tort, peut-être avec justice, il n'en arriverait pas moins ce qu'on voit partout et même à la Chine, que les uns se dispensent de rien opérer pour eux-mêmes ; c'est un apanage de leur grandeur, c'est-à-dire le fruit de leurs travaux, de leur sagesse, de leur courage, ou de leur habilité à profiter des circonstances et des erreurs ; les autres s'appliquent par préférence, par goût, par talent décidé, à des travaux d'une espèce particulière, bien assurés de recueillir tout le reste de la reconnaissance de leurs compatriotes, charmés de posséder sans travail des ouvrages plus parfaits et plus utiles.

De là naît bientôt et nécessairement la distinction des états et des travaux, dont le commerce est la suite infaillible ; dès que les citoyens embrassent une profession, c'est-à-dire se consacrent à une espèce d'ouvrages qu'ils s'appliquent à faire sans cesse pour plusieurs autres, il faut bien qu'à leur tour ils reçoivent tous faits ceux qu'ils sont forcés de négliger. Dans le cas même où nous n'admettrions pas un seul oisif dans toute la société, dès que nous supposons des talents particuliers et des professions ou des travaux propres, il s'ensuit un échange, une compensation réciproque, c'est-à-dire un vrai commerce. Le citoyen qui passera sa vie à bâtir pour mille autres, doit être nourri, vêtu, meublé par autrui ; voilà le premier négoce dans sa source primitive.

Nous n'avons point encore de monopoles, ni de luxe, et très peu d'arts agréables, et nous avons un commerce universel entre tous les citoyens occupés aux objets de première utilité.

Les lois politiques, religieuses et militaires produisent une autre espèce de travaux, ceux de l'esprit, peut-être plus pénibles que l'exercice corporel, et toujours mieux payés, même quand on les tourne au détriment de la chose publique. Les membres de l'administration, les pontifes, les magistrats, les guerriers, qui consacrent leur âme, leurs talents, leur temps, leur vie toute entière au maintien de la législation, de la paix intérieure et de la force extérieure de l'État,

reçoivent en contre-échange tout ce qui paraît nécessaire à leurs besoins, suivant l'état actuel de la société dont ils sont les chefs et les soutiens. Dans le premier état, c'est le strict nécessaire : ainsi, parmi les sauvages de l'Amérique, les guerriers faisaient part de leur butin, de leurs maïs, de leurs peaux, au chef de la nation, lui fabriquaient des cabanes, des hamacs, des flèches, des casse-têtes et des colliers de coquilles. Les vieillards, les femmes, les jeunes gens crédules, entretenaient de même les jongleurs qui leur servaient de prêtres et de médecins. Dans le second état de civilisation, c'est l'honnête médiocrité, l'aisance et l'agrément qu'on leur procure ; mais dans la dissolution des mœurs publiques, et dans la décadence des empires, c'est le luxe, le faste, la sensualité qu'ils désirent et qu'on leur laisse s'attribuer.

Le premier pas à faire pour mettre en vigueur le commerce une fois né, c'est l'institution des monnaies : l'évaluation qui se fait immédiatement d'ouvrage à ouvrage est bien plus embarrassante et bien plus longue, sujette à beaucoup plus d'inconvénient. La monnaie, formant une valeur représentative, devient une évaluation mitoyenne très expéditive, qui fait faire au commerce les progrès les plus rapides, quand elle est une fois établie.

Avant d'aller plus loin, nous croyons devoir appuyer sur une expression que peut-être on croirait échappée par hasard, mais que nous

choisissons au contraire de dessein formé, pour rendre nos idées. Nous avons considéré le commerce dans son premier état, comme échange d'*ouvrage* contre *ouvrage*, nous croyons que c'est la vraie manière de l'envisager, sous cette première époque et dans son origine : nous aurons occasion de revenir sur cette idée, peut-être y trouvera-t-on la clef de quelques difficultés plus apparentes que réelles qui causent encore tous les jours des discussions et des erreurs. Bâissez pour vous et pour nous, puisque vous avez le talent de bâtir, moi je cultiverai pour nous, parce que c'est mon lot, un autre nous habillera, celui-ci nous forgera des outils, l'autre nous meublera, les autres iront chercher le bois, le fer, et tous les matériaux, ainsi du reste ; c'est cette convention tacite mais effective qui fonde le premier commerce et le premier degré de civilisation parmi les peuples.

Quand les arts et le négoce ont fait de grands progrès, surtout par l'établissement des monnaies qui représentent tout, et des autres signes qui les représentent elles-mêmes, alors on paraît oublier l'ouvrage et n'échanger que denrées contre denrées, ou même droits contre droits, titres contre titres, idées contre idées. Plusieurs causes concourent à rendre cette différence plus apparente ; cependant vous n'avez qu'à bien considérer, et vous verrez que c'est toujours au fond l'ouvrage qu'on échange contre l'ouvrage ; c'est-à-dire le talent, le temps, la peine,

la difficulté, combinés en mille manières contre diverses autres combinaisons des mêmes objets. Ceux qui trouveront cette idée singulière n'ont qu'à l'approfondir, elle leur paraîtra très solide et très utile.

La suite à l'ordinaire prochain.

23 Mai 1766.

N° VII
DU COMMERCE

(Suite du N°. précédent.)

Hic segetes, illic veniunt felicius uvæ :
Arborei foetus alibi, atque injussa virescunt
Gramina : nonne vides, croceos ut Tmolus odores,
India mittit ebur, molles sua thura Sabæi ?
At Chalybes nudi ferrum, virosaque Pontus
Castorea, Eliadum palmas Epirus equarum ?
Continuo has leges, æternaque fœdera certis
Imposuit Natura locis.

VIRG. *Georg.*

Jusqu'à présent nous avons concentré tout le commerce dans un espace très étroit ; il ne renferme presque, sous ce point de vue, que les citoyens qui sont à portée l'un de l'autre, comme une petite nation de sauvages, une paroisse de simples paysans, et des artisans qui travaillent pour eux ; c'est son premier être : bientôt il acquière une plus grande activité, et c'est une époque nouvelle à considérer.

La loi suprême de la nature et du climat répand sur la surface de la terre, et jusque dans

ses entrailles, une diversité merveilleuse ; les animaux, les fruits, les arbres, les graines, les pierres, les métaux ne se ressemblent plus sur les deux hémisphères ; sous le pôle et sous la ligne, tout est différent jusqu'à l'espèce humaine elle-même. L'homme naturel s'embarasse peu de ces variétés qu'il ignore : l'Iroquois sous sa hutte n'avait jamais désiré le fer ni l'eau-de-vie dont il n'avait pas la moindre idée ; le Français savait-il il y a trois siècles que le Canada nourrit des castors ?

La communication des peuples entre eux, qui se fait par terre très lentement, de proche en proche, et par mer fort brusquement d'une extrémité du monde à l'autre, fait connaître ces variétés ; le désir s'enflamme à la vue des nouveautés utiles ou mêmes agréables, et de là naît une seconde sorte de commerce de nation à nation.

Avant de passer à cette espèce, nous aurions pu considérer celui qui s'établit de province à province dans les grands empires, situés de façon à rendre nécessaire la communication réciproque, l'une produisant ce qui manque à l'autre, pour satisfaire aux besoins des trois genres que nous avons distingués ; mais nos lecteurs feront aisément cette combinaison mitoyenne dès qu'ils connaîtront bien les deux extrêmes.

Il n'est peut-être pas plus nécessaire d'observer formellement, que le commerce pour

s'établir de citoyen à citoyen, de ville à ville, de province à province, de peuple à peuple, n'exige pas que l'un des deux soit absolument privé de l'objet commercable : quand même l'un et l'autre en serait pourvu, il suffit que l'un en ait plus qu'il ne faut pour ses besoins actuels, et que l'autre en ait moins ; c'est toujours le cas du commerce.

L'éloignement des lieux et des personnes est plus sensible alors ; il exige nécessairement un transport ou voiturage des effets négociés, et presque toujours un commissionnaire ou négociant intermédiaire ; il est possible, absolument parlant, qu'on se passe de ce dernier : nous voyons par le poème d'Hésiode, le plus ancien et le plus raisonnable de tous, que le commerce maritime des Grecs se faisait immédiatement, et sans aucun des agents qu'on appelle aujourd'hui des commerçants. Le riche propriétaire avait sa chaloupe ou son petit navire ; il embarquait les marchandises de la récolte destinées à la vente ; parcourait à l'aide de ses enfants et de ses esclaves les côtes et les îles ; changeait ses denrées pour d'autres qui lui manquaient, pour des meubles, pour des habits, des armes, des bijoux ; il revenait à sa charrue dès qu'il s'était défait de sa première charge et qu'il avait complété celle du retour.

C'est là, sans doute, la méthode la plus embarrassante et la moins favorable aux progrès de l'industrie ; mais c'est la première, ainsi que

l'échange immédiat de denrées à denrées, ou de travaux à travaux, sans l'interposition des monnaies. La seconde invention précieuse au commerce, et semblable en tout à celle des espèces, a donc été celle des agents intermédiaires ou négociants qui se sont fait une profession du négoce ; leur état facilite merveilleusement les communications de citoyen à citoyen, de lieu à lieu, de peuple à peuple, autant que l'invention des monnaies. Mais ni l'un ni l'autre ne doivent être confondus dans leur origine avec le commerce lui-même ; il peut subsister sans l'un et sans l'autre, nous en connaissons des exemples : mais il serait plus difficile, plus borné, plus languissant ; la monnaie et le négociant par état sont les deux moyens les plus efficaces qu'on ait trouvés pour l'animer, l'étendre et le perfectionner.

L'une et l'autre de ces pratiques salutaires consiste, comme on le voit, en une espèce de moyenne proportionnelle, interposée entre deux hommes, pour satisfaire à leurs besoins respectifs : dans le commerce absolument immédiat, le laboureur qui ne recueille que du froment serait obligé, s'il voulait se procurer du vin, de chercher lui-même un vigneron qui désirât du froment ; dans le commerce médiat, tel qu'il existe, par le double avantage des monnaies et des marchands, le laboureur change son grain en valeur numéraire, et trouve à sa

porte, chez un marchand, du vin évalué de même.

Dès que nous avons une fois des négociants, il ne s'agit plus que de penser aux facilités des transports ou des voiturages, et nous allons en voir de deux sortes : premièrement celui des effets ou marchandises ; secondement celui des signes intermédiaires ou des monnaies, qui sont la représentation commune des valeurs. Le premier a fait inventer les voitures de terre et d'eau, qui demandent de grandes et bonnes routes, des rivières navigables, des canaux et des ports de mer ; le second a fait imaginer les papiers de commerce qui transportent par lettres des sommes immenses, dont la voiture serait coûteuse, embarrassante, et souvent même périlleuse.

Nous voici parvenus par degrés à l'établissement total d'un commerce florissant ; mais afin de ne pas nous perdre dans ce dédale très compliqué, nous avons besoin de nous fixer des points de ralliement et de reconnaissance : en voici qui nous seront très utiles. En tout commerce, il faut considérer d'abord le premier producteur de la matière primitive qui la livre au sortir de ses mains encore naturelle, ou brute, comme on dit en terme de l'art ; dans cette première classe sont les agriculteurs qui fournissent les productions végétales et les diverses dépouilles des animaux domestiques qu'ils nourrissent ; les chasseurs, les pêcheurs, ceux qui sondent les entrailles de la terre, pour en tirer

les fossiles de toute espèce, plus ou moins précieux. La seconde classe est composée des manufacturiers, qui donnent aux matières premières la forme convenable aux besoins et aux désirs des acheteurs ; on voit qu'elle comprend les travaux de tous les arts possibles. La troisième est celle des agents du négoce, qui reçoivent les denrées ou les marchandises de la main des premiers ou des seconds, pour les livrer à ceux qui les demandent. Enfin, la quatrième est celle des consommateurs, qui les achètent pour leur propre usage.

Il n'est pas difficile de s'apercevoir que la quatrième et dernière classe est le premier mobile de tout le commerce ; si vous ôtez le besoin du consommateur, (on sait que *besoin* signifie ici utilité, agrément ou fantaisie), le marchand cessera bientôt de négocier, le manufacturier d'opérer, le producteur de recueillir. Cette induction est évidente par elle-même. Nous avons dit ailleurs qu'on en a fait une application très abusive en faveur des égoïstes oisifs, sensuels et fastueux, en voulant leur faire un mérite du titre seul de consommateur, malgré leur indolence et la dissolution de leurs mœurs. Nous avons montré combien il était dangereux d'attribuer ainsi à quelques milliers de citadins le double privilège de jouir de tout et de ne rien produire ; on a vu qu'ils ne pouvaient acquérir ce droit qu'en réduisant chacun plusieurs milliers d'honnêtes citoyens à la dure condition de pro-

duire sans cesse et de ne jouir jamais : d'où nous avons conclu que le bien général de l'État, ainsi que la loi de la justice et de l'humanité, s'accorderaient pour préférer les systèmes favorables à la médiocrité, qui partagent avec le plus d'égalité possible, entre tous les membres de la société civile, l'obligation de travailler, et l'avantage de goûter les fruits du travail.

Tout citoyen laborieux est consommateur, lorsqu'il n'est point dépouillé du produit de son travail par de cruels rançonnements : plus on lui laisse entre les mains des fruits de son émulation et de son industrie, plus il donne par son aisance d'activité aux consommations, qui sont la source du commerce le plus profitable ; c'est une vérité peu connue dans plusieurs systèmes d'administration, que nous trouverons encore à développer de plus en plus.

Le consommateur doit donc être considéré comme la boussole du commerce ; ses besoins, de quelque espèce qu'ils soient, sont bientôt la mesure des négociations, des fabrications et même des récoltes premières : principe très certain et cependant souvent négligé dans les détails de spéculation qu'on voit éclore de nos jours. Heureusement un pareil oubli ne peut influer longtemps dans la pratique ; mais il peut égarer dans la théorie, et ces erreurs seraient dangereuses à bien des égards, si elles pouvaient influencer sur les règles de l'administration. C'est toujours du temps qu'on perd, des embar-

ras qu'on se donne et des pertes qu'on souffre, quelque prompt que soit dans l'usage la découverte de l'abus.

Il est donc une relation nécessaire entre le commerçant, le manufacturier, et le premier producteur, ou du moins entre quelques-unes de ces classes, pour faire un vrai commerce : on voit par exemple des négociations immédiates entre le producteur et le consommateur, souvent même sans agents, comme sans monnaie ; c'est ainsi qu'un propriétaire de vignobles achète tout d'un coup d'un autre agricole quelques denrées à son usage, qu'il évalue et qu'il paie en tonneaux de son propre vin : ces sortes d'échange sont les plus rares et même ils supposent à présent une évaluation tacite en espèces qui règle de part et d'autre la compensation. Dans le commerce des denrées premières, qui n'ont pas besoin d'autre art que de celui du cultivateur, il n'intervient jamais que trois classes au plus ; savoir, les producteurs, les agents du commerce et les consommateurs. C'est dans les marchandises manufacturées que se fait le négoce parfait qui suppose les quatre classes.

Observons une gradation naturelle et très intéressante, qui correspond exactement aux trois espèces de besoins ou de désirs que nous avons distingués. Les objets de nécessité première ou de grande utilité n'exigent de travaux que du premier producteur, ou du moins d'un petit

nombre d'ouvriers, peu recherchés et peu dispendieux : la raison en est palpable ; c'est qu'ils tiennent aux premières idées de la nature et à la simplicité originelle. Les besoins du second ordre, c'est-à-dire les objets de commodité et d'agrément, commencent à s'éloigner de cette première candeur ; ils exigent des travaux plus longs, plus compliqués, plus dispendieux : enfin, ceux du luxe ou de la fantaisie ne sont que des raffinements produits par la fermentation continuée de l'industrie, de l'intérêt et de toutes les passions ; aussi exigent-ils des soins bien plus recherchés, bien plus difficiles, et par conséquent bien plus chers.

Mais aussi, par la raison contraire, ces derniers sont les plus aisés à voiturier et conserver pour le commerce ; les seconds, un peu plus embarrassants et plus sujets aux dangers ; les troisièmes, d'un volume plus incommode, et d'une manutention plus périlleuse. Sous un autre coup d'œil, le commerçant, le manufacturier et le producteur, qui prennent le besoin pour base, sont bien plus certains de l'utilité de leurs peines quand ils travaillent pour satisfaire ceux de la première classe, que ceux de la seconde, et par gradation, bien plus constants sur la seconde que sur la troisième.

L'art du commerçant consiste à bien connaître le désir ou le besoin du consommateur, à saisir l'objet de ce besoin, quelque éloigné qu'il soit, et à le mettre sous la main de ce consom-

mateur ; c'est en ce sens que le négociant est un agent utile ; son industrie va quelquefois même à faire naître le besoin et le désir, en faisant connaître des objets nouveaux : mais il faut que la nature ou l'art ait donné le prix d'utilité, d'agrément ou de fantaisie. L'intérêt du marchand est d'évaluer le moins qu'il peut en monnaies la production première et le travail de l'ouvrier, de simplifier le plus qu'il peut les frais, les dangers et les déchets du voiturage, enfin de faire vis-à-vis du consommateur une seconde évaluation, la plus forte qu'il lui est possible en monnaies. Cet intérêt particulier n'est rien moins que celui du commerce en lui-même, et des autres classes de citoyens, même de ceux qui concourent au commerce ordinaire. Nous expliquerons dans la suite comment et dans quelles circonstances ils sont précisément l'un et l'autre en contradiction.

Au reste, en toute négociation, chacune des quatre classes a son but et son intérêt : le consommateur veut avoir du meilleur, mais payer le moins possible ; les agents du commerce font tout ce qu'ils peuvent pour augmenter leurs profits, aux dépens de qui que ce soit des autres ; les manufacturiers pensent de même, et les premiers producteurs visent naturellement à rendre plus chères les matières premières qu'ils récoltent. Nous tâcherons de démêler lesquels de ces intérêts opposés la bonne politique doit favoriser dans les diverses positions de l'État et

du commerce, sans s'écarter jamais des règles de la justice, qui doivent marcher avant tout.

La suite à l'ordinaire prochain.

26 Mai 1766.

N° VIII
DU COMMERCE

(Suite du N°. précédent.)

Hic segetes, illic veniunt felicius uvæ :
Arborei foetus alibi, atque injussa virescunt
Gramina : nonne vides, croceos ut Tmolus odores,
India mittit ebur, molles sua thura Sabæi ?
At Chalybes nudi ferrum, virosaque Pontus
Castorea, Eliadum palmas Epirus equarum ?
Continuo has leges, æternaque foedera certis
Imposuit Natura locis.

VIRG. *Georg.*

Tout le monde sait en quoi consiste la distinction du commerce *intérieur* qui se fait dans l'État entre les citoyens des provinces soumises au même souverain, et du commerce *extérieur*, entre les nationaux et les étrangers.

Nous ferons sentir les différences que doit mettre entre l'un et l'autre une sage administration ; c'est un des points les plus délicats de la science économique. On a disputé vivement depuis quelque temps sur le commerce *actif et passif* ; il paraît qu'on est encore en litige sur la

signification même du mot. Sans entrer à cet égard dans aucune discussion trop subtile, nous nous contenterons de fixer à ces mots des idées triviales, qui nous paraissent leur convenir. Acheter, c'est ce que nous appellerons commerce *passif* ; et vendre sera pour nous le commerce *actif*. C'est ainsi que les marchands l'entendent communément, par la raison que l'achat constitue celui qui le fait débiteur de celui qui vend : ce qu'on appelle dette *passive* : et que la vente au contraire constitue celui qui la fait créancier de l'acquéreur : ce qui forme une dette active.

Nous ne voyons point de raison solide qui puisse nous faire changer cette signification vulgaire ; au reste, nous examinerons très soigneusement toutes les questions politiques relatives au commerce extérieur des Français avec les autres nations.

Mais pour se former une idée bien complète du commerce et de toutes ses branches, il faut encore subdiviser chacune des classes que nous avons distinguées. Les premiers producteurs, les manufacturiers, les agents du négoce et les consommateurs se partagent encore en diverses espèces, de manière qu'il se fait dans l'intérieur de chacune des trois premières classes un vrai commerce que nous pourrions appeler *primitif*, avant que les objets de cette correspondance passent de l'une à l'autre ; c'est un article qui mérite d'être expliqué.

La classe des premiers producteurs, agricoles, chasseurs, pêcheurs, *fossilistes* (car enfin ce mot est nécessaire ici), a plusieurs subdivisions ; la première espèce des ruraux est celle des propriétaires même du fonds, qui l'ont hérité de leurs ancêtres, ou qui l'ont acquis à prix d'argent. Nos lois, nos mœurs et nos usages ont voulu que toute cette propriété s'accumulât sur la tête des citoyens privilégiés des classes les plus élevées de la société, qui ne sont point cultivateurs. La noblesse, l'Église, la robe, la finance, le commerce, la bourgeoisie totalement oisive, possèdent aujourd'hui tout le territoire du royaume, et jusqu'aux vastes landes qui sont en friches depuis des siècles.

La nombreuse troupe d'hommes utiles, qui compose véritablement le fonds de la nation, celle des premiers ouvriers de l'agriculture, après avoir été huit siècles entiers réduite à l'esclavage, attachée par une loi sévère et funeste à l'héritage de son seigneur, et contrainte de travailler pour lui, à peu près comme ses animaux domestiques ; après avoir eu pendant quatre ou cinq autres une espèce de liberté accompagnée d'une propriété précaire, par les emphytéoses, et rançonnée par des cens, rentes et champarts très onéreux alors, commence à goûter les charmes d'un affranchissement bien plus parfait, et d'une propriété plus assurée et plus avantageuse ; il ne lui manquerait plus que les moyens de l'acquérir ; mais les malheurs des temps, les

suites des anciennes erreurs, et d'autres causes destructives, l'empêchent jusqu'à présent de prétendre à cette condition de vrai possesseur cultivant son propre héritage. Si vous exceptez quelques portions éparses en petit nombre, tout le reste des fonds appartient en chaque paroisse du royaume à d'autres qu'à ceux qui les travaillent.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si le système de quelques États voisins qui sont parvenus à transférer la propriété sur la tête même des agents de la culture, est plus juste, plus avantageux et plus conforme à toutes les lois de la saine politique. Si nous examinions un jour ce problème, nous ne manquerions pas d'observer que dans une vaste monarchie comme la nôtre, forcée d'entretenir une puissance militaire formidable, une administration très compliquée et un clergé nombreux, les propriétaires des biens réels doivent nécessairement entretenir la noblesse, qui fait la base des forces de l'État, et le corps des troupes nationales, qui porte actuellement les armes ; les ministres de la religion, de la justice et des autres ressorts du gouvernement. D'où naquirent la loi féodale, le droit des impôts, les dîmes et les possessions ecclésiastiques.

Quoi qu'il en soit des causes et des effets, il n'est pas moins certain que plusieurs millions d'ouvriers agricoles n'ont que leurs bras pour appliquer aux instruments de la culture et des

récoltes. Ces paysans, simples manouvriers, sont les premiers et presque les seuls agents directs et immédiats de l'agriculture. L'application de leurs forces et de leur industrie à tels ou tels fonds particuliers est une espèce de commerce qui se fait, quelquefois par le propriétaire même, noble, ecclésiastique ou bourgeois, quand il a l'émulation et le loisir de faire valoir, comme on dit, son bien par ses propres mains ; ce cas est beaucoup plus rare en France qu'on ne l'imaginerait : et nous examinerons peut-être un jour dans les feuilles promises sur les moyens politiques de perfectionner l'agriculture, s'il ne serait pas convenable au bien public d'engager par tous les moyens possibles le maître du fonds à *faire valoir*, autant qu'il ne serait pas contraint à s'en dispenser.

Le commun des propriétaires ne pouvant aujourd'hui parmi nous, ou du moins ne voulant pas s'appliquer immédiatement à cet ouvrage, il faut des agents intermédiaires entre eux et les manouvriers agricoles ; et de là nos fermiers qui ne sont en quelque sorte que des commerçants : leur négoce consiste à payer, d'une part, au maître du sol, en argent ou en denrées, le moins qu'ils peuvent, pour avoir droit de faire cultiver les héritages et de s'en approprier les fruits ; et à solder, de l'autre part, les ouvriers agriculteurs qui travaillent les fonds. L'une et l'autre avance qu'ils sont censés faire, se retire avec le profit le plus considérable qu'ils peuvent, sur la

vente des récoltes qu'ils font aux autres classes, c'est-à-dire aux consommateurs, aux manufacturiers ou aux simples agents du négoce.

La science économique et rurale de ces fermiers, ainsi que les dépenses bien entendues qu'ils font au commencement de leur bail, surtout pour améliorer les fonds, doivent être regardées comme infiniment précieuses au bien public, la plupart des propriétaires n'ayant ni les moyens, ni l'intelligence, encore moins les simples paysans qui n'ont rien depuis l'origine de la monarchie jusqu'à présent, et qui souvent ne savent que bêcher, couper et transporter. L'argent, le bétail, et surtout l'industrie d'un bon fermier qui a de l'émulation et de l'honneur, font des merveilles dans les héritages qu'ils font valoir. Si la propriété, la richesse, la science et l'émulation se réunissaient sur la même tête du cultivateur immédiat, comme dans une partie de la Flandre, dans la Hollande, dans la Suisse, dans le Palatinat du Rhin, et ailleurs, c'est peut-être le premier degré de bien moral et politique, immensément éloigné de nos mœurs anciennes, mais dont nous nous rapprochons sensiblement tous les jours : si du moins l'art et les moyens se trouvaient chez le propriétaire même, avec l'envie et le pouvoir de bien faire ; c'est le second degré dont nous sommes si près, qu'il ne tiendrait presque plus qu'à nous d'y atteindre ; au défaut de l'un et de l'autre, le meilleur supplément est d'avoir le

plus grand nombre possible de fermiers riches, honnêtes et intelligents.

En prenant cet état pour règle, on voit que l'agriculture seule occasionne un triple commerce, du fermier avec le propriétaire, avec les ouvriers agricoles, et avec les autres classes ci-dessus spécifiées, consommateurs, manufacturiers, ou simples agents du négoce.

La plus rare de ces correspondances est celle du premier producteur avec le manufacturier lui-même ; les marchands qui se chargent par état d'acheter, de faire voiturer et de vendre, ont soin pour l'ordinaire de s'interposer entre ces deux classes ; ils prennent, par exemple, en détail de la main du fermier ou du propriétaire qui fait valoir, son chanvre, la laine de ses troupeaux, et les vendent en gros aux fabricants des toiles ou des étoffes ; c'est un premier négoce, qui produit au *marchand* son bénéfice, mais qui n'est souvent pas moins avantageux aux deux autres classes. Le premier producteur fermier ou propriétaire a communément besoin de vendre promptement, le plus près qu'il peut de chez lui, et d'être payé en argent comptant ; le marchand va le chercher au temps favorable dans sa maison, ou du moins dans un marché voisin, et le paie sur-le-champ. Le manufacturier attaché à son ouvrage gagne plus à rester sédentaire près de ses ateliers qu'à courir ainsi les campagnes ; d'ailleurs, il aime mieux employer ses fonds pécuniaires aux détails inté-

rieurs de ses ouvrages, et payer la matière première qu'il reçoit d'un marchand, en traites sur un autre qui prend ses étoffes pour les revendre, ou par lui-même ou par d'autres détailliers, à la classe des citoyens simples consommateurs ; c'est ainsi que tous travaillent et profitent.

Il n'est presque point de manufactures, quelques simples qu'elles paraissent, qui ne se subdivisent en chefs d'entreprises et en simples ouvriers de plusieurs espèces différentes, suivant les travaux divers qu'exigent les apprêts qu'il faut faire subir aux matières premières. Le chef de manufacture doit avoir la science totale de son art, spéculative et pratique, avec des moyens suffisants pour la mettre en valeur ; il est telle espèce de fabrications qui exige une grande richesse de la part des entrepreneurs ; les ouvriers ont quelquefois des lumières supérieures sur tout l'ensemble de leur profession, mais le défaut de fortune les fixe au second rang ; plus souvent ils n'ont que l'instinct mécanique de la seule partie à laquelle ils ont été dressés.

De là naît encore un triple commerce, du manufacturier en chef avec le premier producteur des matières primitives, soit par lui-même, soit par des marchands interposés ; avec les ouvriers divers qui travaillent sous ses yeux ou ailleurs à la perfection complète de ses ouvrages ; avec les consommateurs, soit par eux-mêmes, ce qui est plus rare, soit par une seconde interposition des marchands en gros ou en détail.

Il ne sera peut-être pas inutile d'observer que dans le conflit des intérêts qu'occasionne toujours le commerce entre ceux qui négocient, les manufacturiers en chef, qui sont privilégiés par leur maîtrise, et surtout ceux que leurs richesses portent le plus à s'enorgueillir au-dessus des ouvriers, qui sont leurs coopérateurs, abusent quelquefois étrangement de leur supériorité, d'une manière funeste au bien public.

La classe des agents du négoce se subdivise aussi ; premièrement, par une distinction naturelle entre la marchandise et la voiture, qu'on distingue presque toujours dans le négoce de terre, mais qui sont trop confondus dans le commerce maritime. Sur terre, le marchand pactise de son mieux avec les bateliers, les rouliers, les coches ou voitures de messagerie : c'est une branche de son art ; quelquefois le cultivateur prête à ce ministère les chevaux ou les bœufs de son labour, et c'est peut-être une perte plutôt qu'un profit pour la cultivation. Mais sur mer, les armateurs particuliers ou les grandes compagnies de commerce confondent la voiture avec le commerce même ; ceux qui possèdent les vaisseaux ne les considèrent quelquefois que sur le pied de coches maritimes ; ils se font payer le transport, ou le fret comme on dit en terme de marine : mais plus souvent ils ne les emploient qu'à leur propre usage pour voiturier les denrées dont ils négocient pour leur compte : c'est un double bénéfice pour eux ;

mais n'est-ce pas une source de monopoles et de difficultés nuisibles aux progrès du commerce même, de la culture et des arts ? C'est ce que nous examinerons avec soin.

Le résultat des idées que nous venons d'exposer doit donc être dans l'esprit de nos lecteurs, que le commerce, dans son origine, est pour les hommes un supplément mutuel à leur travail particulier ; qu'on est obligé d'avoir recours à cet expédient, toutes les fois qu'on a des besoins ou des désirs, sans pouvoir les satisfaire soi-même ; c'est alors qu'il faut se procurer des secours étrangers. Mais la loi naturelle et l'intérêt particulier disent assez que tout homme libre ne donne son temps, sa peine et son bien, qu'en vue d'en tirer quelque utilité ; autrement, ce n'est pas un négoce, c'est un service d'ami : la correspondance mutuelle est nécessaire au commerce ; il faut deux besoins pour lui donner naissance, et une espèce de double impuissance de les satisfaire ; mais aussi la correspondance des besoins une fois établie, le commerce ne peut manquer de fleurir ; dès qu'il y a des consommateurs, l'industrie fournit des marchands, des ouvriers, des manufacturiers et des premiers producteurs.

La suite à d'autres ordinaires.

30 Mai 1766.

N° IX
DES EXEMPLES ANCIENS ET MODERNES

(Suite. Voy. Tom. II. N°. X. p. 145.)

Exempla ex vetere memoriâ & monumentis ac Litteris, plena dignitatis, plena antiquitatis, hæc plurimum solent et autoritatis habere ad probandum, & jucunditatis ad audiendum.

CIC. ACT. 5. IN VERR.

LETTRE DU TRADUCTEUR

Monsieur le citoyen,

Je vous envoie le premier livre du *Valère Maxime français*, que je vous prie de publier dans les *Éphémérides* ; vos lecteurs verront que j'ai joint à chaque chapitre de l'auteur latin un préambule analogue à nos mœurs autant qu'à celles des Grecs et des Romains. Cet avant-propos était nécessaire à l'ouvrage enrichi des exemples mémorables de la nation française.

PRÉFACE DE VALÈRE MAXIME.
À TIBÈRE CÉSAR AUGUSTE.

Les exemples illustres et les discours mémorables des grands hommes qu'ont produits la république romaine et les nations étrangères, sont épars trop confusément dans les grands ouvrages pour qu'on puisse les y découvrir avec facilité. J'ai tâché de les rassembler ici par ordre en puisant dans les meilleures sources ; c'est un long travail que j'épargne aux lecteurs qui veulent s'instruire et se former à cette école des vertus.

Mon dessein n'a pas été de tout recueillir ; quel homme serait assez habile pour analyser ainsi, dans un seul livre, les fastes de tous les siècles ; ou assez présomptueux pour se flatter d'écrire avec plus de soin et d'éloquence notre histoire nationale, et celle des autres peuples, déjà traitée avec tant de succès par les auteurs qui nous ont précédés ?

C'est vous que j'invoque en cette entreprise, vrai salut de la patrie, *César* ! que la voix unanime des hommes et des dieux appelle au gouvernement de cet univers : vous dont la céleste providence veille sans cesse pour réprimer et punir les vices, pour exciter et récompenser les vertus que je vais décrire.

Les anciens orateurs ont toujours commencé par implorer l'assistance du grand Jupiter, et les plus renommés des poètes consacrent les pré-

mices de leurs vers à l'invocation de quelques divinités ; votre faveur me tiendra lieu de toute autre inspiration et sera le soutien de ma faiblesse. Le respect et la confiance que nous avons pour les autres déités ne sont fondés que sur l'opinion de leur excellence et de leur pouvoir ; ceux que vous inspirez le sont sur la connaissance de vertus qui vous rendent semblables à votre père Auguste, et à César votre aïeul : deux astres dont l'éclat ajoute tant de lustre à la religion romaine. Nous avons reçu des nations étrangères le culte des autres dieux ; mais elles recevront de nous celui des Césars.

Les honneurs qu'on rend aux immortels seront le premier objet de mon ouvrage : je le commence par un traité sommaire sur l'histoire de la religion.

DES EXEMPLES MÉMORABLES.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER. *DE LA RELIGION.*

AVANT PROPOS du traducteur.

Dans tous les climats et dans tous les siècles, la religion fut le premier objet de la sollicitude législative. Quiconque naquit avec ce génie heureusement très rare, qui fonde ou qui bouleverse les empires, considéra toujours le culte

public comme le premier besoin d'un peuple policé. C'est le dogme de la divinité qui donne à toutes les lois une base ferme et solide, en établissant le tribunal intérieur des consciences timorées, et surtout la religion des serments, sans laquelle il est impossible de concevoir aucune administration de la justice entre les citoyens.

Les esprits superficiels, qui se permettent si souvent des railleries sur un sujet si grave, même en des écrits qui passent entre les mains du peuple, devraient considérer au moins une fois dans leur vie trois grandes vérités bien simples et bien intéressantes. La première, que dans tout empire soumis à des lois, les biens, l'honneur, la liberté, la vie de chaque citoyen ne dépendent que de deux ou trois parjures ; la seconde, que la moitié des âmes lâches qui seraient portées par leur intérêt personnel à se parjurer, dans les circonstances très communes qui paraissent assurer leur impunité aux yeux des hommes, ne sont retenues par aucun autre frein dans une tentation si délicate, que par les terreurs de l'autre vie qu'inspire la religion ; enfin la troisième, que le peuple une fois accoutumé à un culte avec lequel il confond toujours les principes mêmes de la loi naturelle, et les sentiments de l'honnêteté morale qui en sont le fondement, n'apprend jamais à mépriser l'un qu'il ne s'affranchisse en même temps du joug de tous les autres.

L'enchaînement de ces trois observations est l'apologie des grands hommes de tous les temps, qui n'ont jamais écrit ou parlé en public qu'avec un souverain respect des cultes, même les plus absurdes, établis dans leur patrie : regardant toujours, avec raison, la religion comme identifiée avec la législation, et lui servant de soutien perpétuel dans les consciences ; ils ont vu qu'on risquait d'ébranler toutes les règles qui font le maintien des sociétés, en désarmant les antiques superstitions, à moins qu'on ne pût les remplacer sur-le-champ par des maximes plus saintes, et par des annonces encore plus terribles pour les méchants.

Plus les États sont anciens, plus ils ont eu de vrais génies pour législateurs ; plus aussi l'union est intime entre les principes du culte et ceux de l'administration, et plus par conséquent toute innovation y deviendrait dangereuse ; la destruction des lois religieuses y serait funeste aux mœurs et aux intérêts du bien public, et à toutes les sources de la félicité privée.

Les fondateurs des États célèbres, en combinant tous les ressorts de leur ouvrage politique, ont regardé comme le chef-d'œuvre de l'art l'union, la correspondance intime, l'enchaînement presque inextricable des idées politiques, morales et divines, dans un seul et unique esprit national. Il ne faut que jeter un coup d'œil sur l'histoire des empires pour en être persuadé.

Les Égyptiens étaient un peuple sédentaire, amateur des arts, dont toute la richesse consistait dans les inondations du Nil, dirigées à force de travaux ; ses villes multipliées n'étaient pas seulement pour lui, comme elles sont pour nous, un séjour plus agréable et plus commode, mais une retraite indispensablement nécessaire, chaque année, contre les débordements ; l'excessive population, la culture, les fabrications, le commerce maritime, étaient la source de son bonheur et de sa gloire ; c'est l'idée que nous en donnent les plus anciens historiens, Hérodote et Diodore de Sicile. Sa religion consistait principalement dans le culte d'*Isis* et d'*Osiris*, inventeurs de tous les arts, dont les attributs servaient d'ornements à leurs statues. La cérémonie même de leur culte, qui nous paraît aujourd'hui la plus absurde et la plus indécente, était une leçon de politique et de morale qui signifiait que la multiplication du peuple est la vraie fortune de l'État. Des temples superbes, des cérémonies particulières, divers animaux sacrés et d'autres inventions religieuses attachaient les peuples de chaque district à la ville qu'il fallait leur apprendre à chérir et à respecter. Le Nil devait être sacré lui-même, et tout plein d'objets sanctifiés ; la barque d'*Isis* devait être le plus vénérable des symboles, et le bœuf qui laboure, le plus révééré, comme le plus utile des animaux ; leurs prêtres devaient être les plus austères, les plus vénérables et les plus savants des hommes,

parce qu'on tirait de leur corps tous les magistrats, et que ces juges redoutables citaient à leur tribunal non seulement les vivants, mais aussi les morts et les rois mêmes, dont la sépulture dépendait d'un jugement impartial mais sévère ; et par une suite de cette admirable institution, les cadavres embaumés devaient être comme déifiés ; les tombeaux, superbes, inviolables et comme indestructibles.

L'ancien empire des Assyriens, fondé par la force et la violence, n'avait qu'une seule loi, la volonté d'un maître despote et l'asservissement total de plusieurs millions d'esclaves ; toute sa religion consistait à détruire les autres dieux pour faire adorer les statues de les princes morts ou vivants. Les Perses dans leurs beaux jours, braves, généreux, véridiques, passionnés pour la gloire et les conquêtes, n'adoraient que le soleil ; et leur morale, aussi simple que leur culte, consistait à être juste, sincère et courageux. Les richesses qui les amollirent, en firent un peuple efféminé, superstitieux et intolérant.

Les Grecs, issus des Égyptiens et des Phéniciens, mais abandonnés à eux-mêmes, eurent pour dieux des simulacres de ces contrées, peu à peu défigurés par le temps et par une imagination bouillante, qui bâtit mille et mille fables sur chacune de ces représentations, où le petit nombre des faits historiques devint impossible à reconnaître, il ne resta qu'une étincelle de ces vérités dans les mystères, surtout dans ceux de

Cerès Eleusine ; mais lorsqu'une politique admirable eût réuni cent petits empires en une seule confédération, par l'établissement des amphictyons, des ligues particulières et des affiliations de colonies, qui furent les trois contre-poids de cet équilibre merveilleux, détruit par Alexandre, ou peut-être même par Philippe, après avoir duré tant de siècles, la religion grecque qui paraît si bizarre au premier coup d'œil, en fut un des plus grands soutiens. Chaque république eut ses dieux privilégiés, ses temples magnifiques, ses jeux, ses fêtes, ses spectacles ; mais ils ne furent point pour elle seule ; tous les Grecs étaient admis aux grandes solennités, bien plus, ils étaient invités par la pompe, par l'attrait des récompenses et de la gloire qu'on acquérait dans la Grèce entière en les méritant ; tous les princes avaient commencé par être issus des dieux divers ; toutes les villes qui chassèrent les tyrans pour s'ériger en républiques, se firent aussi une origine divine et miraculeuse. Les prêtres grecs, occupés de sacrifices, d'oracles, de cérémonies, n'exerçaient aucune espèce de magistrature sur les mœurs privées : bientôt tout le peuple n'en eut point ; il ne resta qu'une seule vertu qui soutint cette confédération, l'amour de la gloire et celui de la patrie, qui procurait des honneurs propres à satisfaire le premier, soit de la patrie générale ou de la Grèce confédérée, soit de la patrie particulière ou de chaque république. Plus on exa-

minera les annales de ces peuples fameux, plus on verra qu'ils n'avaient que ce seul mobile pour les soutenir pendant plusieurs siècles, et qu'il ne tenait son activité principale dans l'esprit des peuples que des rites de la religion.

Les Romains parurent destinés, dès leur origine, à conquérir tous les peuples du monde connu, en les subjuguant d'abord, par force, par artifice ou par perfidie, et en les retenant par toutes sortes de moyens dans les filets de leur politique insidieuse. Ils se firent des principes religieux analogues à ce dessein : Rome devint peu à peu par adoption la patrie de tous les dieux, comme celle de tous les peuples ; point d'objet imaginable qui n'eût des temples dans cette immense capitale. À mesure que les nations étaient vaincues, leurs dieux passaient dans la cité maîtresse du monde ; l'étranger soumis les y voyait naturalisés et honorés par ses vainqueurs ; c'était pour ainsi dire le premier appas qu'on lui tendait, pour lui faire désirer d'être honoré lui-même de ce droit de bourgeoisie que les Romains vendaient si cher, exigeant l'obéissance et la fidélité la plus absolue, des services importants, et des flots de sang répandus pour eux dans les combats. Ce n'était pas assez pour l'habileté de ces républicains, conquérants insatiables, de tolérer tous les cultes ; il fallait encore les adopter et se les incorporer, afin que Rome fût le centre et l'abrégé de tout l'univers.

C'est ainsi que, parmi les erreurs des fausses religions, le culte a toujours influé sur l'esprit national, et contribué de la manière la plus sensible à la fortune des États. La religion chrétienne, qui ne doit point son origine à la politique, et qui n'a point eu les législateurs et les princes pour auteurs, mais au contraire pour ennemis, n'a peut-être point rencontré de plus grand obstacle dans son établissement que cette loi de la religion romaine ; le christianisme, destructeur de toutes les divinités, renversait par le fondement une maxime que plus de sept siècles de succès prodigieux faisait regarder comme la source de la grandeur de l'empire ; aussi l'époque de son établissement le plus complet et le plus général a-t-elle concouru avec la destruction de l'empire et la fondation des royaumes occupés par les peuples qu'on appelait barbares. Le plus solide, qui subsiste depuis plus de douze siècles, est l'empire des Français dans les Gaules ; peut-être doit-il en grande partie cette stabilité merveilleuse à l'influence de la religion adoptée par son fondateur sur son esprit national.

La suite à l'ordinaire prochain.

2 Juin 1766.

N° X
DES EXEMPLES ANCIENS
ET MODERNES

(Suite du N°. précédent.)

Exempla ex vetere memoriâ & monimentis ac Litteris, plena dignitatis, plena antiquitatis, hæc plurimum solent et autoritatis habere ad probandum, & jucunditatis ad audiendum.

CIC. ACT. 5. IN VERR.

La conquête des Gaules par les *Francks* est la source où remonte la législation française, et l'origine d'un État qui subsiste avec éclat, par ses propres forces, depuis quatorze siècles. La religion fut un des moyens les plus efficaces et les plus doux que notre grand *Clovis* mit en usage pour donner à son empire cette solidité dont nous voyons encore la preuve et les effets.

Le christianisme, tel qu'il se trouva vers la fin du cinquième siècle dans le clergé catholique des Gaules (outre la divinité de la religion, outre les desseins cachés de la providence et les inspirations de la grâce qui ne sont pas de notre compétence), avait, humainement parlant, une

analogie si parfaite avec ses desseins, et avec les besoins politiques de l'empire qu'il voulait fonder, que la politique la plus profonde ne pouvait rien imaginer de plus habile, ni de plus avantageux, que l'incorporation de l'Église et de l'État, ou la direction commune de nos lois civiles et religieuses au même but, et au centre commun du bien public, qui furent son ouvrage.

C'est une vérité que plusieurs écrivains modernes ont indiquée succinctement, mais qui mérite d'être approfondie, et sur laquelle nous nous livrerons avec plaisir à des observations de détail, qui ne peuvent manquer d'être agréables à plusieurs de nos lecteurs.

L'illustre fondateur de la monarchie française dans les Gaules, Clovis, qui rendit le premier son empire sédentaire, et sa puissance comme inébranlable dans cette vaste contrée de l'Europe, eût difficilement trouvé dans les circonstances du temps un moyen plus favorable et plus assuré d'affermir sa domination, que le dévouement qu'il fit paraître à la religion catholique, dont l'Église gallicane faisait alors le plus bel ornement.

Les Gaulois, assujettis depuis près de cinq siècles, s'étaient confondus avec les Romains leurs vainqueurs, par des alliances, des adoptions, bien plus encore par une incorporation générale au peuple de Rome même, par la faculté d'aspirer aux honneurs du Sénat et de

l'empire. Les deux nations ne faisaient plus qu'un seul peuple gallico-romain, dont les mœurs étaient un mélange des deux anciennes, qui s'étaient incorporées surtout par les progrès de la religion chrétienne, qui florissait dans toutes les Gaules depuis plus de trois siècles.

Le grand objet de Clovis devait être de captiver l'esprit de ces peuples, de les apprivoiser avec les *Francks*, jusque-là trop redoutés, de les détacher absolument des empereurs romains, et de leur inspirer plus de confiance pour les nations germaniques réunies sous ses étendards, que pour les autres essaims des nations septentrionales qui ravageaient toutes les provinces de l'empire.

Rome, l'Italie, l'Espagne et la partie méridionale des Gaules étaient au pouvoir des barbares, dont la cruauté, l'avarice et l'orgueil ne connaissaient point encore de bornes ; dont les mœurs détestables inspiraient une horreur invincible aux Gaulois, toujours sensibles aux lois de l'honnêteté, toujours éloignés des excès affreux dont ces sauvages paraissaient faire gloire ; enfin dont la religion était plus odieuse aux catholiques de ces contrées que le paganisme lui-même : Aryens intolérants et persécuteurs, ils martyrisaient les évêques, les prêtres, les religieuses et les moines.

L'empire d'Orient, moins opprimé, mais menacé de toutes parts, n'était plus qu'une ombre de l'ancien Empire romain ; ses Césars, perdus

par le luxe et par la mollesse, ne pouvaient plus veiller sur les Gaules, à travers les nouveaux royaumes qui les en séparaient. Au lieu de penser à la défense de l'État et au bonheur des peuples, ils ne s'occupaient presque plus que des intrigues d'une cour dissolue, cruelle et artificieuse, et des querelles interminables du clergé grec, sans cesse divisé par les hérésies qu'on voyait tour à tour poursuivies ou protégées par des princes inconstants et irrésolus, mais toujours terribles dans leur intolérance. Les catholiques de Rome et des Gaules ne regardaient alors les empereurs de Constantinople, que comme des maîtres incapables de les défendre contre les nations étrangères qui les désolaient sans cesse par leurs ravages, mais qui réservaient toutes leurs forces pour tyranniser leur croyance : quelques généraux du sang romain avaient même secoué le joug de ces empereurs, et Siagrius avait pris ouvertement le titre de roi.

Clovis était trop habile pour ne pas apercevoir au premier coup d'œil l'autorité civile qu'avait acquis le clergé gallican pendant la dissolution totale de l'empire romain dans les Gaules ; les plus illustres sénateurs, dégoûtés des emplois militaires, se consacraient au culte des autels, enrichis depuis plusieurs années par la piété des fidèles : on n'a qu'à parcourir les annales ecclésiastiques du temps qui précède la conquête pour voir combien était respectable

alors le corps sacerdotal du premier et second ordre. Les inondations des barbares goths, alains, hunns et vandales, avaient fait taire les lois, et détruit tous les ressorts du gouvernement. Au sortir des ravages, les peuples malheureux n'avaient presque plus d'autre ressource que leurs évêques et leurs prêtres. Si la naissance, les lumières et les mœurs les rendaient vénérables, les persécutions qu'ils avaient essuyées, ou du moins les dangers qu'ils avaient courus pour la foi, de la part des ennemis du clergé catholique, les faisaient paraître plus chers encore ; mais ce qui leur avait concilié tous les cœurs, c'était leur modestie dans les richesses considérables qu'ils possédaient déjà, leur affabilité, malgré l'éclat des distinctions honorables que leur avaient communiquées les empereurs, et surtout le soin paternel qu'ils prenaient de leurs troupeaux, dont ils soulageaient les besoins avec la plus grande libéralité, ne se regardant que comme les économes des pauvres, et les dépositaires de leurs biens ; enfin, leur application à rendre la justice, à concilier les intérêts, à pacifier les différends, joints à leur patriotisme, dont il nous reste des monuments admirables dans la vie de plusieurs saints, qui furent les défenseurs et les anges tutélaires des villes et des provinces, dans les horreurs de ces guerres sanglantes et ruineuses pour toutes les Gaules.

Une longue suite d'années, passées par ces peuples malheureux dans une oppression ou des alarmes continuelles, sans secours de la part des empereurs qui les abandonnaient à la rigueur de leur sort, n'ayant d'autre consolation ni d'autres secours que dans la vertu bienfaisante d'un clergé si respectable à tous égards, leur avait fait contracter l'habitude de leur obéir en tout avec docilité.

Les évêques et les prêtres de ce siècle étaient des citoyens trop vertueux et des chrétiens trop éclairés pour abuser de cette autorité ; ils restèrent toujours soumis d'esprit et de cœur aux empereurs, même à ceux que les vices abominables de Constantinople a rendu plus odieux à la postérité, même à ceux que l'esprit d'hérésie rendait plus acharnés à la persécution ; Clovis, quoique baptisé, quoique le seul prince catholique de l'univers, eût peut-être en vain témoigné la confiance la plus entière et la plus grande libéralité au clergé, jamais il n'eut entamé sa fidélité, si le titre de patrice, de consul et d'auguste qu'il reçut de l'empereur Anastase n'eût réuni sur sa tête toute l'autorité. Le pouvoir suprême de l'empire romain avait toujours été regardé comme unique et solidaire, même depuis la division de l'Orient et de l'Occident ; celui-ci n'existait plus, Rome était au pouvoir des barbares ; les vrais et fidèles Romains de l'Italie et des Gaules regardaient les empereurs d'Orient comme leurs vrais souverains : de là vint la sou-

mission des pontifes de Rome pour les Exarques de Ravenne, et la vénération du clergé des Gaules pour le titre d'auguste, donné par Anastase au roi Clovis.

Les mœurs des catholiques gallico-romains durent plaire à ce roi ; les nations germaniques, réunies sous ses étendards, qu'il s'agissait d'établir pour toujours dans ce pays de conquête, avaient besoin d'être adoucies et fixées par elles ; quatre siècles de courses et de guerres les avaient trop accoutumés à l'inconstance, au sang et aux pillages, il fallait les façonner à l'agriculture, les apprivoiser avec les arts, leur faire habiter des maisons et des villes, surtout les rendre capables de ne former peu à peu qu'un corps de nation avec les Gaulois, objet éternel de leurs mépris, et avec les Romains qu'ils détestaient. Le christianisme était seul capable d'opérer cette révolution dans leurs esprits et dans leurs cœurs.

Le gouvernement de l'Église gallicane, et l'esprit de sa discipline, si belle et si pure alors, avait même un accord merveilleux avec l'esprit de la législation et de l'administration des Francs ; et c'est une remarque digne de toutes nos attentions.

Les Francs étaient anciennement divisés par cantons (*pagi*) : à la tête de chacun était un prince héréditaire avec cent comtes armés, qui veillaient chacun sur une division, et qui s'assemblaient aux temps marqués, ou dans les oc-

casions importantes, pour former le conseil du prince, et pour l'accompagner alternativement à la guerre. Au-dessus de ces princes et de ces comtes étaient l'assemblée générale de la nation, à laquelle le roi présidait, et la magistrature générale des camps, qui possédaient seules le pouvoir législatif, le droit de vie et de mort, la puissance de faire la guerre ou les traités : au reste, le gouvernement militaire, le premier de tous, était entièrement fondé sur l'estime et sur la confiance ; les titres de commandant n'étaient point héréditaires, on les accordait à la valeur, à la sagesse, à l'expérience ; les chefs n'en étaient que plus respectés et mieux obéis.

Rien ne convenait mieux à cette police que la division de l'Église gallicane en diocèses, gouvernés par des évêques électifs, choisis pour le mérite seul, parmi les citoyens les plus respectables, exerçant un ministère de paix, de condescendance, d'humilité ; à la tête de leurs prêtres, élus de même ; s'assemblant régulièrement en synodes diocésains, en conciles provinciaux, ou même en grands conciles nationaux ; délibérant tout avec maturité, dans ces conseils ; formant des lois pleines de douceur et de sagesse, qu'on exécutait avec exactitude, non par force et par la crainte d'une domination orgueilleuse, mais par respect, par amour et par confiance.

La police ancienne que Jules Cesar avait remarquée dans les Germains, et que Tacite a si

bien développée dans la suite, était donc en quelque sorte entièrement analogue à celle du clergé gallican du cinquième siècle ; c'était de part et d'autre une autorité paternelle, confiée à des proposés dignes de l'exercer, et réduits à une heureuse impuissance d'en abuser.

Tant de raisons réunies persuadèrent à Clovis cet accord de la religion catholique avec sa législation, qui fit le plus ferme appui de son empire, et le garant le plus certain de la stabilité. Les peuples gallico-romains, qui virent adopter par les *Francs* les mœurs chrétiennes et la foi de leur Église, n'eurent pas de peine à s'accoutumer au joug de leur roi, devenu patrice, consul et auguste. Les Francs, qui trouvèrent dans la religion chrétienne les vertus de leurs ancêtres, le désintéressement, l'honneur, la véracité, l'hospitalité, la chasteté sanctifiées, et dans les ministres de cette religion un gouvernement presque semblable à celui de leur pays, n'eurent pas plus de difficulté à s'y soumettre.

C'est ainsi que la religion catholique devint dès l'institution de la monarchie le culte propre de l'empire français dans les Gaules, et qu'elle entra dans la constitution de l'État, dont elle a fait partie jusqu'à présent.

Valère Maxime a rassemblé, dans le commencement de son premier livre, les exemples qui prouvent l'accord de la religion des anciens Romains et des autres peuples, surtout des Grecs, avec leur politique et leur gouvernement.

Nous ajouterons quelques-uns de ceux qui caractérisent mieux l'union intime qui règne depuis l'origine de la monarchie, entre le culte ecclésiastique et l'ensemble de notre législation.

Fin de l'avant-propos.

EXEMPLES MÉMORABLES,
DE L'OBSERVATION DES LOIS RELIGIEUSES,
Tirés de l'Histoire Romaine.

ARTICLE PREMIER.

Nos ancêtres ont institué dans Rome le collège des *pontifes*, qui sont les dépositaires de la science des cérémonies religieuses, et les *augures*, qui dirigent par leurs observations toutes les entreprises d'éclat, ordonnées pour le soutien et la gloire de la république : on consulte les *livres sybillins* pour connaître les oracles d'Apollon, et les anciens rites *étrusques* sont suivis pour écarter les sinistres présages de l'avenir.

Suivant l'usage antique, on distingue les divers hommages qui sont dus aux immortels. S'agit-il d'implorer leur assistance, on leur offre des *prières* ; désire-t-on d'obtenir quelque faveur singulière, on forme de *vœux* ; c'est par des *actions de grâces* qu'il faut leur témoigner sa reconnaissance ; c'est dans l'événement du sort, ou

dans les entrailles des victimes, que nous cherchons des prédictions favorables ; c'est par un *sacrifice solennel* que nous pouvons éloigner l'effet des annonces funestes, de la foudre, ou des autres prodiges.

La suite à l'ordinaire prochain.

6 Juin 1766.

N° XI
DES EXEMPLES ANCIENS
ET MODERNES

(Suite du N°. précédent.)

Exempla ex vetere memoriâ & monimentis ac Litteris, plena dignitatis, plena antiquitatis, hæc plurimum solent et autoritatis habere ad probandum, & jucunditatis ad audiendum.

CIC. ACT. 5. IN VERR.

ARTICLE II.

Les premiers Romains eurent tant de zèle, non seulement pour observer les lois de la religion, mais encore pour en augmenter la vénération parmi le peuple, que le Sénat envoya dans chacune des villes de l'Étrurie dix jeunes gens choisis parmi les familles patriciennes, avec ordre d'apprendre toute la science des solennités et des cérémonies.

Le culte que les Grecs rendaient à Cérès fut adopté de même ; et pour posséder à Rome une prêtresse instruite dans les mystères de cette ancienne déesse, on alla chercher à Velie, qui

n'était encore qu'un simple bourg, une vestale, appelée Calcitane, ou selon d'autres Calliphène. Le magnifique temple que Cérès avait en cette ville ayant été profané dans le tumulte des Gracques, on trouva par les vers des Sybilles qu'il fallait sacrifier à la déesse, dans le plus ancien de ses sanctuaires, et dix députés furent envoyés pour l'apaiser dans celui d'Enna, qu'on regardait alors comme la première origine de toutes les cérémonies établies à sa gloire.

Les généraux des armées romaines ont souvent fait des vœux solennels à la mère des dieux, et se sont acquittés de ces devoirs dans la ville de Pessinunte en Phrygie.

III

Posthumius, prêtre du dieu Mars, ayant été nommé consul, se préparait à partir pour la guerre d'Afrique lorsque Métellus, souverain pontife, lui défendit, sous peine d'amende, de sortir de Rome et d'abandonner le temple, au ministère duquel il était consacré. L'autorité suprême du consul ne le dispensa point du service qu'il devait à sa divinité : on ne crut pas que Posthumius, déserteur des autels de Mars, pût s'exposer en sûreté à la tête des armées romaines, dans les combats où préside ce dieu de la guerre.

IV

Si les douze faisceaux du consul Posthumius, abaissés au seul mot du chef des pontifes, sont un exemple digne d'éloges, Rome en vit un plus recommandable encore, lorsque les vingt-quatre haches des deux consuls cédèrent de même aux ordres de la religion. Tiberius Gracchus écrivit de province au collège des augures, qu'en relisant les livres des cérémonies qui concernaient les élections du peuple il venait de s'apercevoir d'une irrégularité par lui commise dans l'assemblée tenue pour l'élection des consuls ; le Sénat, averti de ce malheur par les augures, donna ses ordres aux deux consuls, qui se hâtèrent de les exécuter. C. Figulus revint des Gaules, Scipion Nasica de l'île de Corse, et tous les deux abdiquèrent leur dignité.

V

P. Clelius Sicilien, M. Cornelius Cethegus, et C. Claudius, qui vécurent pendant l'époque de trois guerres différentes, furent chassés du corps des prêtres pour avoir jeté trop négligemment sur les autels des dieux les entrailles des victimes ; et Sulpicius perdit la dignité sacerdotale pour avoir laissé tomber dans un sacrifice l'aigrette dont sa tête était ornée.

VI

Fabius Maximus était nommé dictateur, et C. Flaminius maître de la cavalerie, lorsque le cri d'une souris qui se fit entendre pendant la cérémonie les fit déposer l'un et l'autre.

VII

P. Licinius, souverain pontife, fit charger de coups de fouet une des vierges vestales, pour avoir gardé trop négligemment, pendant la nuit, le feu perpétuel qui brûlait en l'honneur de Vesta ; la déesse elle-même put seule soustraire à ce rude châtiment une autre vestale qui vivait sous la conduite d'Émilie ; le feu paraissait absolument éteint lorsque la vierge de garde, adressant une prière fervente au Ciel, couvrit la cendre d'un voile précieux qu'elle portait sur la tête, et tout à coup on vit briller la flamme.

VIII

Il n'est donc pas étonnant que la bonté perpétuelle des dieux veille au salut de la république, et s'intéresse à sa gloire, puisqu'on a toujours observé dans Rome, avec le plus grand scrupule, toutes les lois de la religion, jusque dans les plus petits objets ; jamais on n'y a perdu de vue l'exactitude parfaite du culte public et la perfection de toutes les cérémonies.

Le consul Marcellus, revêtu pour la cinquième fois de cette dignité, s'étant rendu maître de deux villes fameuses, *Clastide* et *Syracuse*, fit vœu d'élever à Rome un temple à l'honneur et à la vertu ; mais le collège des pontifes s'opposa formellement à l'exécution de ce

dessein. Il n'est pas permis, dirent-ils, de dédier un seul temple à deux divinités ; s'il arrivait quelque prodige, on ignorerait à laquelle des deux il faudrait sacrifier : nous n'avons qu'un petit nombre d'immortels, dont les noms et le culte soient unis ensemble dans les mêmes temples et les mêmes cérémonies. Le consul se rendit à ces remontrances, et bâtit deux temples différents, l'un à l'honneur, et l'autre à la vertu. Si les prêtres eurent le courage de s'exposer à déplaire à ce grand homme revêtu de l'autorité suprême, il eut la générosité de faire les frais d'un double édifice, par respect pour les règles de la religion.

IX

L. Furius Bibaculus doit être éclipsé par l'éclat de ces illustres consulaires, et son exemple paraîtra déplacé peut-être à la suite du trait de Marcellus ; mais il ne doit pas être frustré des éloges que méritent son obéissance filiale et sa piété religieuse. Dans le temps même qu'il était revêtu de la dignité de prêteur, son père, maître du collège des prêtres saliens, le nomma pour

porter un des boucliers sacrés ; il s'acquitta de ce devoir, précédé de ses six licteurs, quoi qu'il eût pu se dispenser d'un pareil office par les droits de la prêture.

C'est ainsi que la république romaine a toujours donné le premier rang aux lois de la religion, même au-dessus des droits des plus illustres magistratures. Plus ses grands hommes étaient élevés en dignité, plus ils montraient de zèle et d'exactitude pour les cérémonies sacrées : on croyait à Rome que l'empire du monde devait être la récompense de cette fidélité inviolable au service de toutes les puissances célestes.

X

Les moindres citoyens étaient pénétrés, comme les premiers sénateurs, de cette opinion religieuse. Quand les Gaulois s'emparèrent de Rome, le *flamen quirinal* et les *vestales* se partagèrent les images des dieux et les ustensiles sacrés ; chargés de ce fardeau précieux, ils s'enfuirent par le pont de bois, et descendaient le coteau qui mène vers le Janicule, quand ils rencontrèrent L. Alvanius, monté sur un charriot, avec toute sa famille. À l'aspect du vénérable cortège la religion l'emporta sur la tendresse conjugale et paternelle, Alvanius fit descendre sa femme et ses enfants, remplit son chariot des vierges saintes et de tous les objets du culte public, quitta la route qu'il suivait, et conduisit la

troupe sacerdotale au bourg de Ceré. Les habitants de ce village ont mérité, par leur hospitalité religieuse, une gloire immortelle ; c'est en leur honneur qu'un a donné le nom de cérémonies aux rites des choses sacrées, pour perpétuer le souvenir des Cérétains, qui les ont conservées dans le plus grand désastre de la république romaine : et le chariot d'Alvanus, quelque vil et rustique qu'il fût alors, a mérité plus de vénération que le plus beau char de triomphe.

XI

Dans l'époque de même siège C. *Fabius Dorso* fit admirer un grand exemple du zèle de la religion. Enfermé dans le Capitole que les Gaulois tenaient assiégé, il ne voulut point interrompre le sacrifice annuel que faisait sur le mont Quirinal la famille des *Fabius* : il chargea sur son dos toutes les choses sacrées, traversa toute l'armée des ennemis, fit son offrande accoutumée avec les cérémonies prescrites, et s'en revint heureusement à travers le camp gaulois dans la citadelle, lui seul victorieux de toutes les troupes des vainqueurs.

XII

Nos ancêtres donnèrent aussi sous le consulat de P. Cornelius, et de Bæbius Tamphile des preuves de leur zèle et de leur vigilance pour la

conservation des lois religieuses. Les laboureurs de L. Petitiuſ Scriba trouvèrent dans ſon champ, ſous le mont Janicule, deux grands coffres de pierre, dont le premier renfermait, ſuivant ſon inſcription, le corps de Numa Pompiliuſ, fils de Pomponé ; le ſecond renfermait 14 volumes, 7 latins, qui traitaient du droit pontifical, et 7 autres grecs, ſur la philoſophie : les premiers furent jugés dignes d'être conſervés avec le plus grand ſoin ; mais quelque traits contre la religion, qu'on trouva répandus dans les autres, les fit condamner par le Sénat. L. Petitiuſ qui rempliſſait alors l'emploi de prêteur de la ville, fit allumer un grand feu ſur la place publique, et les y fit jeter en préſence du peuple, par les miniſtres inférieurs des ſacrifices appelés victimaires : ces anciens Romains ne voulurent pas ſouffrir dans la ville, des écrits capables de détourner le peuple du culte des dieux.

XIII

Le roi Tarquin punit du plus grand ſupplice M. Tulliuſ Duumvir, pour ſ'être laiſſé corrompre par Petroniuſ, Sabin, et pour avoir permis qu'on tranſcrivît le livre qui renfermait tous les ſecrets des cérémonies civiles, dont il était dépoſitaire ; il fut jeté à la mer enfermé dans un ſac. C'est à ce même genre de mort que la loi romaine condamna depuis les parricides. On regarda comme un crime égal de violer ou

le respect qu'on doit aux dieux, ou celui que méritent les auteurs de notre naissance.

XIV

Mais le plus grand exemple de la religion des serments est, sans doute, celui de M. Attilius Regulus. Ce grand homme, après plusieurs belles victoires, eut le malheur de tomber entre les mains des Carthaginois, par les embûches que lui tendirent Asdrubal, et Xantippe le Lacédémonien. Les ennemis le renvoyèrent sur sa parole, pour traiter lui-même avec le Sénat et le peuple romain de sa rançon. Mais ils ne voulaient accorder la liberté du général, déjà consumé de vieillesse, qu'en recevant pour prix l'élite de leur jeunesse faite prisonnière. Attilius opina lui-même fortement contre cette proposition, et la fit rejeter : il n'ignorait pas quel traitement cruel il devait attendre des ennemis ; mais il avait fait serment en présence des autels de se remettre en leur pouvoir, et il exécuta sa promesse. Les dieux auraient pu, sans doute, adoucir la férocité des Africains, mais ils laissèrent à Regulus la gloire d'être la victime de sa religion et de la cruauté carthaginoise, qui fut sévèrement punie dans la troisième guerre punique, par la destruction entière de leur ville et de leur empire.

XV

Que le Sénat romain fit bien mieux éclater sa vénération pour les immortels, après la malheureuse bataille de Cannes ! Il ordonna que le deuil des dames de Rome cesserait absolument au trentième jour, afin qu'elles pussent assister aux fêtes de Cérès. La majeure partie des forces de la République avait tombé sous le fer des Carthaginois dans cette funeste journée ; la campagne était jonchée de morts ; et dans cette calamité publique, il n'était point de familles qui n'eût une perte particulière à pleurer. Cependant les mères, les sœurs, les épouses et les filles des citoyens ensevelis à Cannes furent forcées d'essuyer leurs larmes, de quitter leurs vêtements lugubres et de prendre les habits blancs qui conviennent aux solennités, pour offrir de l'encens sur les autels de Cérès. À la vue de cette fidélité inviolable, les dieux même durent rougir de frapper plus longtemps un peuple que les persécutions les plus violentes ne détournaient point de leur culte.

EXEMPLES MÉMORABLES,
DU MÉPRIS DES LOIS RELIGIEUSES,
Tirés de l'Histoire Romaine.

ARTICLE PREMIER.

On crut communément à Rome que le consul Varon n'avait été défait si complètement à Cannes que par la colère de Junon ; son crime aux yeux de la déesse était d'avoir confié, pendant les jeux du Cirque, auxquels il présidait étant édile, la garde du temple de Jupiter à un jeune esclave histrion, de la plus belle figure : on ne découvrit que dans la suite cette irrégularité, qui fut expiée par des sacrifices.

II

Hercule fut aussi, dit-on, tirer une vengeance éclatante du mépris qu'on avait témoigné pour son culte. Il avait dans Rome une famille entière consacrée à son service, celle des Potitiens, qui naissaient tous ses pontifes par droit héréditaire : le censeur Appius leur persuada de quitter le ministère des autels d'Hercule, comme indigne de leur noblesse, et de l'abandonner à leurs esclaves ; mais dans la même année trente jeunes gens de cette maison illustre furent enlevés par la mort, et des douze branches du nom de Potitien, il n'en resta plus qu'une seule souche ; Appius lui-même perdit la vue.

La suite à l'ordinaire prochain.

9 Juin 1766.

N° XII
DES EXEMPLES ANCIENS ET MODERNES

(Suite du N°. précédent.)

Exempla ex vetere memoriâ & monimentis ac Litteris, plena dignitatis, plena antiquitatis, hæc plurimum solent et autoritatis habere ad probandum, & jucunditatis ad audiendum.

CIC. ACT. 5. IN VERR.

ARTICLE III.

Apollon se fit à lui-même une justice très sévère, d'un Romain qui voulut, dans le sac de Carthage, enlever d'une de ses statues la robe d'or dont elle était couverte. Les mains du sacrilège tombèrent avec les morceaux du vêtement précieux qu'il voulait mettre en pièces ; c'est ainsi qu'il avait aveuglé le Gaulois Brennus, violateur de son temple de Delphes, jusqu'au point qu'il se poignarda lui-même.

IV.

Esculape, fils d'Appollon, signala de même son courroux et son pouvoir contre Turullius,

lieutenant de Marc-Antoine. Dans le temps même où par les ordres de cet officier, les soldats abattaient un bois sacré qui servait d'ornement à l'un des temples, pour en construire une flotte à Marc-Antoine, les troupes d'Auguste, victorieux de son compétiteur, vinrent fondre sur le camp de Turullius ; la défaite fut entière, le chef fait prisonnier et condamné à mort. Le lieu même de son sacrilège fut celui de son supplice. Il paya de son sang les arbres du dieu qu'il avait abattus, sa punition conserva le reste ; et cet exemple rendit plus vénérable le temple et la forêt d'Esculape.

V.

Quintus Fulvius Flaccus ne s'arrogea pas impunément le droit d'arracher, dans le temps qu'il occupait la charge de censeur, la riche couverture du temple de Junon Lacinienne à Rome, formée de marbres taillés en tuiles : quoiqu'il ne les eût employées qu'à couvrir celui de la fortune équestre, nouvellement construit à ses frais dans la même ville, son esprit fut toujours aliéné depuis, et sa vie languissante : il mourut enfin d'un redoublement de chagrin, pendant la guerre d'Illyrie, dès qu'il eût appris que ses deux fils qui servaient dans l'armée avaient été couverts de blessure, et que l'un des deux était resté parmi les morts. Le Sénat, touché de ces malheurs, fit un décret solennel pour la restitution des tuiles précieuses au premier

temple, en réparation solennelle de l'impiété du censeur.

VI.

Nos pères conscrits firent éclater aussi leur religion et leur sévérité, lors de l'attentat de Quintus Pléminius, lieutenant de Scipion, dont l'avarice sacrilège avait pillé le trésor d'un temple de Proserpine ; ils ordonnèrent qu'il fût conduit à Rome chargé de fers : sa mort funeste, arrivée dans la prison avant la fin de son procès, le sauva du supplice ; mais le Sénat fit rendre à la déesse le double des sommes qu'il avait enlevées.

EXEMPLES MÉMORABLES
DE L'OBSERVATION, OU DU MÉPRIS
DES LOIS RELIGIEUSES,
Tirés de l'histoire étrangère.

ARTICLE PREMIER.

La fille de Cérès fut vengée par le zèle du Sénat romain de l'audace de Pléminius ; mais elle se fit à elle-même une justice terrible de l'entreprise hardie du roi Pyrrhus. Ce monarque belliqueux força les Locriens à lui livrer des sommes considérables, tirées du trésor de la déesse. Chargé de ces richesses il s'embarqua tranquillement pour l'Épire ; mais une tempête affreuse rejeta tous ses vaisseaux sur la côte et les brisa

sur les rochers même qui servaient de fondement au temple de Proserpine. Son argent fut sauvé en entier, parmi les débris de la flotte, et remis entre les mains de ses fidèles trésoriers.

II.

Le fameux Massinissa, roi de Numidie, se signala par une conduite bien opposée à la violence de Pyrrhus : l'amiral d'une de ses flottes ayant pris terre dans l'île de Malte, trouva dans le temple de Junon deux dents d'ivoire d'une grandeur et d'une beauté merveilleuse, il les enleva pour faire sa cour au prince par ce beau présent : Massinissa les reçut ; mais ayant appris l'attentat de celui qui les avait offertes, il fit équiper exprès un de ses plus grands navires (une galère à cinq rangs de rames), pour les reporter à Malte ; mais avant de les remettre dans le temple de Junon, il y fit graver cette inscription en sa langue : *Le roi Massinissa avait reçu ces dents d'ivoire en présent ; mais quand il a su qu'elles appartenaient au temple de Junon, il s'est fait un plaisir de les restituer à la déesse.* Ce trait de justice et de religion appartient plus à la grandeur d'âme du prince qu'aux mœurs des Africains ; et c'est ainsi qu'on ne doit jamais juger les hommes d'après l'opinion qu'on a de leur nation, ou de leur État, puisqu'un roi né dans le centre même de la barbarie, loin de se rendre complice d'un sacrilège, en fut le réparateur.

III.

Denis de Syracuse, après avoir commis les attentats les plus affreux, que nous avons recueillis ici, prenait plaisir d'ajouter encore des railleries blasphématoires à ces larcins. Ce tyran venait de piller le temple de Proserpine à Locres, et sa flotte retournait paisiblement en Sicile par le vent le plus favorable : admirez, dit-il, la bonté des dieux, qui donnent à des sacrilèges un si beau temps pour naviguer. La statue de Jupiter olympien, à Syracuse, était revêtue d'un très ample manteau d'or pur, de grande valeur, que le tyran Hiéron avait formé des dépouilles carthaginoises ; Denis fit enlever cet ornement précieux, et mit à la place un manteau de laine : l'or, disait-il, est trop froid l'hiver et trop pesant l'été, une bonne étoffe convient mieux en ces deux saisons. L'Esculape d'Épidaure avait une grande barbe d'or que Denis fit couper en disant : il ne convient pas que le fils ait tant de barbe au menton, pendant qu'Apolon, son père, n'en a pas. Les tables d'or et d'argent qui servaient dans les temples portaient, à la manière des Grecs, cette inscription : j'appartiens aux *bons* dieux ; le tyran se les appropriait, disant qu'il usait de cette *bonté*. C'était la coutume de mettre entre les mains de certaines statues de petites images de la victoire, des pâtes et des couronnes d'or, qu'elles semblaient présenter, tenant les deux bras étendus ; Denis les prenaient toutes : vous voyez, disait-il, que

je ne les vole pas, je les reçois comme on me les offre ; il faudrait être bien dupe de ne pas accepter les présents que nous tendent les dieux, nous qui leur demandons sans cesse. Cet impie mourut tranquillement, sans avoir subi lui-même la peine due à ses sacrilèges ; mais son fils les paya bien cher. La vengeance divine marche lentement ; mais elle mesure la force du châtiment à la longueur de ses délais.

IV.

Tymasilée, roi de Lipare, évita d'exciter ce courroux céleste ; et la piété dont il fournit un exemple mémorable fut aussi salutaire à lui-même qu'à tout son peuple. Ses sujets exerçaient sur la mer le dangereux métier de pirate. Il se trouva dans le butin qu'ils avaient conquis une grande coupe d'or, et déjà le peuple voulait qu'elle fût mise en pièces pour être partagée ; le roi sut que c'était une offrande des Romains, qu'ils avaient destinée à titre de décimes au temple de Jupiter pythien : il se servit de son autorité pour la retirer des mains des pirates qui voulaient la vendre et la fit reporter avec soin au temple de Delphes.

V.

Alexandre, s'étant emparé de la ville de Milet, une troupe de ses soldats se présenta pour piller le temple fameux de cette ville, dédié

à Cérès ; mais il sortit de cette enceinte des flammes si vives, qu'ils en demeurèrent tous aveuglés.

VI.

Les Perses furent plus religieux à Délos ; leur flotte mouilla sur le rivage de cette île, au nombre de mille navires ; mais au lieu de dépouiller le temple d'Apollon, ils y firent au contraire des vœux et des présents.

VII.

Les Athéniens chassèrent de leur ville le philosophe Diagoras pour avoir osé écrire qu'il ignorait, premièrement, s'il y avait des dieux ; secondement, de quelle nature pourraient être ces dieux, s'il était vrai qu'ils existassent. Les mêmes juges condamnèrent Socrate, sous le prétexte qu'il voulut introduire une religion nouvelle. Le sculpteur Phydias étant appelé pour faire dans Athènes une belle Minerve d'ivoire, il conseilla de la faire plutôt en marbre blanc, premièrement, dit-il, la blancheur du marbre est plus constante et plus inaltérable que celle de l'ivoire ; cette raison plût beaucoup aux Athéniens ; mais quand il ajouta que l'ouvrage en coûterait beaucoup moins, les Athéniens s'en offensèrent et lui imposèrent silence.

VIII.

Diomédon était un des généraux qui combattirent pour Athènes, près Darginuse (malgré la défense qu'ils en avaient reçue) ; leur victoire ne les empêcha pas d'être condamnés à mort pour leur désobéissance. Dans le temps qu'on le menait au supplice, il ne demanda qu'une grâce au peuple : ce fut l'accomplissement des vœux qu'il avait formés avant le combat, pour obtenir des dieux le salut de son armée.

Fin du premier chapitre de Valère Maxime.

EXEMPLES

Tirés de l'histoire de France.

ARTICLE PREMIER.

Lorsque les *Francs* étaient encore idolâtres dans leur ancien pays de *Germanie*, les prêtres et les prêtresses avaient une grande influence dans les assemblées générales de la nation, dans les conseils et les jugements, même dans les expéditions militaires. S'agissait-il de déclarer une guerre ou de livrer bataille, on consultait les oracles, et il n'était pas permis de violer le respect que les peuples s'imaginaient devoir aux présages. César en cite deux exemples : en campagne, les troupes combinés des différentes

nations étaient soumises à la magistrature générale des camps, qui possédait le droit de vie et de mort ; mais, dit le même Jules César, hors de l'armée, les magistrats et les princes, bien loin de pouvoir imposer des peines capitales, n'ont pas même le pouvoir de faire arrêter un Germain : il n'explique pas comment cette borne, mise à l'autorité, ne leur assurait pas une impunité absolue, quoiqu'il spécifie les supplices décernés contre les crimes les plus détestés par la nation. Mais Tacite, plus détaillé, dit formellement que les prêtres arrêtaient au nom des dieux les coupables ou prévenus ; que c'était à l'assemblée seule qu'appartenait leur condamnation ; mais que les ministres de la religion exécutaient les sentences, appliquant la peine de l'autorité des dieux, comme pour marquer qu'il n'appartenait qu'aux immortels de disposer, en connaissance de cause, de la liberté et de la vie d'un *Franc*. Dans le champ de Mars, où se trouvait le corps de la nation, les prêtres exerçaient la police, faisaient asseoir les assistants et leur imposaient silence, pour que le roi, lorsqu'il parlait lui-même, ou celui qu'il avait chargé de proposer les décrets arrêtés après le conseil général dans l'assemblée particulière des princes, pussent être entendus de toute l'assemblée, qui devait ou les approuver par le bruit guerrier de ses lances, ou les rejeter par le murmure et le frémissement, comme dit Tacite. Enfin, les prêtres étaient les dépositaires des

étendards du canton, qu'ils conservaient en temps de paix, et recevaient en temps de guerre les vœux que les combattants formaient souvent pour obtenir la victoire.

II.

Il n'est donc pas étonnant que *Clovis* et les *Francs*, convertis à la foi catholique, aient laissé jouir le clergé de l'Église gallicane de toute l'autorité qu'il avait sur l'esprit des peuples, et de toute la considération que les lois romaines des empereurs chrétiens lui donnaient depuis longtemps. On voit par l'histoire de Grégoire de Tours que tous les évêques devinrent *leudes* ou *fidèles* du roi, ainsi que tous les abbés des monastères, fondés en si grand nombre par les princes de la première race. Cette qualité donnait de grands droits et beaucoup d'influence dans les conseils ou dans les assemblées générales. Clovis, devenu chrétien, n'avait pas encore perdu les mœurs des Francs et le goût des *augures*. Quand il marcha dans le Poitou contre Alaric, roi des Goths, il envoya chercher des présages dans l'église de Saint Martin de Tours ; les députés rapportèrent qu'en entrant ils avaient entendu ces paroles : *Vous m'avez revêtu de force pour la guerre, vous avez supplanté ceux qui s'étaient élevés contre moi, vous avez mis mes ennemis en fuite, et vous avez exterminé ceux qui me haïssaient.* Cette rencontre n'était pas bien diffi-

cile à procurer ; il était aisé de savoir à quelle moment précis on chantait dans l'église de Saint Martin le psaume 17, où se trouve ce verset. Mais le commun des *Francs*, accoutumés aux présages, ne douta plus de la victoire ; l'événement fut favorable, et Saint Martin, déjà si cher au peuple gallico-romain, devint le saint tutélaire des Francs.

La suite à d'autres ordinaires.

13 Juin 1766.

N° XIII
DE L'ÉTAT ACTUEL
DES SCIENCES ET DES ARTS

(Suite. Voy. Tom. II. N°. VIII. p. 112.)

Omnes artes quæ ad humanitatem pertinent, habent commune quoddam vinculum, & quasi cognatione quâdam inter se continentur.

CIC. *pro Arch. Poet.*

Les connaissances philosophiques occupent le premier rang dans l'empire des sciences ; on ne leur dispute point l'honneur de la préséance : mais parmi les objets qu'embrasse le génie des philosophes, quel est le plus important et le plus digne de nos hommages ? Il paraît que le préjugé national est sujet à de grandes variations sur la solution de ce problème.

La subtile et vaine dialectique de l'école, la métaphysique, encore plus vide de sens, plus chimérique et plus pernicieuse, ont longtemps usurpé le sceptre de l'empire littéraire ; pendant plus de trois siècles, les meilleurs esprit de l'Europe furent condamnés à n'avoir pour pâture

que les équivoques éternelles de ces termes, inventés pour donner à l'ignorance la plus crasse un air scientifique et respectable, qui la rendait mille fois plus dangereuse.

L'immortel Descartes fit naître le premier rayon, et dissipa ces épaisses ténèbres, malgré l'acharnement des vieux pédants dont il fut la victime pendant sa vie. La scolastique, parée du nom d'Aristote, qui ne s'y serait jamais reconnu, ni lui ni ses ouvrages, était le fruit de l'imagination trop vive des Arabes, oisifs, rêveurs, disputeurs et naturellement extrêmes en tout. Ce premier levain, apporté parmi nous, avait fermenté dans les cervelles de nos docteurs des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles.

La formation des universités et l'institution des religieux mendiants, qui mirent leur gloire à être les plus savants, excitèrent une vive émulation entre le clergé séculier et les moines de toutes couleurs ; les laïcs mêmes y participèrent. Les parlements rendus sédentaires et l'établissement des divers tribunaux inférieurs durent contribuer beaucoup à l'activité de ce ressort ; Saint Louis et plusieurs de nos rois ses successeurs protégèrent les études ; les autres souverains, et les papes surtout, accueillirent et récompensèrent les hommes studieux ; tout le monde voulut apprendre et se distinguer.

Mais avec la meilleure envie du monde, et les talents naturels qui sont peut-être de tous les temps et de tous les lieux, même avec des étin-

celles du génie, bien plus rare que l'esprit et la science, quel progrès pouvait-on faire dans ces temps malheureux, dénués de tout secours ?

Les livres étaient alors au poids de l'or ; la langue nationale n'était pas encore formée ; un jargon moitié latin, moitié barbare, était le seul idiome scientifique : c'était presque un crime d'user dans les écoles d'un style approchant des écrivains profanes du siècle d'Auguste. On ne savait pas même lire les auteurs grecs ; s'il s'en trouvait par hasard quelque citation dans les livres classiques, on passait par-dessus, en disant gravement aux écoliers curieux, cette formule : *Græcum est, non legitur* ; c'est du Grec, on ne le lit point. On n'avait pour toutes sources d'érudition que quelques mauvaises traductions latines, dont plusieurs étaient faites sur des traductions arabes.

Le clergé de notre Europe avait eu beaucoup de relations avec les peuples africains, pendant les croisades ; les sciences avaient fleuri sous plusieurs de leurs princes ; mais à l'époque de la communication qu'ils nous en firent, l'ardeur de leur imagination les avait fait dégénérer en subtilités vaines et chimériques.

Il ne faut pas croire cependant que l'aristotélisme arabe s'établit sans coup férir dans nos écoles ; il y causa les guerres les plus sanglantes. Il y eut des flots d'encre répandus, plusieurs invectives débitées, et beaucoup d'accusations graves, intentées ou repoussées avec un grand

acharnement. Ces premières hostilités passaient peut-être déjà les bornes de la modération et du bon sens : mais ce fut bien pis quand l'esprit d'intolérance et de persécution s'en mêla ; quand il y eût des vexations, des exils, des destitutions, des emprisonnements, et tout le reste des manœuvres qui font gémir les honnêtes citoyens ; quand le fanatisme aveugle séduit l'autorité public jusqu'au point de l'armer en sa faveur.

La doctrine arabe, décorée du nom d'Aristote, demeura victorieuse ; la théologie, la médecine, la jurisprudence et la philosophie furent obligés de se soumettre aux A. E. I. O. des formes syllogistiques ; il ne fut plus permis de rien savoir, de rien enseigner, de rien apprendre, qu'en *barbara*, *celarent*, etc.

La philosophie, scientifiquement divisée en quatre parties, aussi fécondes l'une que l'autre en illusions pénibles et embarrassantes, devint un tissu de disputes interminables sur des mots baroques qui n'aboutissaient à rien de réel et de solide, et qui n'avaient aucune espèce d'application ni d'usage, si ce n'est d'égarer l'esprit dans la région des chimères. Les universaux, les degrés métaphysiques, les futurs contingents, les vertus occultes, et les autres absurdités pareilles faisaient les savants : cependant on ignorait les premiers éléments des mathématiques. Les Arabes cultivaient ces sciences, ils étaient algébristes, géomètres et passablement astrono-

mes ; nos scolastiques, préférant le fantôme à la réalité, avaient embrassé leur dialectique avec toute la chaleur imaginable, mais ils n'avaient pas jugé le calcul, la géométrie ni l'astronomie, dignes du même honneur ; quelques bons esprits les avaient accueillies hors de l'école, mais ils étaient méprisés de nos subtiles maîtres, et qui plus est persécutés ; l'astrologie judiciaire que quelques-uns mêlaient à leurs recherches servait de prétexte à la jalousie, pour les décrier et pour leur nuire.

On n'avait pas même l'idée de l'histoire naturelle. Les arts utiles et les arts agréables étaient plongés dans la plus affreuse barbarie ; tout le monde sait à quel point était parvenue l'ignorance absolue des sciences économiques et politiques.

Pour tirer le monde littéraire de ce chaos, il aurait fallu de l'érudition et du goût, qui manquaient l'un et l'autre ; l'imagination, dénuée de ces deux appuis, ne pouvait se repaître que de subtilités, d'idées creuses et de jeux de mots : nous avons eu besoin de temps pour acquérir une érudition solide ; deux évènements inespérés ont cependant accéléré cette révolution : l'art de l'imprimerie, et la destruction totale de l'empire grec par les Turcs.

Les érudits orientaux, appelés en Italie par un pape ami des beaux-arts, apportèrent les originaux des plus excellents ouvrages de l'Antiquité, le goût des langues savantes, l'émulation

de consulter les sources, la facilité des traductions élégantes et fidèles.

La découverte de ces nouvelles richesses fit abandonner subitement à tous les bons esprits les vaines clameurs de l'école. La fermentation fut générale dans notre Europe ; tous les savants qui n'avaient presque été que des disputeurs, des ergotistes, des commentateurs éternels de quelques ouvrages, et toujours des mêmes, se transformèrent en éditeurs, en traducteurs des meilleurs écrits de l'Antiquité. Le premier zèle dû avoir pour objet de découvrir les manuscrits ensevelis dans les bibliothèques, de les comparer, de les corriger, de les mettre sous la presse ; le second, de les traduire. Aussi voyons-nous les savants du seizième siècle tous occupés, dans le royaume et dans les États voisins, aux premières éditions des plus excellents livres anciens, tant en grec qu'en latin.

Quelque abondante que fût alors cette mine précieuse, elle n'était pas inépuisable, la rapidité des travaux littéraires amenait naturellement une seconde époque : pendant la première ferveur on avait accueilli tous les livres anciens de quelque espèce qu'ils parussent, et l'enthousiasme général n'avait pas permis de réfléchir sur le mélange des ouvrages marqués au vrai coin de la saine antiquité, avec ceux que l'ignorance des siècles antérieurs, l'inexactitude ou la mauvaise foi des copistes, avaient décorés injustement des noms les plus respectables. Dès

que le monde savant s'aperçût qu'il allait manquer de manuscrits nouveaux, ses attentions se portèrent naturellement à l'examen plus scrupuleux des premiers découverts. L'art très important de la critique naquit de cette révolution : tandis qu'une partie des éditeurs, à défaut des grands ouvrages, se jeta sur les opuscules, sur les chartres, les diplômes et les titres privés ; l'autre employa tous ses soins et toute son industrie à épurer le trésor de l'empire littéraire.

Le goût, qui se forme principalement par la vue des beaux exemples, naissait insensiblement et par degrés, pendant ces deux premiers âges du renouvellement des sciences. Tant de bons esprits occupés à déchiffrer les ouvrages immortels d'Hésiode et d'Homère, de Platon, de Cicéron et de Plutarque, à les entendre, à les traduire, prenaient une teinte de leur urbanité. Les ouvrages de nos premiers éditeurs, tels qu'Érasme, Scaliger et plusieurs autres, si différents des barbares productions de la scolastique, annonçaient une heureuse imitation des modèles fameux qu'ils mettaient sous les yeux des amateurs. Ces germes précieux ne firent que se développer et se fortifier pendant plus d'un siècle, jusqu'au moment où le travail des compilateurs et des critiques parut près de manquer à son tour de matières intéressantes.

C'est alors que le goût déjà perfectionné crut qu'il était temps de prendre l'essor. Encore plein de vénération pour l'Antiquité, et frappé

de l'idée si récente de notre barbarie, le génie même se crut en quelque sorte forcé de n'être qu'imitateur : nos plus grands hommes du dix-septième siècle n'ont paru d'abord que se hasarder en tremblant dans la carrière, appuyés sur un guide et soutenus par un modèle : il a fallu des essais multipliés pour prouver au public, et peut-être même aux vrais génies, toujours défiants d'eux-mêmes, que le goût peut appartenir à toutes les nations, à tous les siècles ; qu'il doit se former à l'école de la belle antiquité ; mais qu'il ne doit point asservir l'esprit au joug rigoureux de l'imitation, encore moins le génie, toujours admirable même dans ses écarts.

Les belles-lettres et les arts, plus libres dans leur empire, avaient déjà fait de grands progrès parmi nous ; l'érudition, la critique et le goût, concourraient à leur perfection ; mais les sciences philosophiques, assujetties aux règles de la routine, étaient encore obscurcies des plus épaisses ténèbres de la barbarie scolastique. On sera tout étonné d'en découvrir la cause. C'est le zèle ardent de nos pères pour la science même, dont ils ne connaissaient que le nom, qui nous perpétuait dans la triste nécessité de n'en avoir que le fantôme au lieu de la réalité. Développons cette réflexion, qui fait si bien sentir la faiblesse de la prévoyance humaine.

Dans l'excessive barbarie du douzième et du troisième siècle, les princes assez éclairés pour sentir les dangers et les suites funestes de l'igno-

rance prodiguèrent les faveurs de toute espèce pour encourager l'étude et pour exciter l'émulation. Les universités furent établies dans les grandes villes, et l'esprit du siècle leur donna des règles qui ne pouvaient manquer de s'en ressentir. Tous les corps de pareille espèce adoptent des maximes et se font des usages qui deviennent presque inviolables, non seulement quand la raison et le bon sens leur servent de fondement, mais encore lorsqu'ils sont indifférents, ou même appuyés sur les préjugés et les erreurs. La raison en est simple et naturelle : les plus anciens président, dirigent et dominant. La vieillesse aime les antiques principes, les pratiques de tous les temps ; elle n'a ni la force, ni la complaisance de se remettre aux éléments, pour discuter des nouveautés, et trouve toujours meilleur pour la postérité ce qu'on a cru bon pour elle.

L'aristotélisme arabe avait fait l'épreuve de cet empire du préjugé et de la routine ; mais après sa pénible victoire, il régnait depuis près de cinq siècles dans les écoles. En vain on avait retiré des ténèbres les ouvrages même d'Aristote, qui ne ressemblent en rien aux livres et aux leçons journalières des scolastiques tant anciens que modernes ; en vain on les avait traduits en latin pour l'instruction de ces prétendus maîtres de philosophie aristotélicienne, qui ne savaient pas même lire les écrits dans la langue d'Athènes ; en vain on y avait joint ceux

de Platon, de Cicéron, de Pline, de Jamblique et autres ; en vain on avait remis en honneur hors de l'école les sciences mathématiques et même l'astronomie ; le jargon bizarre et vide de sens avait acquis par droit de prescription le titre et la dignité de science philosophique : on l'avait tellement incorporé avec l'étude de la théologie, de la médecine et du droit, qu'il semblait servir de fondement à la religion, à la politique, à la conservation physique de l'humanité. Comment persuader à tant des sages maîtres, consommés dans toutes les subtilités de ce langage, que ce n'était au fond qu'un raturage digne de mépris ? Par quel art aurait-on pu les engager à mettre même en doute si tous les docteurs les plus fameux de leur corps n'avaient pas consommé leur vie, depuis cinq cents ans, à déraisonner sur des termes, au lieu de puiser dans les vraies sources la connaissance des choses ?

La lumière ne pouvait donc jamais sortir des anciennes têtes *académiques*, farcies de préjugés et façonnées à une routine dont il était impossible de les détacher. Descartes la fit briller aux yeux du public studieux, qui n'était point subjugué par les règles des universités, mais qui laissant les disputes sophistiques ensevelies dans la poussière des écoles, étudiait dans son cabinet les vraies sources de l'érudition, de la critique et du goût. Le succès en fut prompt, et les progrès rapides, mais aussi s'en fallut-il peu

que cette célébrité ne devînt fatale aux sciences mêmes.

La suite à l'ordinaire prochain.

16 Juin 1766.

N° XIV
DE L'ÉTAT ACTUEL
DES SCIENCES ET DES ARTS

(Suite du N°. précédent.)

Omnes artes quæ ad humanitatem pertinent, habent commune quoddam vinculum, & quasi cognatione quâdam inter se continentur.

CIC. *pro Arch. Poet.*

Peut-être sans l'ingénieuse requête de Boileau pour l'université contre la raison, les scolastiques eussent-ils armé l'autorité contre la philosophie de Descartes ; il en fut quitte pour des persécutions qui l'obligèrent à mourir exilé près du pôle, et pour un déluge d'injures qui lui furent prodiguées dans tous les cahiers des vieux professeurs.

Il fallut attendre qu'une génération entière fût écoulée, pour que la raison se fit jour à travers les épais nuages de la philosophie scolastique. La méthode cartésienne avait tout séduit hors des écoles et des cloîtres ; il fut impossible de ne pas se rendre à l'évidence, qui tenait

assiégés de toutes parts les défenseurs des vieilles subtilités arabesques : on commença donc à tolérer l'alliage de la philosophie ancienne et nouvelle, et ce fut un rare effort de courage, en quelques suppôts des universités, de tenter ce mélange bizarre. L'effet en fut heureux quoiqu'assez lent ; les vraies connaissances gagnèrent de plus en plus sur le jargon stérile, et dans l'état actuel, s'il en reste encore beaucoup trop de vestiges dans les classes, il n'est pas moins vrai de dire que ces racines trop difficiles à extirper, loin de s'étendre et de fructifier, paraissent plutôt se dessécher de mieux en mieux.

La philosophie que Descartes avait retirée de l'oppression fit de grands progrès sous le dernier règne. L'administration aimait tout ce qui tend à la gloire ; elle protégeait les sciences par honneur, et par la passion de briller aux yeux de l'univers. Tous les esprits furent enflammés de zèle, aiguillonnés par l'espoir des récompenses, et comme enivrés par l'éclat des distinctions et par l'attrait de la faveur.

Tous les efforts devaient alors se tourner, par une impulsion naturelle, vers les parties les plus brillantes de la philosophie : on porta rapidement les sciences mathématiques à la plus sublime perfection ; l'infini fut assujéti aux règles du calcul, les problèmes les plus profonds et les plus curieux furent résolus. On dirigea la route des astres et des comètes ; on pesa les planètes.

On refondit la terre pour l'allonger, ou pour l'aplatir par les pôles. On voulut tout comprendre, tout expliquer ; le flux et le reflux, la lumière, les couleurs, les vertus magnétiques, les propriétés chimiques, la formation des fossiles, la végétation des plantes, la vie des animaux ; tout fut soumis à l'observation, à l'expérience, au calcul et aux systèmes.

L'esprit et le cœur humain furent aussi les objets des méditations philosophiques ; on rechercha la source de nos idées, de nos connaissances, de nos jugements, de nos erreurs ; on analysa les sentiments, les passions, les vertus et les vices ; et bientôt, par une entreprise plus délicate encore, les nouveaux méthodistes osèrent concilier les principes de la philosophie cartésienne avec les dogmes de la religion.

Descartes eut, comme Aristote, ses trois époques dans les écoles théologiques : proscrit d'abord, comme contraire à sa saine doctrine ; puis toléré, comme indifférent ; enfin, adopté, comme très favorable. Les modernes, tels Locke et Malebranche, ont trouvé sa métaphysique en possession du sceptre scolastique ; et nous les avons vus rejetés à ce titre avec indignation. On commence à souffrir les anti-cartésiens, même dans les écoles, et peut-être finira-t-on par les naturaliser entièrement.

Le règne de notre philosophe français est absolument fini ; les orateurs même, qui nous ont donné ses éloges à l'Académie, ne lui laissent

presque d'autre gloire que d'avoir précédé Locke et Newton, et de les avoir formés. Il est probable que le newtonianisme passera de même, et nous voyons qu'on travaille déjà puissamment à sa destruction, malgré tout l'appareil scientifique dont on l'a revêtu pour le rendre inaccessible au commun des censeurs.

Les comètes et les éclipses de soleil, qu'on prétendait soumettre aux calculs attractionnaires, n'ont point du tout paru reconnaître ces lois. Le *Journal des Savants* nous annonce un mortel assez audacieux pour attaquer les plus grands et les plus éblouissants des objets qui rendaient le newtonianisme si recommandable à nos philosophes français [M. DE LA PERRIÈRE DE ROIFFÉ], qui venge la nation de cette espèce d'affront qu'elle a paru souffrir, lorsque des Anglais et des Allemands ont renversé tout l'édifice de notre Descartes.

Dans la nouvelle physique, on fait main-basse sur les ellipses des newtoniens, comme ils l'avaient fait sur les tourbillons de Descartes, on rend à la terre sa rondeur, en démontrant l'illusion des preuves qu'on a cru trouver de son aplatissement ; les rayons de lumière sont restitués à leur pureté primitive, et la distinction des sept ordres de globules est anéantie. La mécanique la plus simple, la plus vulgaire et la plus incontestable, explique sans aucune attraction plusieurs des phénomènes que les newtoniens regardaient comme inexplicables.

Si le goût national était encore entièrement décidé pour cette branche brillante de connaissances philosophiques, une pareille entreprise causerait des révolutions dans l'empire littéraire ; mais dans le moment présent les esprits sont refroidis sur les objets physico-mathématiques même les plus importants. Nous croyons que deux causes toutes différentes concourent à ce changement.

Premièrement, le newtonianisme francisé, loin d'être facile, attrayant et satisfaisant, comme l'était le cartésianisme pour ceux qui s'appliquaient à l'étudier, est au contraire hérissé des difficultés du calcul et de la géométrie sublime ; il est repoussant pour l'esprit humain, qui veut toujours savoir et comprendre avec le moins d'effort qu'il est possible ; il n'explique rien, ne joint rien, et ne fait pour ainsi dire que peser et compter les masses : est-il étonnant que le commun des lecteurs se dégoûte de cette étude ?

Les anciens scolastiques avaient pour fondement tacite de leur philosophie que la nature est composée d'une infinités de vertus, d'amitiés et d'horreurs inexplicables et incompréhensibles ; ils voulaient qu'on se contentât de les connaître par les effets, et de leur donner des noms. Leurs disputes roulaient sur ces mots ; ils n'imaginaient pas qu'en étudiant ces effets, même sans se mettre en peine des termes, il était possible de les enchaîner les uns aux autres, de manière

qu'on remontait par degrés des effets à la cause, et qu'il naissait un ordre, un système suivi, qui réduisait cette immensité de faits isolés à un très petit nombre de principes.

Les newtoniens modernes, surtout ceux de France, supposent de même des *attractions* de toute espèce, qu'ils ne croient pas encore explicables ; mais en attendant ils les pèsent et les calculent par les procédés de la géométrie transcendante. Cette méthode, déjà si pénible et si peu satisfaisante, est-elle bien aussi favorable pour l'avenir au progrès des sciences que nos calculateurs se l'imaginent ? Nous avons de la peine à nous le persuader.

Voici pour nos lecteurs, qu'il ne faut pas égarer dans des discussions à perte de vue, une comparaison qui peut avoir son application très juste en cette question, pour prouver qu'il n'est point d'objet qui ne puisse fournir matière à une science mathématique et algébrique très vraie, très compliquée, très difficile et très inutile.

S'il s'agissait d'expliquer l'Iliade d'Homère, il serait aisé de faire une longue suite de traités numériques et géométriques sur les vers grecs dont elle est composée. On commencerait par établir la forme de toutes les lettres de l'alphabet grec, et d'en détailler scientifiquement les différences ; après ces premières observations, on pourrait calculer la somme totale des lettres, celle de chacune en particulier, des *alpha*, des *gamas*, des *omega* et des autres, et chacun des

vingt-quatre livres de l'Iliade donnerait aussi matière à de nouveaux comptes. Enfin, les raisons et proportions donneraient une infinité de problèmes à résoudre : on trouverait par exemple que le nombre des *delia*, en totalité, est au nombre des mêmes dans un livre particulier, comme tel nombre est à tel nombre, ou que la multitude va de livre en livre en décroissant, en proportion quelconque avec les accroissements du nombre d'une autre lettre telle que le *sigma*. Toutes ces recherches consumeraient du temps, et les résultats en seraient de la plus grande vérité. Cependant l'Iliade serait encore parfaitement inconnue aux calculateurs et à leurs élèves.

Le grand livre de la nature n'est peut-être pas plus éclairé par les combinaisons et calculs newtoniens, que le poème d'Homère le serait par ceux que nous venons d'indiquer : peut-être aussi pourront-ils dans la suite mettre sur la voie des vrais principes naturels ; mais il est au moins très évident que l'application en est encore fort éloignée, suivant nos physiciens modernes attractionnaires, et qu'elle exige de grandes et profondes connaissances mathématiques avec beaucoup de travail. C'est peut-être la première cause du refroidissement sensible que témoigne le public français sur les connaissances philosophiques de cette espèce.

Le doute très fondé qui commence à s'établir sur l'utilité de ces grands calculs algébriques,

achève tout naturellement de les décréditer. Les plus zélés partisans du grand système ne peuvent pas dissimuler qu'il est entré jusqu'à présent dans les discussions des objets les plus fameux des omissions, des fausses suppositions, des contradictions même, et des erreurs rendues palpables. Le seul article des réfractions a été jusqu'à présent une pépinière d'illusions et de conséquences très hasardées ; c'est un fait qui nous paraît poussé jusqu'à la démonstration dans la *Nouvelle physique céleste et terrestre*.

Les sectateurs du newtonianisme francisé doivent rester attachés très fortement à leur système : il leur coûte beaucoup de peines, et l'étalement scientifique dont il est hérissé leur servira pendant quelque temps de rempart ; mais aussi, cet appareil de difficultés doit le concentrer de plus en plus dans une petite troupe de géomètres sublimes, qui ne doit pas passer l'enceinte d'un canton de réserve, en chacune des plus célèbres académies de l'Europe.

Les connaissances philosophiques, qui devinrent sous le règne de Descartes et de ses disciples l'objet dominant du goût national, ont donc perdu la vogue parmi nous ; les sciences économiques et politiques prennent la place, et deviennent chaque jour plus à la mode : c'est cette révolution qui doit nous occuper.

Dans l'enthousiasme général du dernier siècle, l'esprit national, enivré de l'amour de la gloire, ne respirait que des succès éclatants, ca-

pables de procurer l'applaudissement universel, et cette illusion de l'amour-propre, qu'on appelle l'immortalité. Un prince passionné pour ces honneurs plus brillants que solides, ne s'occupait que de victoires signalées, d'expéditions mémorables, de fêtes somptueuses, d'édifices magnifiques et de monuments qu'il croyait indestructibles. Le faste et le goût de l'adulation répandaient sur les savants de toute espèce des libéralités souvent médiocres, mais accompagnées d'une publicité destinée sans doute à l'auteur, mais qui décorait aussi les objets de ces faveurs. Des philosophes stipendiés par un conquérant doivent éviter comme un écueil dangereux la science économique, pour s'attacher aux sublimes spéculations de la géométrie transcendante, de l'astronomie et de la physique.

Dans la rénovation des lettres en Europe, la science économique, si profondément connue des philosophes grecs et romains, si parfaitement ignorée dans les siècles de notre barbarie, avait été tirée des ténèbres par quelques génies républicains. Elle avait percé jusque dans les monarchies, et même à la cour des rois : peut-être l'administration de Sully sera-t-elle à jamais son plus beau chef-d'œuvre. Les troubles qui suivirent la mort de Henri IV, le gouvernement despotique du cardinal de Richelieu, et les illusions continuelles du règne suivant, la replongèrent dans le silence ; la vérité resta cap-

tive. Dans un temps plus heureux, l'abbé de Saint-Pierre et Montesquieu ont donné le premier signal ; l'amour du bien public a paru se réveiller tout à coup : les philosophes ont reconnu le plus vrai, le plus utile et le plus agréable objet de leurs méditations et de leurs veilles, trop longtemps abandonné. Nous les avons vu le saisir avec empressement, semblables à la meute ardente qu'un piqueur habile vient d'arracher à la poursuite d'un cerf étranger qui l'avait égarée, pour la remettre sur la voie.

Ce goût si vif, si efficace pour les sciences économiques, dont les progrès deviennent chaque jour plus rapides, et dont les fruits prennent en mûrissant plus de solidité, est le premier bienfait d'une administration paternelle qui s'est pénétrée des vrais principes de la politique la plus sage ; qui sent la profondeur des plaies que l'État a reçues pendant un siècle et demi d'erreurs pernicieuses, et qui désire ardemment les remèdes.

L'esprit national, qu'on accuse avec justice aujourd'hui d'inconséquence et de frivolité, n'a besoin dans les sciences comme dans les combats que d'un petit nombre de chefs habiles qui méritent sa confiance, et qui règlent son ardeur naturelle : il faut quelquefois lui tenir les rênes ; mais jamais lui donner d'entraves.

La suite à l'ordinaire prochain.

20 Juin 1766.

N° XV
DE L'ÉTAT ACTUEL
DES SCIENCES ET DES ARTS

(Suite du N°. précédent.)

Omnes artes quæ ad humanitatem pertinent, habent commune quoddam vinculum, & quasi cognatione quâdam inter se continentur.

CIC. *pro Arch. Poet.*

Avec la liberté qui ne dégénère point en licence, les premiers ouvrages des grands hommes qui nous ont ouvert la carrière des spéculations patriotiques produiront nécessairement tous les effets qu'on en peut désirer. Le dévouement absolu de tant de bons esprits à la recherche des vrais principes de l'administration politique, de l'agriculture, du commerce, des arts utiles, est une espèce de conjuration générale en faveur de la prospérité publique.

Les succès de la science économique ont achevé de rendre presque déserts les sanctuaires des sublimes connaissances de la philosophie newtonienne ; il est probable que le cartésia-

nisme lui-même, quoique plus facile et plus attrayant, eût essuyé une semblable disgrâce, même avant qu'on eût découvert la faiblesse de ses principes : les grandes vérités qu'on oppose en ce moment aux attractionnaires viennent peut-être trop tard pour triompher avec l'éclat qui les eût accompagnées dans une époque plus favorable.

Cette révolution est-elle une vraie décadence dans l'empire des sciences ? C'est le premier des problèmes que nous devons examiner. Les plaintes éternelles qu'on entend depuis longtemps sur le dépérissement du goût et des études n'ont souvent pas d'autre fondement que le changement d'objet. Parmi toutes les connaissances philosophiques, il est assez rare qu'on ne donne pas le premier rang à celles qu'on cultive d'une manière spéciale par inclination ou par habitude. Le métaphysicien, le moraliste, le géomètre, l'astronome, le physicien, le politique, l'*économiste*, sont également sujets à cette prévention si naturelle. Nos philosophes, qui calculaient à perte de vue, qui faisaient des observations, des expériences sur le ciel et sur la terre, voyaient le monde littéraire attentif à tous leurs travaux s'occuper sérieusement de leurs moindres découvertes, prendre part à leurs querelles, et s'intéresser vivement à leur succès.

Dans le moment présent l'algèbre, la haute géométrie et l'astronomie sont négligées ; les

expériences de physique ont perdu presque entièrement la vogue étonnante que leur donna, pendant quelques instants, le beau sexe même, avec le reste du public qui lui ressemble, et qui le copie dans ses fantaisies. Les partisans des sciences exactes, qui leur attribuent la palme philosophique, doivent déplorer amèrement une pareille dépravation dans le goût français ; il leur semble évident que l'esprit national se dégrade et s'altère.

Les subtilités métaphysiques sont peut-être encore plus décréditées en ce moment dans notre monde littéraire, quelque justice qu'on rende aux bons ouvrages que nous avons vu naître sous nos yeux, et qui sont dignes d'être avoués par les spéculateurs anglais, dont ils tirent leur première origine. Les matières abstraites sont moins utiles et plus dangereuses que les problèmes des sciences exactes ; la passion d'être vraiment utile doit détourner les bons esprits de pareilles recherches : le petit nombre de ceux qui les préfèrent grossit encore la troupe des critiques, et fortifie les murmures sur la ruine de l'empire des sciences.

Les politiques et les économistes de profession, loin d'applaudir à ces plaintes, soutiennent au contraire que jamais l'empire de l'esprit philosophique n'eut parmi nous des jours plus sereins et plus glorieux. Il est impossible que nos lecteurs espèrent de notre part un jugement impartial dans cette espèce de conflit littéraire :

le penchant presque invincible qui nous entraîne sans cesse dans la méditation des vérités patriotiques décèle trop nos sentiments. Nous allons plaider avec chaleur la cause des philosophes économistes, parmi lesquels nous désirons ardemment de pouvoir quelque jour occuper une place. Intimement persuadés que la science du citoyen est la première de toutes, nous ne proposons cette opinion qu'avec la défiance qui doit accompagner les sentiments de l'esprit où le cœur a tant de part. Nous désirerions que nos lecteurs fussent déjà suspects de la même partialité. C'est peut-être une erreur qui nous séduit, l'esprit humain doit toujours s'en défier ; mais elle est au moins du nombre de celles qui concourent au bonheur de la société, loin de la troubler.

S'il est vrai que l'excellence respective des sciences et des arts doive se régler sur l'importance et l'utilité de leurs objets, autant que sur la noblesse de leurs travaux et la difficulté de leur succès, on a peut-être droit d'en conclure que les solides connaissances de l'économie politique méritent le sceptre de l'empire philosophique.

La nature, féconde en merveilles, offre dans l'immensité des cieux, sur la surface de notre globe, et dans les entrailles même de la terre, aux grandes spéculations des astronomes, des physiciens, des naturalistes, mille et mille trésors précieux ; mais les plus enthousiastes

mêmes n'oseraient jamais nous contester, au milieu de tous ces ouvrages, que l'homme en est par lui-même le chef-d'œuvre le plus parfait, ou du moins, qu'il est pour nous le plus important, le plus digne de nous occuper : si c'est l'amour-propre qui nous donne cette idée, la raison, loin de la combattre, ne peut cesser de l'applaudir.

Il est une science de l'homme qui s'arrête aux recherches spéculatives, qui fonde l'abîme de son âme, analyse l'origine, la succession, le dépérissement de ses idées, de ses raisonnements, de ses connaissances ; qui démêle la source de ses désirs, de ses penchants, de ses vertus et de ses vices ; qui tâche d'expliquer toutes les énigmes, et concilier toutes les contradictions dont il est composé ; de développer la nature de ces liens qui joignent au corps humain une intelligence si féconde en mystères, et par elle ce corps si grêle et si fragile à tout le reste de l'univers. Mais en la cultivant il est facile de se perdre dans les abîmes, ou du moins de s'égarer dans la région des chimères. Les esprits les plus subtiles oseraient-ils se promettre aujourd'hui des succès constants, après les chutes fameuses que nous montre l'histoire de la philosophie ? L'erreur nous séduit souvent jusque dans les objets où nous avons pour sauvegarde la certitude physique et géométrique ; par quel art pourrait-on s'assurer contre les illusions, lorsque l'imagination est notre seule ga-

rant, comme dans les recherches où l'esprit seul est l'objet de nos méditations ?

La métaphysique n'est pas seulement incertaine et fertile en séductions, elle a le malheur de n'être pas directement utile au bonheur de l'homme, et souvent elle a causé des écarts très préjudiciables à la tranquillité des empires, par ses querelles interminables avec les ministres du culte public, dépositaires de la religion révélée. Nous n'en détaillerons point ici les preuves ; notre dessein n'est pas de critiquer et d'offenser les partisans des spéculations abstraites. Nous croyons qu'un petit nombre de métaphysiciens profonds, qui travaillent paisiblement à réformer peu à peu les antiques erreurs, sans dogmatiser avec passion, et sans exciter de tumulte, rendent un service essentiel ; mais nous osons croire qu'eux-mêmes sont disposés à souscrire à notre avis : Malheur à une nation, surtout aussi vive, aussi inconséquente, aussi outrée dans ses excès que la nôtre, si la métaphysique y prenait le premier rang de l'empire littéraire.

La science économique prend aussi l'humanité pour objet de ses recherches, mais son but n'est pas de l'égarer laborieusement dans les plaines immenses des spéculations abstraites ; c'est de l'occuper agréablement de son propre bonheur ; ses plus sublimes leçons affermissent les empires sur la base des lois ; elles assurent au gouvernement une autorité d'autant plus inébranlable, qu'elle affecte moins de faire sen-

tir le joug de la domination arbitraire, et qu'elle se pare plus naturellement des attrait de la tendresse paternelle ; elles unissent entre elles, par des traités avantageux, les nations les plus rivales, et ramènent sans violence, au même but de l'utilité générale, les intérêts qui paraissaient le plus opposés.

C'est elle qui tend tous les ressorts de la puissance publique, qui les fait agir de concert pour opérer l'unique et merveilleux effet de la prospérité nationale ; balançant habilement les efforts opposés, retardant à propos l'activité des uns, accélérant le mouvement des autres, et modérant les impulsions de telle manière, que les principaux agents de cette machine compliquée marchent de front vers le même but, sans se nuire et sans se confondre.

Ses maximes vulgaires appliquent le peuple aux travaux les plus doux et les plus avantageux de l'agriculture, du commerce et des arts ; c'est elle qui recherche jusque dans leur source les abus destructeurs de la population, de l'industrie et de l'aisance ; qui rappelle par des remèdes simples, doux, efficaces, dans les classes utiles des citoyens, l'amour de la patrie, de son devoir, de sa postérité ; l'émulation de concourir au bien public, avec la liberté de travailler, et l'espoir d'en recueillir un juste salaire.

Si l'homme est né pour son bonheur, ou même s'il a reçu de la nature quelque facilité pour adoucir ses malheurs et calmer ses ennuis,

la science qui tend à lui procurer le sort le plus doux doit être la première et la plus importante. La paix intérieure, la justice, la liberté, la vertu naïve et l'honnête aisance, mortels, si vous êtes sages, tels doivent être les objets de tous vos vœux : philosophes politiques, les moyens de les procurer aux peuples doivent occuper toutes vos méditations.

Il est donc vrai que la science économique l'emporte sur les autres connaissances par le prix inestimable de son utilité ; que de ravages ne causent pas l'ignorance des vrais principes d'une administration paternelle ; de quels déluges ne nous ont pas inondés sous les règnes qui précédèrent Henri IV, ou qui l'ont suivi, les erreurs pernicieuses de l'esprit orgueilleux et dissipateur qui sacrifia tout au faste extérieur et au vain attrait de la domination arbitraire.

On peut sans danger prescrire une fausse route aux astres et aux planètes, attribuer à leurs cours des inégalités qui ne sont que dans nos faibles organes, donner à la Lune des influences chimériques sur la végétation des plantes, sur l'accroissement des animaux, comme les anciens, ou sur le flux et reflux de la mer, comme les modernes : on ne court de même aucun risque à se tromper sur la généalogie des idées et des connaissances humaines, sur les définitions et sur les termes ; enfin on peut déraisonner sur les objets qui ne sont que de pure spéculation et de simple curiosité : mais les

principes du gouvernement intérieur, les règles des relations externes, les intérêts du commerce patriotique, les ressources de l'industrie nationale, l'espoir des générations futures, et le bien-être de la génération présente, ne sont pas susceptibles de la même indifférence.

Les philosophes calculateurs, physiciens, systématiques, ou métaphysiciens et spéculateurs, ne prétendront pas, sans doute, que leurs recherches exigent plus d'application et de sagacité que les discussions patriotiques de nos économistes ; il faut certainement aux écrivains politiques un grand fonds d'érudition, et peut-être autant de méditations assidues et de combinaisons diverses ; les difficultés sont grandes et multipliées ; la science est vaste : chaque sujet a besoin d'être considéré non seulement en lui-même, comme la plupart des objets que traitent la physique et la géométrie, mais encore d'être examiné très attentivement dans toutes ses faces possibles, et dans ses relations avec l'immensité des autres.

C'est peut-être cette complication inévitable, qui rend la science économique si difficile, qui parut en détourner dans d'autres temps nos meilleurs écrivains, et qui s'oppose encore à quelques-uns de ses succès : il faut en avoir conçu tout l'ensemble pour être capable d'en traiter avantageusement la moindre partie. Ce n'est pas encore le seul obstacle qu'il faille surmonter. C'est surtout aux citoyens qui se sen-

tent embrasés de l'amour des vérités politiques, et du zèle de les mettre dans tout leur jour, qu'il appartient de dire, avec un ancien poète, qu'ils marchent au travers des cendres insidieuses, sur un feu capable de les consumer.

Les modernes économistes peuvent donc prétendre au rang le plus distingué dans l'empire des connaissances philosophiques ; leur objet est le plus important, leur travail est peut-être le plus difficile de tous, et leurs succès, lorsqu'ils peuvent les obtenir, sont les plus utiles à l'humanité.

C'est ainsi que nous osons soutenir les intérêts d'un corps littéraire qui devient de jour en jour plus nombreux parmi nous, grâce aux faveurs de toute espèce qu'accorde le gouvernement.

La préférence qu'il réclame doit être d'autant moins odieuse aux partisans des autres connaissances philosophiques de toute espèce, que la vraie politique les accueille toutes, et se fait un mérite de favoriser leur progrès, dont elle sait tirer de grands avantages pour son objet, qui renferme tous les autres. Les savants qui s'adonnent par prédilection à quelque genre d'études lui donnent toute leur attention, et ne conservent le plus souvent pour toutes les autres qu'une parfaite indifférence, leur goût particulier n'ayant avec elles que de faibles rapports. Les économistes au contraire font profession d'une espèce d'universalité, qui leur rend chers

tous les talents, et qui leur fait estimer toutes les connaissances de spéculation ou de pratique.

La suite à d'autres ordinaires.

23 Juin 1766.

N° XVI
HISTOIRE UNIVERSELLE
DES FEMMES

(Suit. Voy. Tom. III. N°. XVI. p. 241.)

Multa pudicitiae veteris vestigia.

JUVEN.

CHAPITRE TROISIÈME.
Depuis Abraham jusqu'à Moïse.

Quatre cent vingt-six ans après le déluge universel, la terre était déjà repeuplée, surtout dans l'Orient et dans le Midi ; de grands empires s'étaient formés ; les arts agréables y fleurissaient, et les monuments les plus solides conservaient pour nous le souvenir des principaux événements. Les livres d'Hérodote (moins fabuleux que ne le disent nos élégants littérateurs accoutumés à ne rien approfondir, mais à tout persifler de mieux en mieux, sur la foi des premiers censeurs), joints aux précieux fragments des autres antiquités égyptiennes, grecques et phéniciennes, font remonter les origines des peuples les plus fameux jusqu'aux temps qui

précédèrent la loi de Moïse, et qui suivirent de près la vocation d'Abraham. L'émigration de l'Égyptien Cécrops, du Phénicien Cadmus, et de leurs colonies, qui policèrent les Grecs sauvages, est la première époque de l'histoire profane. Tous les événements des vingt-quatre premiers siècles seraient ensevelis pour nous dans les ténèbres du plus profond oubli, si les livres sacrés des Juifs et des Chrétiens n'avaient sauvé de ce naufrage absolu quelques notions historiques, qui nous ont fourni pour l'histoire universelle des femmes le petit nombre de traits curieux que nos lectrices ont pu voir jusqu'ici dans nos mémoires.

Le roman historique de la reine *Isis*, déifiée par la reconnaissance de ses peuples, qu'elle avait instruits dans la pratique de tous les arts utiles, est le seul débris de l'ancienne histoire que nous ayons pu recueillir dans les écrivains ordinaires. Nous y trouverons désormais une moisson qui deviendra plus ample, à mesure que nous avancerons dans notre carrière ; c'est la raison qui nous oblige à suivre une division nouvelle, jusqu'au commencement du septième âge du monde. Nous raconterons d'abord tous les événements tirés des livres révélés qui se rapportent à l'histoire de notre sexe, et nous placerons à la suite ceux de la même époque décrits dans les ouvrages ou dans les monuments de l'antiquité profane.

ARTICLE PREMIER.

La famille des premiers patriarches du peuple hébreux fut féconde en femmes illustres : la première est Saraï ou Sara, sœur d'Abraham et son épouse ; la loi n'avait point encore prohibé ces alliances : d'ailleurs Abraham et Sara, quoique nés l'un et l'autre du vieux Tharé, n'avaient point eu la même femme pour mère ; peut-être mettait-on déjà cette première restriction à la liberté des mariages entre les enfants du même sang.

Saraï fut sans doute une de ces beautés dont l'éclat éblouit, puisque nous la verrons allumer en divers lieux des passions violentes ; elle eut un privilège plus rare encore que les attraits, l'avantage de conserver ses charmes jusque dans la vieillesse la plus avancée : au reste, elle était douée d'une modestie rare, et sa complaisance pour Abraham parut sans bornes.

Un des plus terribles fléaux qui se fassent redouter au genre humain, la famine, ravageait le pays des Cananéens, qui servait alors de retraite au saint patriarche, et qui devait être un jour l'héritage de ses enfants. Abraham, héritier des mœurs antiques, qui distinguaient avant le Déluge les enfants de Sech et d'Énos, était un roi pasteur ; sa famille était assez nombreuse pour former sur-le-champ une troupe de plus de trois cents combattants choisis, et capables d'une exécution vigoureuse : il possédait une plus

grande foule d'esclaves de l'un et de l'autre sexe, des richesses de tout genre, des chameaux, et de nombreux troupeaux qui couvraient toutes les plaines situées sur son passage.

Un si grand cortège le força de chercher la subsistance dans un pays plus fertile et moins désolé par l'intempérie des saisons. L'Égypte était voisine ; l'agriculture, mise en honneur par les leçons d'Isis et d'Osiris, y fleurissait depuis longtemps ; ces deux illustres époux avaient appris à leurs peuples à profiter des inondations du Nil pour fertiliser leurs campagnes, et même à donner un frein à ces débordements salutaires, par l'entretien des vastes étangs et des canaux multipliés. Abraham choisit cette heureuse contrée pour son refuge.

Les rois égyptiens étaient déjà parvenus à se faire idolâtrer par leurs sujets ; riches et magnifiques, ils avaient une cour et des flatteurs, toujours empressés à les corrompre pour profiter de leurs faiblesses. L'époux de la belle Sara ne put entrer sans inquiétude en des lieux soumis à leur domination.

L'opinion qu'Abraham avait du peuple égyptien, des grands et du monarque même, n'était que trop bien fondée. « Sara, dit-il à son épouse, vous êtes belle, les Égyptiens sont corrompus et cruels ; s'ils savent que je suis votre époux, ils me donneront la mort, pour satisfaire sans obstacle les désirs que vous ferez naître : vous êtes ma sœur par la naissance, qu'il vous

suffise ici de ce titre, oubliez celui de mon épouse, qui pourrait nous devenir funeste ». La vertueuse Sara se fit un devoir d'obéir à ces ordres imprudents.

Les Égyptiens furent éblouis des charmes de l'étrangère ; il est probable que ce peuple se ressentait dès lors de l'influence du climat et des mœurs urbicoles, qu'il était déjà d'une taille médiocre et sans grâces, avec un teint basané, et tous les traits peu délicats : Abraham et sa sœur étaient nés dans les campagnes voisines de l'Euphrate, sous le ciel le plus serein de l'univers, et dans le pays qui n'a cessé de fournir le plus beau sang qui soit dans toute l'espèce humaine.

La police de l'Égypte était admirable. Le roi fut informé sur-le-champ de l'arrivée des pasteurs et de leur famille. Loth, neveu d'Abraham avec sa femme et ses deux filles, accompagnaient Abraham. Les officiers de Pharaon (c'est ainsi que les livres saints appellent toujours les rois d'Égypte) vantèrent les attraits de Sara, toute la cour se réunit pour en faire l'éloge ; leur zèle eut le succès qu'ils en avaient espéré : le roi la fit enlever et conduire dans son palais.

La sœur d'Abraham était âgée de soixante-cinq ans révolus quand elle parut à la cour d'Égypte ; c'est à présent l'époque de la vieillesse, mais dans les premiers âges du monde, et surtout dans la famille toujours vertueuse des

patriarches attachés à la simplicité des mœurs pastorales, on vivait encore des siècles, et les septuagénaires atteignaient à peine l'âge de maturité, bien loin de pencher vers la décrépitude. Les rabbins, qui veulent mettre partout du merveilleux, assurent que les deux époux avaient gardé jusqu'alors une parfaite continence, et que Sara conservait tous les charmes de la virginité. Nos interprètes mêmes observent que la version grecque des Septante, sans être si décisive, semble insinuer cette particularité.

L'intention du roi d'Égypte était de partager son lit et son trône avec Sara : la polygamie, dont nous avons vu l'origine avant le déluge, était devenue presque universelle, surtout parmi les grands ; la postérité de Noé paraît avoir conservé tous les arts, et presque tous les vices de la race Caïnite. Abraham se laissa combler de faveurs en qualité de frère de la reine future ; on lui prodigua toutes les richesses convenables à son état, des troupeaux de toute espèce, et des esclaves des deux sexes.

Il est étrange que l'usage abominable de la servitude ait une antiquité si reculée ; la guerre doit amener naturellement la captivité, au moins momentanée : c'est un second malheur qui naît du premier : la raison et l'humanité semblent concourir ; quand on peut désarmer l'ennemi qui menace notre vie, la grandeur d'âme et la pitié nous disent de ne pas le massacrer de sang froid ; mais la raison et la pru-

dence nous persuadent aussi de retenir son bras meurtrier jusqu'au retour de la paix et de la bonne intelligence. Le droit de le réduire à l'esclavage perpétuel est un excès qui n'a point de fondement dans le bon sens ni dans la justice ; mais quand même on y supposerait quelque apparence d'équité, cet assujettissement irrévocable ne devrait être la peine que du sexe qui porte les armes, et qui décide seul des hostilités et des combats : les femmes, qui ne sont jamais coupables des violences guerrières, devraient-elles en être les victimes ?

C'est ainsi que le bon sens et l'humanité doivent avoir raisonné dans tous les temps, et cependant, on voit dès les premières origines du monde que les simples bergers sont déjà servis par des esclaves des deux sexes ; l'exemple même du patriarche nous prouvera bientôt que les femmes réduites à la servitude n'avaient aucune espèce de lois protectrices contre les volontés de leurs maîtres ; le pouvoir qu'ils s'arrogeaient s'étendaient jusqu'à l'honneur même dont il semble que les esclaves étaient dépouillés comme du droit de propriété. Le christianisme seul a détruit ce préjugé dans les peuples qui le professent ; il règne encore parmi tous les autres, et fut autrefois universel.

Les prodigalités du prince égyptien n'eurent aucun succès ; il découvrit qu'Abraham était l'époux de Sara. L'Écriture dit qu'il fut affligé de très grandes plaies par le Seigneur, et que

toute sa maison s'en ressentit ; mais elle n'explique point l'espèce de ces fléaux, ni les moyens qu'il employa pour en découvrir la raison ; les traditions juives disent qu'il consulta ses devins sur la cause d'une maladie personnelle qui l'affligeait d'autant plus qu'il était plus empressé de célébrer son nouveau mariage avec Saraï. Les espèces d'astrologues de la cour d'Égypte étaient adroits et prudents, il ne leur était pas difficile d'apprendre quelle était la qualité de Sara dans la maison d'Abraham, ce secret ne pouvait pas demeurer longtemps inconnu dans une escorte immense composée de mille personnes au moins.

Le roi d'Égypte se contenta de faire au patriarche des reproches de son silence indiscret : pourquoi m'avez-vous dissimulé que cette beauté chaldéene fut votre épouse ? Il joignit à ce discours une garde pour les accompagner à la sortie de l'Égypte : on voit par ce trait que les lois de la fidélité conjugale étaient encore en honneur parmi les peuples d'Isis, qui leur en avait donné de si beaux modèles.

Abraham, en quittant la cour de Pharaon, fut plus riche que jamais ; il possédait, suivant la Genèse, de l'or, de l'argent, des bijoux, des esclaves et des troupeaux de toute espèce. Il manquait à son bonheur un des plus doux plaisirs de la vie, celui de voir croître sous ses yeux un héritier légitime de ses biens et de sa puissance ; son épouse était toujours stérile. Une esclave

nommée Masech avait pour époux Eliézer, intendant d'Abraham, et pour fils *Damascus*, fondateur, dit-on, de Damas, que le patriarche chérissait en père plutôt qu'en maître ; il avait déjà désigné cet enfant pour son successeur, lorsque le ciel lui renouvela solennellement la promesse de multiplier sa postérité, au-delà du nombre des étoiles qui sont au firmament.

Sara ne pouvait encore se persuader qu'elle pût devenir mère, et cependant la prédilection d'Abraham pour le fils de Masech paraît avoir blessé sa délicatesse : elle avait à son service une esclave chérie, l'Égyptienne *Agar*, qu'elle résolut de placer elle-même dans le lit de son époux, dans le dessein d'adopter les enfants qui naîtraient d'elle. « Vous voyez, seigneur, que le Ciel a rejeté tous les vœux que nous avons formés pour ma fécondité ; prenez pour compagne *Agar* ma servante, afin que j'élève les enfants dont elle vous rendra le père ». Abraham y consentit, tel était l'usage de ces premiers siècles : on sait que les Spartiates en usèrent de même à l'égard de leurs épouses, choisissant eux-mêmes parmi les plus généreux un père naturel aux enfants qu'ils voulaient adopter pour héritiers.

L'Égyptienne, honorée de la tendresse de son maître, et flattée par l'espoir de lui donner un fils, s'enorgueillit bientôt jusqu'à mépriser la sœur et l'épouse d'Abraham, sa bienfaitrice et sa souveraine ; rien n'est plus commun dans tous les temps que cet oubli de soi-même. Sara

fut obligée d'en porter ses plaintes. « Vous me traitez, dit-elle, avec trop de rigueur, mon esclave ose s'oublier à mon égard depuis que je l'ai mise moi-même dans la place qu'elle occupe auprès de vous ». Abraham était trop juste et trop raisonnable pour balancer sur le parti qu'il devait embrasser dans cette querelle domestique ; « Sara (dit-il à son épouse), Agar est toujours votre servante, usez vous-même de vos droits pour châtier son insolence. »

Quelque modeste que fût d'ailleurs la femme du patriarche, la vengeance fut prompte et cruelle ; ce n'est pas d'aujourd'hui que les femmes sont accusées avec raison de se traiter entre elles avec la plus grande sévérité. Agar, excédée de mauvais traitements, se livra sans mesure à son désespoir ; elle s'échappa dans le désert, sans songer aux dangers qu'elle y courrait, et que la situation rendait encore plus grands ; mais le Ciel, qui veillait d'une manière spéciale sur la famille d'Abraham, prit soin de la ramener à ses pavillons, pour être mère d'Ismaël, dont les Arabes se vantent encore d'être les descendants.

La suite à l'ordinaire prochain.

27 Juin 1766.

N° XVII
HISTOIRE UNIVERSELLE
DES FEMMES

(Suite du N°. précédent.)

Multa pudicitiae veteris vestigia.

JUVEN.

L'épouse légitime du patriarche était dans l'erreur, lorsqu'elle se croyait condamnée sans retour à la stérilité, qui passait alors pour un opprobre : quatre-vingt-dix ans révolus devaient l'assurer dans cette opinion, et la nature semblait la confirmer par les preuves les plus indubitables. Cependant Abraham reçut dans sa tente la visite des anges, sous la forme de deux jeunes voyageurs. Dans le régal qu'il avait offert, on doit remarquer les gâteaux de pur froment, cuits sous la cendre, que Sara pétrit elle-même, suivant la simplicité des mœurs antiques ; les deux hôtes renouvelèrent la promesse d'un héritier légitime, et ne prescrivirent qu'un an de terme à l'accomplissement de cet oracle. Sara les entendait cachée derrière la toile de sa tente : elle avait ri de leur promesse

hors de vraisemblance ; mais elle fut étonnée d'en recevoir des reproches aussitôt qu'elle parut devant ces deux voyageurs : son premier mouvement fut de s'excuser par un mensonge, tant est général ce malheureux penchant à la fausseté.

L'événement justifia la prédiction. Sara sentit qu'elle allait devenir mère, dans un âge qui n'était pas alors celui de la décrépitude, mais qui passait cependant le point de la plus grande maturité. Sa beauté n'était pas altérée ; le roi de Gérare en fit une dangereuse épreuve, en renouvelant la scène de Pharaon.

Abimélech, trompé, comme le roi d'Égypte, par le titre de sœur qu'Abraham donnait toujours à Sara dans les contrées qu'il parcourait en pasteur étranger, résolut de la mettre au nombre de ses épouses, et dans ce dessein, il la fit enlever ; mais sa conduite avec elle, fut une preuve de son respect, plutôt que de son amour. La simplicité de son âme, et la générosité de son procédé méritaient l'indulgence du Ciel même ; un songe l'avertit du danger qu'il allait courir : il se leva plein de frayeur, et fit assembler auprès de lui tous ses courtisans. « Le Seigneur vient de m'apparaître dans le sommeil, leur dit-il, et m'a fait entendre ces paroles terribles. Vous serez puni de mort à cause de la femme que vous avez enlevée, parce qu'elle a un mari. Seigneur, ai-je répondu, ferez-vous mourir un peuple juste qui est dans l'ignorance ?

Cet homme ne m'a-t-il pas dit, elle est ma sœur ? Elle-même aussi, ne m'a-t-elle pas dit, il est mon frère ? J'ai voulu l'épouser dans la droiture de mon cœur, et mes mains sont innocentes. Je sais, m'a répliqué le Seigneur, que vous avez agi avec candeur ; j'ai veillé sur vos démarches, et je vous ai préservé de l'adultère : rendez à cet homme son épouse ; c'est un prophète qui priera pour vous, et vous vivrez ; mais si vous la retenez, vous serez frappé de mort, vous et tout ce qui vous appartient. »

Le résultat de ce conseil nocturne fut de mander Abraham. « Quel mal avez-vous pensé nous faire ? lui dit Abimélech, en présence de toute sa cour. Qu'avions-nous fait contre vous pour avoir voulu nous engager dans un si grand crime ? Vous ne deviez pas en agir ainsi dans une ville où vous avez trouvé tant d'hospitalité. Seigneur, répondit le patriarche, quand je suis entré dans vos États, je me suis dit à moi-même, peut-être ce peuple est-il vicieux, injuste et cruel, ils me donneront la mort pour s'emparer de mon épouse. Elle est vraiment ma sœur, fille de mon père, quoique née d'une mère différente ; nous sommes convenus de taire sa qualité d'épouse parmi les nations qui nous sont inconnues, lorsque notre état pastoral nous force à traverser leur empire. »

Le roi de Gérare combla l'époux de Sara des plus riches présents ; des brebis, des bœufs, des esclaves de l'un et de l'autre sexe, grossirent sa

famille ou plutôt son peuple errant. « Tout mon pays, ajouta-t-il, est en votre disposition, demeurez partout où il vous plaira. » Mais en prenant congé de la belle Sara, le prince joignit à ses adieux un don considérable, qui fût accompagné d'une leçon importante : « Madame, lui dit-il, je donne à votre frère mille pièces d'argent, et je l'ai prié d'en acheter un voile pour vous ; il convient que vous en soyez toujours couverte, partout où vous paraîtrez devant des hommes. Souvenez-vous de l'aventure qui vous est arrivée dans mon palais ».

Mille pièces d'argent sont évaluées, par les interprètes vulgaires, environ quinze cents livres de notre monnaie. Nos lectrices doivent juger par cette anecdote que l'art de la parure avait déjà fait de grands progrès en Orient, puisqu'un voile coûtait déjà la valeur de cinq cents écus du temps d'Abraham. Il est vrai que ceux de l'Orient étaient probablement dès lors, comme ils sont encore, une espèce de vêtement, très considérable, qui couvrait toute la personne, et qu'on chargeait des ornements les plus précieux. La coutume était déjà, sans doute, parmi les nations policées, que les femmes en fussent toujours couvertes, quand elles sortaient de leur maison.

Bientôt se vérifia l'oracle étonnant qui promettait un fils à Sara : la naissance d'Isaac la combla de joie : « C'est à présent, s'écria-t-elle, dans le premier transport de son allégresse, que

le Seigneur a rempli mon âme de la plus grande consolation, la nouvelle de ma fécondité fera plaisir à tous ceux qui vont l'apprendre. » L'épouse d'Abraham était une princesse honorée à la cour des plus grands monarques, et servie dans les tentes de son époux, avec tout le faste des grandeurs orientales ; mais on ne savait point encore dans son temps se dispenser du premier devoir de la maternité, son fils Isaac ne fut point abandonné au soin d'une femme étrangère, elle-même le nourrit de son propre lait : rien n'est plus moderne que l'abus contraire.

On trouve dans l'antiquité même des gouvernantes attachées aux filles d'un sang illustre avec le titre de nourrice ; mais il ne faut pas croire qu'elles eussent reçu comme les nôtres ces enfants dans leur sein dès le jour même de leur naissance : c'est un droit que la tendresse maternelle ne leur cédaît jamais, la nourrice n'était qu'une simple gouvernante. Pendant dix mois entiers les enfants ne prenaient pour toute nourriture que le lait de leurs mères, après ce temps on commençait d'y joindre quelques aliments plus solides, mâchés par la nourrice qui le donnait de la bouche aux enfants qu'elle élevait. Le sevrage parfait n'était jamais avant l'âge de trois ans : on en trouve plusieurs exemples dans les anciens écrivains, sacrés et profanes ; mais on sait que dans les temps plus reculés, tels que celui d'Abraham, la vie des

hommes étaient plus durable, et leur enfance aussi plus longue que la nôtre.

Isaac avait cinq ans lorsqu'il fut entièrement sevré : c'était chez les Anciens un événement qu'on célébrait par les plus belles fêtes. Le saint patriarche avait fait les préparatifs d'un festin qui devait rendre ce jour agréable à toute sa famille ; mais la jalousie de son épouse en fit un jour de tristesse et de deuil.

Ismaël était déjà dans son adolescence, et ne voyait sans doute qu'avec peine le fils légitime qui le rejetait au second rang, malgré les témoignages de tendresse paternelle qu'il recevait sans cesse d'Abraham. Le fils de l'Égyptienne était d'un caractère impétueux, farouche, indocile et présomptueux ; il osa tourner en railleries les témoignages de l'allégresse publique, et sembla peut-être menacer Isaac. Une mère s'alarme et s'offense aisément. La jalousie, qui pénètre si naturellement dans le cœur d'une femme, y fait des impressions bien plus terribles encore quand elle redoute de voir donner sur ses propres enfants la préférence à ceux d'une rivale.

Sara ne put souffrir l'insolence d'Ismaël, et son esclave lui devint plus odieuse que jamais ; elle saisit ce moment dangereux où son époux paraissait enivré de joie, par la solennité de la fête, pour perdre Agar et son fils. « Je vous en conjure, Seigneur, dit-elle, en les montrant l'un et l'autre, chassez d'ici cet enfant présomp-

tueux et sa mère, leur présence m'importune et m'alarme ; Ismaël, né d'une esclave, ne doit point sans doute partager avec Isaac votre héritage et vos faveurs ». Abraham était père ; il en avait les entrailles, et la prière de Sara révoltait sa délicatesse. Il donnait sans doute une prédilection et des égards marqués à son épouse légitime et à son fils Isaac ; mais pouvait-il abandonner sans pitié le jeune Ismaël et la tendre Agar, qu'il n'avait rendu mère qu'à la sollicitation de sa maîtresse elle-même ?

Affligé d'une injuste prétention qui mettait le trouble dans sa famille, et l'exposait aux plus cruels chagrins, le patriarche eut recours au seigneur à son ordinaire. La séparation désirée par Sara fut ordonnée ; mais avec cette consolation que le Ciel fût garant de la conservation d'Ismaël, et de la multiplication de sa postérité, qui devait former seule un grand peuple.

Il fallut exécuter l'arrêt de proscription : Agar n'emporta des tentes d'Abraham qu'un seul pain et qu'une cruche d'eau. Le texte de l'Écriture fait entendre clairement qu'elle fut obligée de porter son fils même sur ses épaules avec ces faibles provisions : l'hébreu, le grec et le latin nous la représentent chargée de ce fardeau si précieux et si honorable pour une mère. Il est certain cependant qu'Ismaël avait alors plus de dix-huit ans révolus ; il faut donc que la rage et la honte de se voir ainsi chassé du camp de son père l'eût réduit dans un état de trouble

et de faiblesse qui l'empêchait de marcher, et qui le conduisit aux portes du trépas. Sa mère, hors d'elle-même, augmenta l'horreur de leur situation en s'égarant dans le désert de Bersabée.

Ces vastes solitudes n'offrent pour toutes ressources que quelques arbres, clairsemés dans les sables brûlants, et leurs fruits sauvages ; on n'y trouve ni fontaines, ni ruisseaux, et c'est le manque d'eau qui les rend inhabitables ; il faut des recherches, de longs et pénibles travaux pour y creuser des puits, que les voyageurs ont soin de couvrir pour empêcher qu'ils ne soient comblés par les déluges de poussière qu'élèvent les vents et les orages.

Agar eut bientôt épuisé sa cruche ; elle chercha vainement à la remplir dans ces plaines arides et sablonneuses ; elle s'épuisa de fatigues, et la faiblesse de son fils redoublant sans cesse leur disette absolue, la mère n'eut plus la force de le porter, ni le courage de résister à tant de maux : elle n'écoute plus que son désespoir ; Ismaël, couché sous un arbre, était prêt à rendre le dernier soupir : « fuyons, fuyons, dit Agar, un spectacle si cruel ; non je ne verrai point expirer mon malheureux fils. » En disant ces mots elle s'éloigne ; mais trop débile et trop tendre pour l'abandonner de plus loin, elle s'arrête à la portée d'un trait d'arbalète, et donnant un libre cours à ses soupirs, elle verse un torrent de

larmes, accompagnées des cris les plus aigus que pousse la douleur.

Une voix se fit entendre du Ciel : « Agar, votre fils n'est point dévoué à la mort, il doit être le père d'un grand peuple ; levez-vous, allez secourir Ismaël. » Dans le même instant cette mère désespérée découvre à sa portée toutes les indices d'un de ces puits cachés, que le voyageur couvre dans ces déserts, et qu'il accompagne de quelque marque : elle y court avec ardeur ; quelle allégresse pour elle de le trouver plein d'eau ? Ses forces renaissent avec son espoir. Elle donne à son fils tous les secours qu'il pouvait recevoir de sa tendresse en des lieux si déserts, et le rappelle à la vie.

Ismaël vécut encore quelque temps avec sa mère dans cette solitude ; plein de courage et d'adresse, il se fit un arc et des flèches, sans doute de bois durci au feu : la chasse était un exercice indispensable, qui lui rendait la vie plus douce, et qui lui procurait sa subsistance ; ses forces se développèrent dans ce genre d'occupation. Agar le fit voyager en Égypte, sa patrie ; il y prit une femme ; les mœurs égyptiennes convenaient mal à son éducation et à son tempérament, il n'habita pas longtemps sur les bords du Nil ; mais il conduisit son épouse dans le désert qui lui servait d'asile. Son courage et sa fierté le rendirent le chef d'un peuple indépendant, qui ne vivait que de chasse et de pillages. Les Arabes, toujours errants, habiles

cavaliers, et brigands dangereux, gardent encore les mêmes inclinations, et le même genre de vie.

La jalouse et cruelle Sara ne survécut pas longtemps à l'expulsion de l'Égyptienne et de son fils ; la mort l'enleva dans la ville d'Arbée, qui porta depuis le nom d'Hébron, dans la cent vingt-huitième année de sa vie. Les interprètes de l'Écriture font une remarque singulière : l'épouse d'Abraham est la seule femme dont les livres sacrés marquent exactement l'âge, la mort et la sépulture ; ils ne parlent de toutes les autres que par occasion et sans détails.

Le saint patriarche était absent lorsqu'il perdit Sara ; son deuil fut aussi solennel que sa douleur était sincère : il acheta d'Éphron Éthéen un champ planté d'arbres, et deux cavernes taillées dans le roc, pour en faire le tombeau de sa sœur et le sien : quatre cents pièces d'argent furent le prix de cette acquisition. Il fut sans doute embelli par la suite, puisque Joseph assure qu'on l'y voyait de son temps orné des marbres les plus précieux.

Les anciens Orientaux, semblables aux Égyptiens, prenaient un soin extrême d'orner les sépultures : c'était une des plus grandes marques de la tendresse conjugale et de la piété filiale. Cependant nous prions nos lectrices d'observer qu'un champ planté d'arbres et deux tombeaux, ne coûtèrent qu'un peu plus du tiers

de la somme destinée pour acheter un voile à Sara.

La suite à l'ordinaire prochain.

30 Juin 1766.

N° XVIII
HISTOIRE UNIVERSELLE
DES FEMMES

(Suite du N°. précédent.)

Multa pudicitiae veteris vestigia.

JUVEN.

La famille d'Abraham était réduite au seul Isaac : son neveu l'avait quitté dès sa première sortie de l'Égypte, pour former un établissement séparé, dans la ville infâme de Sodome. L'épouse et les deux filles de Lot sont fameuses dans l'histoire : Abraham les avait sauvées de la captivité, lorsqu'il battit avec les seules forces de sa maison le roi Codorlahomor et ses alliés vainqueurs des princes de la Pentapole ; mais un péril plus pressant les menaça lorsque les crimes d'un peuple abominable eurent attiré la vengeance du Ciel sur les cinq villes dignes d'une éternelle exécution.

Les deux héritières des richesses pastorales de Lot étaient prêtes à prendre pour époux deux jeunes habitants de Sodome ; il est probable que les fiançailles étaient célébrées : c'était l'an-

cienne coutume des peuples orientaux de mettre un intervalle entre le mariage et cette première cérémonie. Leur père, effrayé des violences criminelles dont le peuple menaçait les étrangers qu'il avait accueillis à titre d'hospitalité, sembla les dévouer à la prostitution, par des offres qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme une indiscretion ; son trouble y sert peut-être d'excuse, et l'inutilité de la proposition le lave au moins du reproche que méritait certainement l'exécution.

Lorsqu'un déluge de souffre et de bitume, des tonnerres, des éclairs, un tremblement de terre, une pluie de feu, substituèrent un lac d'asphalte aux cinq villes infâmes et à leur territoire. La femme de Lot et ses filles furent exceptées de la proscription générale : mais dans leur fuite précipitée la mère se laissa surprendre en s'arrêtant pour tourner la tête vers l'incendie. L'Écriture dit qu'elle fut changée tout à coup en statue, ou selon le texte grec, en colonne de sel ou de nître.

Il est incroyable combien les anciens et les modernes ont débité de fables sur cet espèce de monument si fameux : voici les plus merveilleuses. La femme de Lot existe encore toute entière, et doit exister jusqu'à la fin du monde ; tous les curieux qui la voient peuvent la mutiler à leur gré : l'un prend un bras, l'autre une jambe, l'autre la tête ; les membres arrachés repoussent à l'instant : c'est toujours la même

taille, les même traits ; une femme parfaite enfin, qui semble vivre encore, et qui pour comble de miracle, malgré sa métamorphose en statue de sel, n'a pas perdu les marques ordinaires de la fécondité. Ces folies devraient ne se trouver que dans les livres des rabbins ; mais on les lit aussi dans quelques-uns des auteurs ecclésiastiques et des Pères de l'Église, tels que Saint Irénée. Un poème qu'on attribue communément au fameux Tertulien exprime ainsi ce merveilleux état de la femme statue.

Durat adhuc etenim nudâ statione sub æthra,
Nec pluviis dilapsa situ, nec diruta ventis :
Quin etiam si quis mutilaverit advena formam,
Protinus ex sese suggestu vulnera complet.
Dicitur & vivens alio sub sexus
Munificos solito dispungere sanguine menses.

Un père Goujon assurait en 1671, dans son Voyage de Terre Sainte qu'il fit imprimer à Lyon, qu'on montrait encore la place où fut autrefois la statue. L'Anglais Henri Mandrel dit au contraire, dans son Voyage de Jérusalem, qu'on voit une partie de ce monument. Andri-comius et quelques autres voyageurs assurent positivement qu'elle existe encore toute entière ; toutes les relations modernes déclarent en termes précis qu'il n'en existe ni vestige, ni même aucun souvenir : mais il n'est pas rare de trouver dans les déserts des environs des ca-

davres humains, des animaux de toute espèce, des fruits, des arbustes et des plantes entièrement pétrifiés.

Quelques-uns ont pensé que la fable d'Orphée et d'Euridice est une copie défigurée de l'histoire de Lot et de sa femme ; mais la variété des circonstances est trop grande pour admettre cette opinion. L'aventure de Philémon et de Baucis a plus de ressemblance : ces vertueux époux reçurent dans leur cabane Jupiter et Mercure déguisés en mortels qui demandaient en vain l'hospitalité au reste des habitants ; les dieux ne sauvèrent qu'eux et leur chaumière d'un déluge qui fit abîmer toute la ville dans un vaste étang ; mais le trait de l'histoire poétique le plus facile à concilier avec l'histoire présente est sans doute le changement de Niobé en statue de pierre, qui paraissait encore verser des larmes sur le sommet du mont Sypile, près d'un lac d'eau salée qu'on avait vu former par un tremblement de terre à la place de la ville du même nom de Sypile, jadis capitale de la Méonie. Il est vrai que Pausanias, plus judicieux et plus exact que les poètes, a fait disparaître tout le merveilleux de la prétendue statue de Niobé : sa curiosité lui fit gravir la montagne escarpée, afin de considérer de plus près un monument si singulier ; à mesure qu'il avançait, le prestige se dissipait, et quand il fut tout proche, il ne vit plus ni femme ni pleurs, ni rien même qui put y ressembler.

Les deux filles de Lot, pleines d'horreur et d'épouvante, s'enfermèrent avec lui dans une caverne profonde qu'ils trouvèrent dans la montagne voisine de Segor ; elles eurent soin d'y porter des vivres : mais elles s'imaginèrent que le monde entier venait d'être ravagé par le feu du Ciel, que la race humaine avait péri dans un déluge de souffre, et qu'elles devaient survivre seules à la désolation universelle, comme avait fait autrefois la famille de Noé.

Cette première erreur les entraîna dans une autre bien plus dangereuse. Lot, leur père, était le seul mortel qu'elles crussent échappé de l'incendie ; comment pourrions-nous repeupler le monde ? c'est la pensée qui les occupait : « Ma sœur, dit l'aînée, nous n'avons pas de temps à perdre, notre père est vieux, mais il ne reste plus aucun homme sur la terre qui puisse être notre époux, suivant l'usage de toutes les nations. La nécessité n'a point de loi ; si vous voulez m'en croire, nous tâcherons de noyer dans le vin la raison de notre père, et tous les scrupules qui pourraient nous arrêter, afin que nous devenions mères pendant l'ivresse qui nous servira d'excuse. Le parti fut agréé. Lot, encore frappé de sa frayeur, et désolé de la perte de son épouse, reçut sans attention, de la main de ses filles, le vin qu'elles lui prodiguaient tour à tour : bientôt il n'eut plus l'usage de son bon sens. La fille aînée sut en profiter, et le père imprudent perdit à son réveil jusqu'au moindre

souvenir des événements de la nuit. La même scène fut renouvelée le lendemain, et la cadette imita dans les ténèbres l'exemple de sa sœur. Lot fut étonné d'apprendre que ses deux filles l'avaient fait ainsi père de Moab et d'Ammon. L'un et l'autre devint la souche d'un grand peuple : l'aînée de ces filles donna la naissance aux Moabites, et de la cadette vinrent les Ammonites, également fameux dans la suite de l'histoire sainte.

Quelques anciens interprètes excusent les filles et surtout le père, dont l'action fut en quelque sorte involontaire, à son ivresse près : les plus modernes pensent que la prétendue simplicité de leur conjecture et l'innocence de leur intention ne doit pas les disculper. Au reste, les Orientaux paraissent avoir eu, surtout dans les siècles reculés, moins d'horreur pour les mariages qu'on regarde aujourd'hui, avec raison, comme incestueux et criminels. Les mages de Perse épousaient leurs propres mères, et ce n'était pas la seule coutume abominable dont les mères de Moab et d'Ammon avaient pu voir des exemples fréquents parmi le peuple dissolu que leur père avait pour ainsi dire adopté depuis sa séparation d'avec son oncle.

Le droit de succéder entièrement à la puissance vraiment royale d'Abraham, n'appartenait, suivant les lois antiques et générales, qu'à son unique fils légitime : Ismaël, né d'Agar, et six autres enfants mâles, dont l'avait rendu père

une seconde femme nommée Cethura, reçurent des présents et s'établirent vers l'Orient, dans toute l'Arabie déserte. Il était temps de choisir une épouse pour Isaac, et déjà depuis longtemps son père lui destinait à cette alliance une fille de son propre sang. *Bathüel* était le huitième fils de *Nachor*, frère d'Abraham et de *Melcha*, leur nièce : il avait une fille, nommée *Rebecca*, de la plus rare beauté, sur laquelle le Ciel sembla fixer le choix.

« Venez, dit Abraham au plus fidèle de ses anciens serviteurs qui commandait à tout le reste de la maison ; assurez-moi par le serment le plus inviolable de votre exactitude à remplir la commission importante que vous allez recevoir. » L'intendant prit le Ciel à témoin en embrassant les genoux de son maître, et partit pour Haran, ville de la Mésopotamie, séjour ordinaire de la postérité de Nachor : dix chameaux choisis dans les troupeaux du patriarche portaient son escorte, et les riches présents qu'il avait ordre d'offrir à celle des petites nièces de son maître qu'il jugerait la plus propre à devenir l'épouse d'Isaac.

L'embarras du serviteur redoubla sans doute à la vue de cette patrie de Bathüel ; il craignait de faire un choix indigne de la confiance de ses maîtres ; il s'en remit à cette espèce de sort que les anciens regardaient quelquefois, sans doute avec raison, comme un oracle du Ciel. « Voici le déclin du jour, j'irai, dit-il en lui-même, m'as-

soir auprès de cette fontaine. Toutes les filles de la ville vont venir suivant l'usage pour y puiser de l'eau ; je prie donc le Seigneur, Dieu d'Abraham, que celle des Haranites à laquelle je m'adresserai pour demander à boire dans sa cruche, me réponde, si c'est l'épouse qui convient à mon maître, *Buvez, étranger, et laissez-moi donner pareillement à boire à vos chameaux* : c'est à ce discours que je reconnâtrai l'objet de mon voyage. » L'événement répondit à cette prière.

Au milieu d'une troupe de filles qui venaient à la fontaine, portant une cruche sur l'épaule, la belle Rebecca fixa les regards de l'envoyé d'Abraham. Un secret pressentiment semblait la désigner par préférence pour l'épreuve qu'il avait résolue ; il s'avance en l'observant avec admiration : « Daignez, dit-il, permettre qu'un étranger fatigué se désaltère dans le vase que vous portez. » À ces mots Rebecca descend la cruche et l'incline sur son bras : « Buvez, Seigneur, dit-elle, j'aurai soin de donner à vos chameaux le même soulagement ». La fontaine était accompagnée, suivant l'usage oriental, d'un abreuvoir en forme de canaux ; Rebecca le remplit, et dans cet ouvrage le vieil intendant ravi de son adresse, de sa modestie et de ses grâces, disait en lui-même, plutôt au ciel que cette fille charmante fût destinée à devenir l'épouse de mon maître.

Pendant que les dix chameaux s'abreuvaient, leur conducteur apprête le présent qu'il

destinait pour marque de la reconnaissance à cette jeune inconnue, des bracelets d'or du poids de dix sicles, qui reviendraient à peu près à dix louis de notre monnaie présente, et des anneaux de la valeur de deux sicles, que les traductions vulgaires appellent des pendants d'oreille, faute d'avoir trouvé d'autres mots dans la langue latine et dans les autres plus modernes. Le texte s'entend plus naturellement, des anneaux qu'on pendait aux narines ou sur le front.

La plupart de nos lectrices vont sans doute se récrier sur un ornement si bizarre ; il n'est pas moins vrai que la coutume est très ancienne ; qu'elle fut universelle autrefois, qu'elle subsiste parmi les plus anciens peuples de l'Orient, tels que les Arabes et les Perses ; et qu'on l'a trouvée chez toutes les nations de l'Amérique. Les femmes ont poussé le goût de la parure jusqu'à se percer les narines, les lèvres et les joues mêmes, pour y passer de riches métaux ou des pierreries précieuses. Nous remarquerons dans la suite ces particularités, qui ne doivent point être oubliées dans une histoire comme la nôtre. Il paraît par l'original hébreux que les filles de Mésopotamie se perçaient déjà le milieu du nez, comme elles font encore, pour y placer un anneau d'or : cet ornement est peut-être plus agréable qu'on ne se l' imagine en notre Europe ; il est étonnant que la fantaisie des femmes, si fertile en inventions nouvelles, n'ait

pas encore tenté de naturaliser parmi nous cette mode.

Des bijoux d'or, dont le poids seul peut être évalué douze louis de notre monnaie, durent paraître à la fille de Bathüel un présent magnifique pour un service aussi léger que celui qu'elle venait de rendre au vieillard inconnu : « Quel est votre père ? » lui dit-il lorsqu'elle eût accepté ses dons. « Dites-moi je vous prie s'il peut m'accorder l'hospitalité ? Oui Seigneur », lui répondit Rebecca. « Mon père se nomme Bathüel, fils de Nachor et de Melcha : il est riche ; nous avons des logements spacieux et des vivres de toute espèce, pour vous et pour toute votre suite ; je cours vous annoncer à mes parents. » Telle était alors la simplicité des mœurs, et l'amour de l'hospitalité. Nous verrons encore quelques siècles après, dans les temps héroïques de la Grèce, la même naïveté.

Rebecca, transportée de joie, courut à sa mère, lui parla de l'étranger, et lui montra les preuves de sa libéralité. Laban, son frère, était présent à cet entretien : la vue des bracelets et de l'anneau lui donna de grandes idées de l'inconnu qui demandait l'hospitalité : il courut lui-même au-devant de lui jusqu'à la fontaine. « Homme béni du Seigneur, lui dit-il en l'abordant, notre maison est préparée pour vous recevoir. »

L'intendant le suivit, on déchargea ses chameaux, on leur donna du fourrage, on l'introduisit dans l'intérieur des appartements, on apporta de l'eau pour lui laver les pieds, ainsi qu'à toute sa suite, et la table fut servie.

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin du quatrième volume.

TABLE DES MATIÈRES

ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN — 1766, IV.

N°. I. Réponse à la lettre sur les Éphémérides.	7
N° II. Lettre du questionneur sur les spectacles.	18
N° III. De Paris.	28
N° IV. De l'éducation nationale.	39
N° V. Lettres critiques sur quelques usages incommodes, qu'on suit par habitude, parce qu'ils sont anciens.	50
N° VI. Du commerce.	61
N° VII. Idem.	72
N° VIII. Idem.	83
N° IX. Des exemples anciens et modernes.	93
N° X. Idem.	103
N° XI. Idem.	114
N° XII. Idem.	125
N° XIII. De l'état actuel des sciences et des arts.	136
N° XIV. Idem.	147
N° XV. Idem.	157
N° XVI. Histoire universelle des femmes.	168
N° XVII. Idem.	178
N° XVIII. Idem.	189

